



Master 2

Jeunesse : politiques

et prises en charge

Promotion : 2013-2014

Service civique et « persévérance scolaire » : du rôle de l'éducation non-formelle dans les parcours de jeunes en « décrochage scolaire »

Célia BARREZ

2013-2014

R e m e r c i e m e n t s

Je remercie fortement pour leur accompagnement soutenu et attentionné, leurs conseils et leurs remarques, Virginie Muniglia et Olivier David.

Pour leur confiance je remercie infiniment tous les volontaires et anciens volontaires qui ont accepté de me livrer leur expérience d'engagement et un bout de leur vie. J'ai fait à chaque fois de très jolies et passionnantes rencontres.

De la même façon, je remercie grandement Victoria Rostan de la LdE35, Haud des Petits Débrouillards, Emmanuelle et Elsa de l'Afev pour avoir accepté de répondre à mes questions sans détour.

Pour avoir donné sens à mon travail à la Ligue de l'Enseignement 35, l'avoir encouragé et facilité je remercie Flavie Boukhenoufa, responsable du secteur formation-jeunesse.

Pour m'avoir donné l'opportunité de travailler sur cette question à la LdE 35, je remercie Francez Poisson et Hélène Grimbelle.

Pour ses multiples relectures je remercie Solène Barrez, chère sœur, chasseuse de coquilles.

Enfin je remercie Patricia Loncle qui a grandement contribué à faire de cette année une année riche en connaissances, m'a offert de rejoindre la Chaire et ainsi de belles perspectives d'avenir. Cette rencontre a été déterminante dans le renforcement de mon engagement sur les questions d'éducation et de politique.

S o m m a i r e

Introduction.....	2
Présentation du sujet et mise en contexte :	2
Présentation de l'enquête de terrain et méthodologie :	5
Présentation du cadre théorique, formulation et définition de quelques concepts.....	8
Hypothèses de recherche :	11
Choix du plan :	12
I. Service Civique et lutte contre le « décrochage scolaire ».....	14
A. Le « décrochage scolaire » : Analyse d'une mise à l'agenda politique d'un problème public 14	
Conclusion de la première sous-partie :	32
B. La valorisation par les pouvoirs publics du volontariat : une histoire longue. Le service civique au service du « raccrochage scolaire » et de <i>l'insertion professionnelle et sociale</i>	33
II. Le service civique, un levier de sortie d'une situation fragilisée par une sortie précoce du système scolaire ?	67
A. Vers une réappropriation et une reprise en main de ses sphères de vie et de son destin..	67
B. L'engagement en service civique : introduction de nouveaux espaces d'appropriation de savoirs et de socialisation	91
Conclusion.....	107
Bibliographie	I
Liste des annexes.....	V
Table des matières	XI

Liste des sigles utilisés

LdE (35) : Ligue de l'Enseignement 35

LPD : Les Petits Débrouillards

Afev : Association pour la fondation étudiante de la ville

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire

“Les valeurs universitaires (les diplômes, etc.) vont proliférer et continuer de circuler, un peu comme les capitaux flottants ou les eurodollars, elles vont tournoyer sans critère de référence, complètement dévalorisées à la limite, mais c’est sans importance: leur circulation seule suffit à créer un horizon social de la valeur, et la hantise de la valeur fantôme n’en sera que plus grande, alors même que son référentiel (sa valeur d’usage, sa valeur d’échange, la «force de travail» universitaire qu’elle recouvre) se perd. Terreur de la valeur sans équivalence.”

in « le dernier tango de la valeur », Simulacres et Simulation, Jean Baudrillard

Introduction

Présentation du sujet et mise en contexte :

Ce mémoire vise à comprendre le rapport au service civique des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme et le sens que ces derniers attribuent à leur engagement depuis leur rupture avec l'institution scolaire. Ce travail ambitionne également de questionner l'émergence de cette initiative ministérielle d'utiliser le service civique à des fins de « raccrochage » scolaire et des problématiques qu'elle soulève dans certaines associations d'éducation populaire, structures d'accueil de volontaires.

Il est essentiel de rappeler ici le contexte historique et politique qui a entouré la conduite de cette recherche. Il s'agit notamment de la désignation du « décrochage scolaire » comme problème public en ce début de XXI^{ème} siècle¹ et qui donne lieu à une multiplicité d'initiatives politiques et administratives visant à évaluer quantitativement² et qualitativement³ le phénomène. Ce mouvement s'accompagne également d'un florilège d'expérimentations innovantes menées par des établissements d'enseignement secondaire⁴. Il revient aussi de souligner l'engagement du Président de la République François Hollande, fraîchement élu, pour la jeunesse⁵ et un Ministre de l'Education, Vincent Peillon, qui travaille à la Refondation de l'école⁶. Pour ce qui intéresse directement notre sujet, mentionnons l'accent mis l'année précédente sur le public de jeunes décrocheurs dans le cadre du dispositif de service civique. Un communiqué de presse émanant du Ministère la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, daté du 6 janvier 2014 le rappelle et évoque « un objectif revu à la hausse » des jeunes qui effectueront un service civique en 2014, cette décision traduisant « la volonté du Gouvernement de développer et valoriser l'engagement des jeunes, afin d'offrir au plus grand nombre de 16-25 ans une opportunité supplémentaire d'enrichir leur parcours à travers une expérience originale, au service d'un projet d'intérêt général ». Le communiqué énonce également que dans ce cadre, « 5000 missions de

¹ Pierre-Yves Bernard, *Le décrochage scolaire*, PUF, Paris, 2013, 128p.. L'enjeu du décrochage scolaire est développé par la grande majorité des sociétés occidentales européennes et nord-américaine (*dropout*). Au Canada, on le désigne par le terme « d'abandon scolaire », et le « raccrochage » par persévérance scolaire ».

² C'est le cas de la création du système interministériel d'échange d'information (S.I.E.I.) et de 360 plates-formes de repérage, de suivi et d'appui du décrochage scolaire sur le territoire, de dispositifs tels que celui du Formation-Qualification-Emploi (FoQuaLe), etc.

³ C'est par exemple l'objectif du rapport Œuvrard et Glasman (2005) sur la déscolarisation rendu dans le cadre d'un programme interministériel de recherches sur le décrochage scolaire.

⁴ Voir à ce titre le très bon rapport du Fonds D'expérimentation pour la Jeunesse, synthèse 2013, premiers enseignements des expérimentations en matière de décrochage scolaire Septembre 2013.

⁵ Discours à Tulle le 6 mai 2012 : *"je demande à être jugé sur deux engagements majeurs : la justice et la jeunesse."*

⁶ Maryline Baumard, *L'école, le défi de la gauche*, Plon, 2013, 250p.

lutte contre le décrochage scolaire » ont été développées⁷. Enfin les (mauvais) résultats de l'enquête PISA publiés en fin d'année 2013 pour la France sont venus renforcer les débats autour d'une réforme nécessaire du système éducatif français, dans un monde globalisé où le savoir et le diplôme sont les clés principales de l'insertion professionnelle.

Le service civique est un dispositif qui plonge ses racines dans l'histoire plus longue du volontariat, mais sa formulation actuelle demeure relativement récente (2010). Son utilisation par les politiques publiques dans un contexte socio-politique dominé par les problématiques du chômage et de l'insertion, des jeunes notamment, invite à la réflexion. On peut en effet questionner la volonté d'élargir le volontariat à un public qui semble en être exclu et fragilisé avec celle de lutter contre le chômage des jeunes et de favoriser leur *employability*⁸. D'autre part, la valorisation de l'engagement en service civique en termes éducatifs –et on pense aux formations « d'éducation à la citoyenneté »- et de cohésion sociale renvoie à la vision sécuritaire d'une jeunesse individualiste ayant perdu le sens de l'intérêt collectif⁹. Une mise en perspective historique du dispositif de service civique créé en 2010, de ses objectifs initiaux et des réaménagements dont il est l'objet trois ans après, nous est apparue essentielle dans le traitement du sujet qui est le nôtre.

Plusieurs pistes auraient pu permettre d'analyser le rapport entretenu entre le dispositif de service civique et le décrochage scolaire. Nous aurions pu par exemple choisir d'étudier l'impact du service civique sur la réussite scolaire des jeunes. Cela supposait cependant que les « décrocheurs » reprennent le chemin de l'école afin d'étudier leur parcours de façon longitudinale et pas seulement temporaire. Une autre possibilité aurait été d'analyser comment la Ligue de l'enseignement en tant que mouvement complémentaire de l'école publique se positionne vis-à-vis du service civique comme un outil de lutte contre le décrochage scolaire, et dans ce cas nous aurions étudié plus spécifiquement les jeux d'acteurs publics, institutionnels et associatifs dans ce domaine et sous l'angle de la science politique.

⁷ Communiqué de presse, Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, le 6 janvier 2014, Paris, Service de Presse de Mme Valérie FOURNEYRON / 01 40 45 94 47 / presse-cabinet@jeunesse-sports.gouv.fr

⁸ La réforme initiée en juillet 2005 sur l'acquisition d'un socle commun de compétences et de connaissances va dans ce sens, tandis qu'il s'agit d'apporter aux individus les moyens qui leur permettront d'être flexibles sur un marché du travail instable et international.

⁹ Nous renvoyons ici à notre partie sur l'historique du service civique où cette dimension est développée par Valérie Béquet lorsqu'elle revient sur l'émergence du service civique, in Bulletin de la CPCA, n°13, septembre 2010, Le Service Civique

En raison de la durée restreinte de mon stage et de l'opportunité de me concentrer sur les parcours de volontaires en service civique ou l'ayant déjà effectué, j'ai choisi de comprendre le rapport au service civique des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme et le sens qu'ils attribuent à leur engagement. Comme je l'ai précisé plus haut lorsque j'ai rappelé que la valorisation politique du service civique s'inscrivait dans un contexte socio-politique particulier, on se souviendra que tout dispositif est le fruit d'une pensée normative qu'il a pour objectif de véhiculer. Cependant, ce dispositif est investi par des personnes qui peuvent lui attribuer un sens nouveau. De même, ce dispositif peut jouer un rôle différent de celui pour lequel il avait été pensé à l'origine dans le parcours de l'individu. C'est ce que rappellent Valérie Becquet et Claire Bidart qui, dans un article intitulé « Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales », s'intéressent « à comprendre comment s'élaborent et évoluent les interactions entre ces dispositifs, ces normes et ces cheminements [personnels des jeunes en insertion] »¹⁰. Dans l'analyse des parcours de vie, nous ferons également référence à l'étude de Cécile Van De Velde¹¹ dans laquelle elle compare la trajectoire des jeunes Français à celle de ses homologues européens. L'injonction au « placement »¹² intériorisée par les jeunes Français caractérise la façon de penser leur parcours en comparaison avec les jeunes Danois, Anglais et Espagnols. Nous essaierons de montrer comment l'expérience de volontariat en service civique combine d'autres logiques, comme celle de « se trouver » et du développement personnel, catégorie qu'elle utilise pour décrire le parcours des jeunes Danois¹³. Cette lecture peut aider à comprendre la vision que les jeunes sortis de formation initiale sans diplôme ont de leur parcours scolaire.

Mon étude ne pourra faire l'économie d'une observation de la façon dont le service civique est compris et encadré ici à la Ligue de l'enseignement 35. Il a également été intéressant d'aller recueillir des éléments d'analyse et de réflexion chez d'autres associations, elles-mêmes structures d'accueil de volontaires. Celles-ci adoptent parfois un positionnement différent sur la question du rapport entre le dispositif de service civique et le décrochage scolaire. Ce positionnement influence en partie leur choix lors des recrutements de volontaires.

¹⁰ Valérie Becquet et Claire Bidart, *Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales*, Presses de Sciences Po, *Agora débats/jeunesses*, 2013/3 - N° 65, pages 51 à 60

¹¹ Cécile Van De Velde, *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, 278p. 2008

¹² *Ibid.*, « *Se placer* » ou la logique de l'intégration sociale, pp 113-167

¹³ *Ibid.*, « *Se trouver* » ou la logique du développement personnel, pp19-59

Présentation de l'enquête de terrain et méthodologie :

Ma recherche s'appuie sur une méthodologie inspirée de celle détaillée par Howard S. Becker dans son ouvrage méthodologique de sciences sociales¹⁴, à savoir l'articulation entre l'observation empirique d'une question de recherche posée *a priori* et la formulation de concepts théoriques sous la forme d'un aller-retour permanent.

J'ai choisi de commencer dès le début de ma recherche les entretiens avec des volontaires qui s'étaient précédemment engagés ou étaient à ce moment en service civique, avant d'avoir validé un diplôme de formation initiale. Au fur et à mesure de mes lectures et de mes échanges avec mes tuteurs et afin de donner sens à mes observations, il m'a fallu formuler un certain nombre de questions théoriques. Celles-ci devaient me permettre de réfléchir aux représentations que je me faisais de mon sujet et d'envisager, par exemple, d'autres sources d'explications qui donnaient sens à mes observations. L'une des premières d'entre-elles tenait par exemple à la déconstruction de la notion de « décrochage scolaire » et sa mise en perspective historique jusqu'à son inscription aujourd'hui dans le jargon médiatico-social ambiant. Ce détour par l'histoire et la sociologie de l'éducation m'a amenée à questionner l'importance des normes sociales et institutionnelles qui entouraient cette notion et que les jeunes eux-mêmes pouvaient avoir intériorisées dans la lecture de leur parcours. A s'intéresser aux notions de normes et de représentations susceptibles de peser sur le sens qu'attribuaient les jeunes à leur engagement, il est apparu essentiel d'étendre le champ de mes entretiens. Nous avons par conséquent sollicité des entretiens avec d'autres acteurs qui intervenaient dans le parcours du volontaire, telle que la structure associative qui façonne le cadre normatif du volontariat dans lequel le volontaire va évoluer pendant plusieurs mois.

Un cadre de mise en œuvre de la recherche adapté :

Le poste sous lequel j'ai effectué ma recherche à la Ligue de l'Enseignement 35 (LdE 35) s'intitulait Chargée de mission : « service civique et décrochage scolaire ». La LdE 35 est une association membre de la LdE nationale qu'elle représente sur son territoire. Elle est créée en 1926 et constitue, avec l'ensemble des fédérations départementales, la confédération générale des œuvres laïques. 180 associations départementales lui sont également affiliées. La Ligue de l'enseignement 35 est une association accréditée pour l'accueil et l'intermédiation de jeunes engagés en service civique. En vertu de cette raison, mais aussi de son appartenance au mouvement complémentaire de l'enseignement public, elle s'est associée au groupe de travail

¹⁴Howard S. Becker *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales ?*, La Découverte, collections « fiches repères », 2002

réfléchissant aux modalités d'un service civique adapté au public spécifique des élèves en décrochage scolaire et/ou déscolarisés, initié par l'Agence du Service Civique en lien avec son ministère de tutelle et avec le ministère de l'Education nationale depuis novembre 2012. C'est dans ce cadre que mon poste de chargée d'étude a été créé afin d'apporter des éléments d'analyse et de réponse aux questionnements qui pouvaient survenir dans cette prise de position. Dans la mesure où il s'agit d'un mémoire de recherche, les conditions de mon autonomie ont été favorisées, conditions que je développe un peu plus loin dans la partie portant sur les aspects méthodologiques de mon travail.

Il était entendu dès le début que mon stage s'inscrivait dans le cadre d'un master de recherche et en ce sens, j'ai disposé d'une grande liberté, tant dans la constitution de mon échantillon d'entretiens, que dans l'organisation de mon emploi du temps. Ces conditions ont favorisé le travail de distanciation inhérent à la posture du chercheur et vis-à-vis de la structure qui m'employait. En effet, si j'admets éprouver de la sympathie pour les valeurs défendues et portées par la LdE 35, j'ai tâché d'identifier les raisons qui les avaient conduit à m'engager sur ce poste et à quelles fins pouvait être utilisé mon travail par l'association (revendication d'une expertise et d'un pouvoir d'agir, demande de subventions, etc.). Les entretiens avec d'autres structures associatives que la LdE 35 avaient pour objectif d'enrichir le questionnement lié au sujet avec plusieurs visions des enjeux.

J'espère apporter aujourd'hui et dans ce travail soutenu par un effort d'objectivité constant, ces éléments de réponse, ainsi que d'avoir satisfait à la mission qui m'avait été confiée tout en préservant ma position de chercheuse en sciences sociales.

Une enquête par entretiens :

Nous nous sommes entretenus avec onze volontaires ou anciens volontaires en service civique, soit sept garçons et quatre filles âgés de 18 à 24 ans au moment de l'entretien et qui ne disposaient d'aucun diplôme de l'enseignement secondaire au moment de leur engagement, hormis un seul qui avait décidé de repasser son bac juste avant de s'engager. Concernant les structures, nous avons réalisé des entretiens avec Emmanuelle, déléguée régionale à l'AFEV et Elsa, chargée de développement locale à l'AFEV, Haud, directrice Grand-Ouest des Petits Débrouillards 35 et Victoria, adjointe à la responsable du secteur formation-jeunesse à la Ligue de l'enseignement 35 et responsable du service civique.

Concernant la confection de l'échantillon, j'ai disposé de la base de données mise à disposition par la LdE 35 et par laquelle j'ai pu obtenir les coordonnées de tous les volontaires accueillis soit à la Fédération 35, soit dans une association partenaire, et qui, selon la définition aujourd'hui

retenue du décrochage scolaire, peuvent être qualifiés de « décrocheurs ». Tous n'ont pas répondu présent ni positivement à ma requête envoyée par mail, malgré des relances régulières. Ma recherche s'appuie sur une dizaine d'entretiens localisés en Ile-et-Vilaine, avec des volontaires ou anciens volontaires non diplômés de l'enseignement secondaire au moment de leur engagement, et pour quatre d'entre eux, engagés dans une structure distincte de la Ligue de l'enseignement 35 (CRIJ, Petits débrouillards, une école à Fougères). Durant mon stage j'ai eu connaissance du « parcours coordonné », un dispositif destiné à un public fragilisé et repéré par la mission locale formant au métier d'animateur. Ce parcours de formation de dix mois inclut un volontariat de service civique. Les modalités d'engagement me sont apparues cependant différentes de celles d'un volontariat « traditionnel » dans le sens où la personne se formant dans le cadre du parcours coordonné doit obligatoirement faire le service civique. Il m'a semblé intéressant de m'entretenir avec d'anciens volontaires qui ont effectué leur service civique dans les modalités prévues par le dispositif du parcours coordonné. Ainsi cet échantillon compte deux personnes dans ce cas. Cette initiative vise à apporter des éléments nouveaux quant à notre questionnement. Elle permet d'interroger la place et le sens que prend un engagement en service civique chez un jeune qui a pu être qualifié de « décrocheur ». Comment le dispositif influe-t-il sur la forme que prend l'engagement ? Comment enfin le volontaire contribue-t-il lui-même à poser sa marque sur le dispositif ? En effet, questionner un engagement à travers un dispositif effectué sous des modalités différentes de celles prévues initialement peut apporter un éclairage supplémentaire sur le sens qui va lui être attribué par les acteurs. Cependant, je reconnais que la faiblesse quantitative des individus ayant effectué un service civique dans le cadre de leur engagement dans le parcours coordonné ne permet que de formuler des hypothèses sur l'influence de cette configuration, hypothèses qui mériteraient d'être étayées par une enquête plus approfondie.

Limites de l'enquête :

Afin d'avoir une vision plus élargie des questions que pose le sujet, il aurait été intéressant de s'entretenir avec quelques personnes de l'Education nationale sur l'introduction du service civique au sein de l'institution scolaire pour les jeunes repérés en situation de « décrochage scolaire »¹⁵. Le manque de temps et l'absence de réponse à notre sollicitation adressée au Rectorat ont été les obstacles à la réalisation de ces entretiens.

Enfin, il aurait également pu être intéressant de s'entretenir avec les responsables nationaux des services « jeunesse » et « éducation » à la Ligue de l'enseignement afin de comparer les visions au

¹⁵ Le cahier des charges prévoit en effet deux « formules » de volontariat pour ces jeunes : un engagement à « plein temps » et dans ce cas le jeune est accompagné à la fois par le tuteur/-rice de la structure qui l'accueille et par un(e) référent(e) de l'Education Nationale, p6-7.

niveau national et local du lien entre décrochage scolaire et service civique. Ici, le manque de temps est le principal responsable de l'absence de ces éléments qui auraient pu enrichir l'analyse.

Présentation du cadre théorique, formulation et définition de quelques concepts

C'est par la confrontation de mes observations de terrain à des lectures d'ordre théorique et réciproquement que j'ai tenté de donner sens aux éléments de réponse apportés par les acteurs à mes questions. Ces éléments de réponse ont été rapportés dans une grille d'analyse qui m'a permis de dégager et de distinguer des tendances générales d'autres plus singulières et relevant du vécu personnel de l'individu. Il s'agit du processus de conceptualisation des observations et du problème.

J'ai trouvé dans la sociologie de l'expérience telle qu'elle est définie par François Dubet le socle théorique sur lequel je pouvais me fonder pour analyser les données de mes enquêtes et tenter d'apporter des éléments de compréhension aux problématiques soulevées par le sujet :

« La sociologie de l'expérience franchit un pas en proposant de prendre au sérieux la construction des subjectivités et des acteurs à partir de ce double postulat : les sujets sont pleinement sociaux et aucun d'entre eux ne se réduit à sa socialisation »¹⁶.

Ce travail s'inscrit clairement parmi ce que V. Cicchelli avait repéré comme les « objets de recherche des sociologues qui sont aujourd'hui plus que jamais construits à la fois par l'opinion publique, le débat social, les décisions politiques [...] »¹⁷, un contexte qui rend d'autant plus nécessaire le travail de distanciation du chercheur, mais qui fait aussi dire à F. Dubet, sur le sujet de l'école spécialement, « qu'il n'y a pas de recherche qui ne repose sur un fond normatif, sur une idée plus ou moins claire de ce que serait une école parfaite, du moins une école meilleure. Sans l'avouer, la sociologie de l'école est une sociologie politique pratique »¹⁸. Ainsi si mon stage requiert un travail de vigilance et de distanciation vis-à-vis des objectifs portés par une association politiquement engagée, qui se distinguent de ceux assignés à la recherche, il n'est cependant pas inconciliable avec la recherche elle-même.

Afin de faciliter la compréhension du sujet, nous choisissons de revenir ici sur la définition retenue de concepts qui seront régulièrement utilisés dans ce travail.

¹⁶ *Ibid.* p48

¹⁷ V. Cicchelli, « Comment exercer le métier de sociologue dans une société caractérisée par une forte circulation des savoirs ? Le cas des dispositifs ministériels français à l'engagement », *Nouvelles Pratiques Sociales*, numéro spécial Vers de nouvelles pratiques citoyennes, vol. 18,2, 2006, pp.73-87

¹⁸ F. Dubet, *Faits d'école*, EHESS, 2008, p26

Décrochage scolaire : P.-Y. Bernard dans son Que Sais-Je intitulé « Le décrochage scolaire »¹⁹, revient sur la définition institutionnelle mentionnée dans le Code de l'Éducation (article L. 313-7). Les jeunes concernés sont ceux « qui n'ont pas atteint un niveau de qualification fixé par voie réglementaire ». Le décret n°2010-1781 du 31/12/2010 fixe ce niveau de qualification à « l'obtention soit du baccalauréat général, soit d'un diplôme à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles et classé aux niveaux V et IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation »²⁰. Plus simplement, « un décrocheur est un élève qui quitte un cursus de l'enseignement secondaire sans obtenir le diplôme finalisant cette formation »²¹. Cette définition assez large n'occulte pas la diversité des processus menant au décrochage scolaire ni les différentes configurations individuelles pouvant s'y rapporter.

Rupture scolaire : Mathias Millet et Daniel Thin²² parlent de ruptures scolaires au pluriel dans leur analyse de parcours de collégiens issus de quartiers populaires. Bien souvent, décrochage scolaire et rupture scolaire sont employés comme synonyme. Outre le fait qu'une rupture scolaire, entendue par ces auteurs, ne se traduit pas forcément par une sortie physique du système scolaire avec l'absence de diplôme²³, nous avons décidé d'utiliser ce terme pour qualifier un état de *divorce* avec l'institution. Dans notre cas, cet état est l'aboutissement de plusieurs processus de « non-adhésion » et de « non-participation » au « jeu scolaire » qui conduisent à une sortie effective du système.

Le service civique : Nous choisissons de nous référer à la définition qu'en retient l'agence du service civique :

« Un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Le Service Civique, indemnisé 573 euros net par mois, peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une

¹⁹ Pierre-Yves Bernard, *Le décrochage scolaire*, PUF, Paris, 128p. 2013

²⁰ Ibid., p5

²¹ Agathe Dardier, Nadine Laïb et Isabelle Robert-Bobée*, *Les décrocheurs du système éducatif : de qui parle-t-on ?* Édition 2013, INJEP, p3

²² Mathias Millet, Daniel Thin, *Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale*, PUF, 318p. 2005

²³ Ibid., p3

poursuite d'études ou un emploi à temps partiel. Il peut être effectué dans 9 grands domaines: culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport »²⁴.

Engagement : je m'appuierai ici sur le dossier certes un peu daté (2003), mais selon moi très complet, publié par l'INJEP et s'intitulant : « L'engagement des jeunes »²⁵. Ce thème, qui fait l'objet d'une quantité importante de travaux de recherche, focalise, dans le cadre du service civique, l'attention des décideurs politiques. A la page 3 du rapport, on trouvera quelques titres de presse illustrant cette préoccupation²⁶. Quelques pages suivantes sont relevées plusieurs définitions se rapportant au terme « engagement ». Nous retiendrons celle de Michel Wieviorka, qui semble assez correspondre à nos observations, notamment dans le fait que la notion d'engagement se construit progressivement au cours de l'expérience du volontaire et par la suite. Elle est également définie différemment selon les individus et participe de leur construction identitaire et appropriation du monde qui les entoure.

« L'engagement, aujourd'hui, surtout si l'on s'éloigne des activités nostalgiques des modèles du passé, est de plus en plus vécu comme exigeant une forte cohérence entre les aspirations générales – politiques, sociales et culturelles, qui donnent son sens à l'action, et la place que celles-ci occupent dans l'expérience personnelle.(...) L'engagement actuel signifie plutôt qu'en agissant de façon sélective et en se projetant vers l'avenir, l'acteur individuel se constitue aussi en sujet de sa propre existence, exigeant dès lors d'être considéré dans son individualité. Il est disposé à une forte implication dans la mesure où elle résulte de son choix, et pour une durée qu'il maîtrise lui-même. (...) L'engagement doit donc désormais autoriser le dégagement, se combiner en permanence avec lui. Il implique non pas l'aliénation de la liberté individuelle au profit de l'organisation, d'une idéologie ou d'un projet, mais la mise en conformité ou en comptabilité des orientations collectives de l'action et de la subjectivité personnelle »²⁷.

Insertion : Qu'elle soit *professionnelle* ou *sociale* il est difficile – impossible selon les auteurs auxquels nous avons choisi de faire référence sur ce sujet- de donner une définition sociologique objective de ce qu'est *l'insertion*. Dans ce mémoire nous analyserons donc les contextes d'usage

²⁴ URL : [<http://www.service-civique.gouv.fr/content/quest-ce-que-le-service-civique>], le 31/03/2014

²⁵ *L'engagement des jeunes*, centre national de documentation de l'INJEP, 2003

²⁶ A titre d'exemple : *Le gouvernement veut encourager la mobilisation civique des jeunes*, Laurence Albert, Les Echos 6 février 2003, ou encore, *Jacques Chirac veut favoriser l'engagement des jeunes*, L.A., Les Echos, 20 novembre 2002

²⁷ *L'engagement des jeunes*, op. cit., p5

de ce terme, en rapport avec notre sujet, afin d'essayer de montrer à quelles représentations il renvoie chez ceux qui l'utilisent. Cette notion *d'insertion sociale* ou *professionnelle* peut venir légitimer la mise en place de politiques publiques à destination de publics ciblés ; elle est aussi reprise parfois par ces mêmes individus ciblés par les politiques publiques à leur propre compte. Il est intéressant alors de réfléchir à l'usage qui en est fait d'un milieu à l'autre et ce qu'il dit sur la vision que chacun a de soi ou de l'autre quant à sa place dans la société :

« Dès lors qu'on essaye de recenser les contextes sociolinguistiques d'usage du terme *insertion*, on voit un flou sémantique, une grande polysémie [...] on n'a donc pas à discuter théoriquement du concept *d'insertion*, on ne peut pas non plus élaborer des « indicateurs » qui permettraient d'en apprécier le niveau. En effet, il serait absurde de prétendre pouvoir *mesurer scientifiquement le niveau d'insertion* (à la manière des économistes) à partir de définitions arbitraires et jamais *objectives* (même si elles en comportent toutes les caractéristiques apparentes qui ne font souvent que reprendre implicitement une *définition* particulière socialement déterminée [...] Le sociologue doit observer (plutôt que trancher sur une définition) les « différentes utilisations du terme par des agents produisant des discours à partir de lieux institutionnels divers (organismes de formation, organismes publics de recherche, de statistiques, ministères, travailleurs sociaux, etc.) »²⁸

Hypothèses de recherche :

On peut penser, dans un premier temps, que, pour les jeunes sortis sans diplôme du système scolaire, l'expérience du service civique peut jouer un rôle quant à la lecture qu'ils font de leur parcours scolaire et de leur rapport à cette institution. Ainsi, je souhaiterais analyser, dans le cadre de cette recherche, les processus identitaires : le rapport à soi, aux autres, à la norme scolaire et au sens de l'école, qui peuvent se jouer à travers cette expérience. Dans le même ordre d'idée, je souhaite étudier comment le service civique peut être un levier de sortie du décrochage scolaire, ce qui suppose pour les jeunes une certaine capacité de résilience quant à leur scolarité difficile, voire parfois douloureuse. Dans le même ordre d'idée, penser le dispositif de service civique comme un outil permettant de ramener les jeunes dans le système scolaire ou vers une formation professionnelle suppose de la part des institutions une vision particulière des jeunes en « décrochage scolaire ». Cette vision repose des représentations normatives des comportements à adopter dans l'objectif d'une insertion professionnelle et sociale réussie, représentations dont le

²⁸ Jacques Bonniel et Barnard Lahire, Remarques sur la notion *d'insertion*, Guth (Dir.), L'insertion sociale, Actes du colloque « sociologies IV », tome 1, L'Harmattan, 1994, pp21-22

dispositif de service civique –et dans l’image que les acteurs institutionnels et parfois associatifs en ont- seraient le véhicule.

On suppose également que le sens pris par le service civique dans le parcours de ces jeunes va fortement dépendre de la forme d’accompagnement dont ils vont bénéficier tout au long du processus par les acteurs institutionnels et associatifs concernés. Sur ce plan, l’assiduité, la continuité, la fréquence du dialogue, la coordination mais aussi la nature des relations qui se nouent entre les tuteurs et le jeune sont sans doute des dimensions à prendre en considération.

D’autre part, il me semble que les processus de catégorisation induits par les conditions d’entrée et le ciblage des bénéficiaires du dispositif viennent influencer sur le sens que peut prendre le service civique pour ces personnes. Nous nous appuyerons sur l’exemple du dispositif du parcours coordonné.

Enfin, on peut penser que la volonté d’utiliser le dispositif à des fins de raccrochage scolaire ou d’insertion professionnelle entrainera très probablement une évolution des représentations et des objectifs assignés à l’origine au dispositif de Service Civique²⁹. Ainsi, nos hypothèses associent plusieurs échelles de réflexion, à la fois individuelle (le parcours), institutionnelle (l’accompagnement) et sociétale (les représentations autour du dispositif de service civique).

Choix du plan :

J’ai choisi d’explorer dans une première partie le contexte dans lequel émerge cette idée d’utiliser le dispositif de service civique pour ramener des jeunes sortis précocement du système éducatif dans le circuit scolaire ou pour les orienter vers une formation professionnelle. Je reviendrai sur l’histoire du service civique et ses valeurs fondatrices. Nous nous appliquerons également à définir et à déconstruire la notion de « décrochage scolaire » afin d’identifier le cadre normatif qui la façonne. En effet, la vision politico-sociale du « décrochage scolaire » influe sur celle que les initiateurs politiques, mais aussi certains acteurs du monde associatif, ont du service civique et de son rôle. Dans un second temps, je m’appuierai en grande partie sur mes entretiens avec des jeunes qui, au moment de leur engagement en volontariat, n’avaient pas validé leur diplôme de formation initiale, afin d’analyser le rôle que joue leur engagement dans leur parcours. J’essaierai de relever les éléments qui, dans cette expérience personnelle et les conditions qui l’entourent,

²⁹ « Des parcours individuels et combinés Service Civique-formation en partenariat avec le ministère des sports, de la jeunesse de l’éducation populaire et de la vie associative et l’Agence du Service Civique et ses partenaires, pour permettre à des jeunes décrocheurs d’acquérir une expérience professionnelle tout en construisant un projet de formation. L’éducation nationale s’engage à offrir cette solution à 3000 jeunes durant l’année 2013. Un contrat « Objectif formation-emploi » est proposé au jeune avec pour finalité un parcours personnalisé de retour en formation initiale sous statut scolaire [formule plein temps ou en alternance, p6 et 7] », in *Cahier des Charges, le Service civique dans le cadre du décrochage scolaire*.

peuvent venir éclairer un questionnement relatif à l'articulation entre l'éducation formelle et non-formelle dans un parcours de vie fragilisé par une sortie précoce du système scolaire.

I. Service Civique et lutte contre le « décrochage scolaire »

Les sorties précoces sans diplôme -ou sous d'autres appellations- focalisent l'attention du pouvoir politique et des politiques publiques depuis les années 1970. La mise à l'agenda du « décrochage scolaire » comme problème public s'inscrit donc dans une histoire plus longue d'un rapport à la jeunesse, à l'éducation, à l'insertion professionnelle dans nos sociétés. Le dispositif de service civique couvre à lui seul tous ces thèmes. Dans une première partie de ce chapitre, nous reviendrons sur le processus de mise à l'agenda du « décrochage scolaire » et comment cela nous éclaire quant à la vision que la société a d'un parcours scolaire « réussi ». Puis dans un second temps, nous reviendrons sur l'histoire des dispositifs de volontariat, l'objet de l'attention des politiques depuis les années 1940, les valeurs qui la sous-tendent et ce que cette attention peut révéler d'une vision de la jeunesse par les décideurs aujourd'hui.

A. Le « décrochage scolaire » : Analyse d'une mise à l'agenda politique d'un problème public

Pour comprendre complètement un problème social, il faut savoir comment il a été amené à être défini comme un problème social.

(Becker, *Social Problems : A modern Approach*, New York, John Wyler, 1966, p. 11)

« La notion d'agenda, que l'on peut définir comme « *l'ensemble des problèmes faisant l'objet d'un traitement, sous quelque forme que ce soit, de la part des autorités publiques et donc susceptibles de faire l'objet d'une ou plusieurs décisions* » (Garraud, 1990, p. 27) n'a émergé dans l'analyse des politiques publiques qu'au début des années 1970 (Nollet, 2009) [...] La compréhension des processus de sélection des problèmes constitue, de ce fait, le premier apport des analyses en termes de mise à l'agenda. Elle suppose de prendre en compte notamment les logiques de mobilisation collective, de médiatisation et de politisation ».

(Hassenteufel Patrick, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, 2010/1 n° 157, p50)

1. Contexte historique et processus de mise à l'agenda

Dans son ouvrage synthétique sur le « décrochage scolaire »³⁰, Pierre-Yves Bernard souligne que pour comprendre les politiques menées en son nom, il est crucial d'interroger les raisons pour lesquelles il a été érigé en problème public³¹. Cela suppose également un travail de définition, puisqu'un problème n'existe proprement que lorsque l'on commence à le nommer, avec tout ce que cela comporte d'idées normatives et de stéréotypes. Cet aspect sera l'objet de notre second point. Nous choisissons ici de revenir sur le contexte historique dans lequel s'inscrit l'émergence du « décrochage scolaire », de la définition que l'on en retient et de la mise à l'agenda progressive de ce problème qualifié de « public ».

a) Le « décrochage scolaire » : histoire et définition

Historiquement, les élèves ayant quitté de façon « précoce »³² l'école n'ont pas toujours intéressé, voire inquiété, les politiques. Antoine Prost, dans son dernier livre retraçant les changements dans l'école de 1936 à nos jours³³ apporte les éléments de compréhension historiques à cet intérêt nouveau, tandis qu'à l'époque de Ferdinand Buisson alors directeur de l'enseignement primaire sous Jules Ferry, à peine 50% d'une classe d'âge obtenaient le certificat d'études³⁴ : « en moyenne, les enfants de 10 ans ne savent pas lire en 1938 »³⁵. Lors d'une autre émission sur la même antenne³⁶, il évoque « 10-15% d'élèves » qui, avant même la réforme Haby de 1975 sur le collège unique, « ne suivent pas ». On les retrouvait notamment « dans les classes de fin d'études primaires à la fin du siècle », puis dans les collèges « dans des classes à part » dites « de transition ». A l'instauration du collège unique, ils sont de nouveau dispersés : « et on ne sait toujours pas comment les faire réussir. On les avait déjà en 1955 sauf qu'on ne les voyait pas. Maintenant on les voit ». Il est fait référence ici au contexte de massification scolaire qui, s'il a permis la démocratisation de l'école, n'en est pas moins devenu plus excluant. C'est toute la question de la contradiction du système éducatif français mise à jour par François Dubet, tandis que l'école est chargée à la fois d'accueillir tout le monde, de favoriser l'égalité et en même temps

³⁰ Pierre-Yves Bernard, *Le décrochage scolaire*, op. cit.

³¹ « [...] il faut donc comprendre pourquoi le décrochage scolaire suscite aujourd'hui un véritable problème public, pour mettre au clair les objectifs poursuivis par ce genre de politique », p95

³² Le terme est entre guillemets car il correspond toujours à un jugement de valeur sur la durée considérée comme « normale » d'une scolarité

³³ Antoine Prost, *Le changement dans l'école, les réformes dans l'éducation de 1936 à nos jours*, Le Seuil, 2013

³⁴ France Culture, *Concordance des temps* avec Antoine Prost invité de Jean-Noël Jeanneney, le 4/01/2014

³⁵ Ibid.

³⁶ France Culture, émission Rue des écoles par Louise Turret, « Les réformes et le changement dans l'école », avec Antoine Prost, le 2/10/2013

de promouvoir les meilleurs selon une sélection méritocratique largement fondée sur les résultats académiques :

« [...] le principe de l'égalité des chances appelle un enseignement secondaire et un enseignement supérieur de masse, le système scolaire visant à réduire au maximum les effets des inégalités sociales dans les parcours scolaires. [...] ce modèle induit un véritable changement de paradigme car le paradoxe de l'école de l'égalité des chances est que ses ambitions et son ouverture font d'elle l'agent des inégalités, sinon leurs causes »³⁷. Quelques pages plus loin, il écrit : « l'école traite de façon égale des élève qu'elle hiérarchise, qu'elle sélectionne et dont elle construit les inégalités. Evidemment celles-ci ne sont pas sans lien avec la structure sociale, mais elles posent à l'école des problèmes de justice inédits puisque ses mécanismes d'exclusion procèdent de sa volonté d'intégrer » *François Dubet, Faits d'école, EHESS, 2008, p. 89*

Au début du processus de massification scolaire en 1959 (année du début du cycle de réforme du collège unique), seulement 10% d'une classe d'âge obtient le bac. En 1974, ce sont 23.7% qui quittent l'enseignement secondaire avec ce diplôme³⁸. La structure économique et de marché jusque vers la fin des années 1970 permet d'absorber la grande majorité des jeunes qui n'ont pas de diplôme du secondaire et que l'on caractériserait aujourd'hui de « non- ou peu qualifiée ». En 1975, le taux de chômage de la population active est de 3.4%³⁹. Entre 1960 et 1975, les effectifs au lycée augmentent de 8.5% en moyenne et ce processus s'accompagne de la diversification des baccalauréats : bac général et technologique (GT), bac professionnel en 1985. La proportion de bacheliers dans une génération stagne aux alentours de 62 % de 1995 à 2008. Un palier est franchi en 2009, celui des 65 %, et à nouveau en 2010. En 2011, 71,6 % d'une génération est titulaire d'un baccalauréat⁴⁰. En 2013 le taux de réussite au bac (GT+Pro) est de 86.8%⁴¹.

Rétrospectivement, l'ancien système dans lequel la majorité des élèves quittait l'école après le certificat d'études primaires –parfois même sans l'obtenir-, où seulement une minorité accédait au collège -cette minorité étant, mis à part quelques exceptions promues au mérite, socialement favorisée-, semble appartenir à un âge d'or révolu : « il reste que ce système fortement ségrégatif a été perçu comme une forme de justice [...] ; si l'école pouvait apparaître comme juste c'est aussi

³⁷ F. Dubet, Faits d'école, EHESS, 2008, p79

³⁸ Conférence « La massification de l'accès au lycée, entre démocratisation et ségrégation » par Jean-Yves Rochex, Mercredi 5 janvier 2011

³⁹ Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2012, séries longues

⁴⁰ « 71,6 % d'une classe d'âge titulaire d'un baccalauréat : 2011, année record », Le Monde, 12.07.2011

⁴¹ URL : [http://www.education.gouv.fr/cid73005/des-resultats-en-hausse-pour-le-baccalaureat-2013.html]

parce qu'elle n'influençait les trajectoires sociales que de manière positive ; elle permettait aux meilleurs des enfants du peuple de s'élever mais elle n'était pas responsable du destin de la plupart d'entre eux et ne faisait tomber personne »⁴².

C'est à la suite du second choc pétrolier en 1979, de la crise économique et de la montée du chômage de masse qui s'ensuivent que l'on commence à s'intéresser spécifiquement aux jeunes dits « peu qualifiés » ou sans qualification (rapport Schwartz, 1981). L'insertion sur le marché du travail des moins diplômés pose davantage problème que pour les autres. En effet, l'enquête « Génération » du Centres d'Etudes et de recherches sur les qualifications (CEREQ) menée en 2010 auprès de jeunes sortis trois ans plus tôt de formation initiale⁴³ montre l'effet pénalisant de l'absence de diplôme sur l'insertion professionnelle des jeunes. On y lit notamment qu'au sein de cette génération, près d'un jeune sur six est sorti sans diplôme, et le taux d'emploi de ces jeunes trois ans plus tard est de 48% alors qu'il est de 70% parmi ceux ayant obtenu le CAP ou le BEP, de 78% pour ceux sortis avec un bac professionnel ou technologique, de 55% parmi les titulaires d'un bac général, et qu'il atteint ou dépasse les 80% pour ceux sortis avec un diplôme *du supérieur*. Rapidement, la question du décrochage scolaire est associée à celle de l'insertion professionnelle et, *a fortiori*, sociale et économique des jeunes. Elle interroge également, comme le mentionne le rapport du Conseil Economique et Social de la Région Bretagne (CESER), « la capacité de notre système éducatif, économique et social à intégrer tous les jeunes »⁴⁴. On notera au passage toute la différence entre une démocratisation du système éducatif en terme quantitatif et une démocratisation en terme qualitatif dans le cadre de laquelle l'accès au diplôme est supposé garantir une intégration dans le marché du travail. La dévalorisation du baccalauréat dans le contexte de la massification scolaire, un système éducatif hyper-sélectif dans lequel les filières diplômantes n'ont pas toutes la même valeur *symbolique*⁴⁵ et un modèle de développement économique et social où les emplois qualifiés se sont continuellement développés au détriment des emplois peu qualifiés, sont autant d'éléments qui renforcent le sentiment d'injustice vécu par ceux et celles qui ont quitté pour diverses raisons le système éducatif précocement :

⁴² *Ibid.*, p83

⁴³ Enquête 2010 sur l'insertion des jeunes sortis de formation initiale en 2006-2007, CEREQ. URL : [http://www.cereq.fr/index.php/sous-themes/Enquetes-Generation-Sous-Themes/Generation-2007-enquete-2010], le 2/10/2014

⁴⁴ *Quelles solutions en Bretagne pour les jeunes sortis de formation initiale sans diplôme*, CESER, septembre 2013, p4

⁴⁵ Conférence « La massification de l'accès au lycée, entre démocratisation et ségrégation » par Jean-Yves Rochex, Mercredi 5 janvier 2011

« Les diplômés sont devenus à la fois plus nécessaires qu'autrefois car ils fixent le niveau d'accès de la plupart des emplois, et moins nécessaires aussi, certains d'entre eux ne donnant aucune assurance d'emploi [...] Ainsi en même temps que l'école joue un rôle croissant dans l'intégration sociale des individus, elle intervient dans leur chute et leur exclusion, puisque l'échec scolaire peut être synonyme d'échec social » *F. Dubet, op. cit., p84*

Aujourd'hui, le « décrochage scolaire » est défini à l'article L. 313-7 du Code de l'Éducation. Ainsi est considéré comme « décrocheur » tout individu qui n'a pas validé une formation de second cycle du second degré. Depuis la réforme du Bac professionnel en trois ans, un titulaire d'un CAP qui ne va pas jusqu'au bout de son Bac pro est considéré comme décrocheur. Un dossier de l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse paraît en février 2014 et s'intitule : « *Décrocheur* » : *une notion à géométrie variable*⁴⁶. Cet article s'arrête sur le fait que selon les institutions et les professionnels concernés, le « décrochage » scolaire va référer à des réalités différentes. C'est pourquoi les chercheurs privilégient l'analyse du phénomène en termes de processus, à savoir un enchaînement de causes diverses, à la fois très personnelles à l'individu comme pouvant se retrouver chez nombre d'entre eux et qui amènent progressivement le jeune à sortir du système scolaire⁴⁷. Lors de notre enquête de terrain, nous avons également pu constater que le fait de « décrocher » de l'école renvoyait à une succession et une superposition d'évènements en amont : orientation contrainte ou indécise, l'inadaptabilité à un format scolaire magistral et décrit comme passif et ennuyeux, des problèmes familiaux et/ou de santé, un mal-être relationnel, etc.

« J'avais besoin de faire quelque chose de concret, avec un résultat soit une alternance, mais j'étais trop indécise sur ce que je voulais, trop perdue » W., 18 ans

« Je m'étais dit de toute façon la 1^{ère} seconde c'est une année sabbatique. J'ai redoublé ma seconde. Après j'ai fait une 1^{ère} ES qui m'a pas du tout plu. J'étais pas épanoui, j'étais pas bien. J'avais un rêve, toujours le même rêve, je voulais devenir disquaire, mais vu les conditions actuelles du marché du disque aujourd'hui c'est pas facile. J'avais les capacités de faire ES, enfin si je travaillais. J'étais assidu. J'ai toujours eu peur de l'école, enfin ça fait peur. On dévalorise les filières professionnelles. Y a la hiérarchie, une hiérarchie que t'as depuis tout petit à l'école. Et là où je me suis retrouvé au final. Bref c'est horrible comme système, tout le monde se casse les pattes », P., 20 ans

46 « *Décrocheur* » : *une notion à géométrie variable*, Observatoire de la Jeunesse et des Politiques de Jeunesse, 13/02/2014 URL : [<http://www.injep.fr/Decrocheur-une-notion-a-geometrie>]

47 Pierre-Yves Bernard, *Le décrochage scolaire*, Que Sais-Je, PUF, 2011, pp16-17

« Après je suis allée en 1^{ère} STG pareil c'était un choix et en fait le lycée en 2^{nde} il voulait pas que j'aille en STG il voulait que j'aille en SES et du coup on a eu des rdv avec le prof principal, le proviseur, la CPE parce qu'ils voulaient pas que j'aille en STG. Et du coup j'y suis allée [en STG] et 1^{er} jour on nous dit « on sait bien que vous êtes là parce que vous avez la flemme de faire le reste donc on va faire avec quand même » ; déjà ça plante le décor quand t'arrives dans la classe vers les profs. Après c'est vrai que y avait des élèves qui étaient là par dépit mais encore plus que moi, eux ils en avaient rien à faire, et on leur avait dit « bon bah t'iras là » et ils avaient dit oui. Et du coup l'année s'est passée, j'ai eu beaucoup de problèmes avec beaucoup de professeurs. [...] Et après j'ai eu beaucoup de problèmes avec des élèves aussi avec qui ça s'est très mal passé en fait. [...] 'fin avec l'image que nous renvoyait le lycée j'avais plus envie de m'engager », L., 20 ans

« [...] ce qui me dérange c'est le système scolaire, le fait d'apprendre, de découvrir, c'est génial. [...] par contre je suis incapable de rester assis à écouter des heures parler pendant des heures et des heures, sans qu'il y ait d'interaction, sans qu'il y ait de liberté d'action en fait. Moi il faut que ce soit interactif, [...] il faut que ce soit participatif un maximum. [...] », J., 24 ans

Ces jeunes qui ont « décroché » un jour du système scolaire et avec lesquels je me suis entretenue se sont tournés vers le volontariat en service civique. Dans notre second chapitre, nous analysons quel rôle celui-ci a joué dans leur parcours et dans leur relation à l'institution scolaire.

b) De l'insertion des jeunes au « décrochage scolaire » : conceptualisation et inscription à l'agenda politique

«Au cours des années 1960 [...] un Rapport d'enquête sur la jeunesse française du Ministère de la jeunesse et des Sports (1968, p549) fait explicitement usage du terme « d'insertion sociale » dans un chapitre intitulé *La santé de la jeunesse –inadaptés et handicapés*. Tout au long des années 1970, on retrouve les mêmes usages et notamment dans le champ du travail social. L'expression *insertion sociale* est donc d'emblée liée à des problèmes sociaux, et le restera (marginaux, inadaptés, handicapés, exclus, délinquants, paumés, instables, parasites, immigrés, femmes isolées, alcooliques, toxicomanes, etc.) ». Jacques Bonniel et Barnard Lahire, Remarques sur la

La lecture de l'article de J. Bonniel et B. Lahire intitulé « Remarques sur la notion d'insertion »⁴⁸ est éclairante pour contextualiser le processus de mise à l'agenda politique du « décrochage scolaire ». L'objet de cet article est de revenir sur les genèses sociales de la notion d'insertion, les notions et les thèmes discursifs qui y sont liés pour comprendre le succès de la notion et « rendre compte de certains fonctionnements sociaux qui l'accompagnent ». Ils insistent sur le fait que le terme d'*insertion* n'est pas un concept « à partir duquel l'analyse sociologique pourrait opérer », mais plutôt un « outil de la pratique »⁴⁹ qui renvoie plusieurs réalités, elles-mêmes souvent floues.

Pour ce qui nous intéresse, nous avons choisi de relever ici la concomitance de l'officialisation politique du terme avec ce vers quoi il renvoie : la jeunesse, et plus particulièrement, la jeunesse mise en difficulté par la faiblesse ou le manque de diplôme et un parcours scolaire difficile. Ainsi la « [...] consécration officielle de cet usage global (et par là souvent flou, sans limite précise) de la notion d'*insertion* intervient avec la publication du Rapport au Premier Ministre, sous la direction de B. Schwartz, *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes* (1981) »⁵⁰. C'est donc cette cause de *insertion* invoquée par les décideurs qui va légitimer la mise en place de politiques publiques à destination d'une partie de ces jeunes « exclus », qu'on ne qualifiait pas encore de « décrocheurs », mais de jeunes « peu qualifiés » ou « sans qualification ». Nous revenons un peu plus loin sur ce que la signification que cela revêt en termes de vision normative, tant dans ce qui concerne la *bonne insertion* que le chemin pour y parvenir. Comment aussi, cette vision normative qui transparait dans des politiques publiques est intériorisée par ceux auxquels elles s'appliquent.

Depuis la mise en visibilité de ces jeunes en difficulté dans leur rapport à l'école, plusieurs termes se sont succédés et se superposent toujours qui leur font référence. Outre le « décrochage scolaire », on évoque ainsi les termes de « démobilité scolaire » [R. Baillon], de « décrochage passif » [J.-Y. Rochex], d'« exclus de l'intérieur » [P. Bourdieu et P. Champagne], ou encore de « déscolarisation » (Glasman) dans les années 1980-1990, chacun tendant à décrire des formes de

⁴⁸ Jacques Bonniel et Barnard Lahire, Remarques sur la notion d'insertion , Guth (Dir.), L'insertion sociale, Actes du colloque « sociologies IV », tome 1, L'Harmattan, 1994, pp21-31

⁴⁹ *Ibid.* p21

⁵⁰ *Ibid.*, pp24-25

« ruptures scolaires » précoces et « problématiques »⁵¹ selon des angles d'analyse théoriques parfois différents.

P.-Y. Bernard s'interroge sur la façon de conceptualiser le « décrochage scolaire », sous forme d'*acte* ou de *processus* ?⁵². En tant qu'acte, il constitue « un fait social par sa régularité, dans une collectivité donnée et au-delà des explications contingentes à chaque situation individuelle ». La mise en valeur de son importance (évaluation quantitative, médiatisation, mobilisation de l'opinion publique autour de la question) va justifier l'inscription de ce phénomène à l'agenda politique et légitimer des mesures de politiques publiques à son encontre. Pour autant, P.-Y. Bernard ajoute qu'on imagine mal que le « décrochage scolaire » puisse « s'identifier à son seul repérage institutionnel ». En tant que processus, il est au contraire analysé en fonction « des perceptions, des attitudes, des comportements qu'ont les acteurs sociaux en situation ». C'est sous cet angle-là que nous avons choisi d'aborder la question.

Nous avons vu que le « décrochage scolaire » pouvait renvoyer à des réalités différentes selon les professionnels et les institutions engagés sur la question et qu'il était davantage analysé en termes de *processus* par les chercheurs. Cependant, l'intérêt du gouvernement actuel pour le primaire témoigne d'une vision également processuelle du « décrochage scolaire » tandis que les études à ce sujet montrent l'importance de la prévention dans ce domaine⁵³.

Le contexte international et plus particulièrement européen a favorisé l'émergence du « décrochage scolaire » en problème public. Il est l'objet de recherches et d'études aux Etats-Unis et au Canada depuis les années 1960 et donne parfois lieu à des recherches comparées, comme cela a pu être le cas avec le récent rapport franco-qubécois intitulé : *Persévérance scolaire, réussite éducative et innovation : pilotage de la coopération franco-qubécoise*⁵⁴. Il est pris en charge au niveau européen depuis le sommet de Lisbonne 2000 et le processus Education 2020 lancé en 2009, dans le contexte du développement « d'une économie de la connaissance ».

En France, la lutte contre le « décrochage scolaire » est intensifiée avec la mise en place du système interministériel d'échange d'information (S.I.E.I.) en octobre 2010. Il vise à soutenir et

⁵¹Educasources, le décrochage scolaire [<http://www.educasources.education.fr/selection-detail-87683.html>], le 10/12/2013.

⁵² *Ibid.*, p10-11

⁵³ P.-Y. Bernard, op cit., p119

⁵⁴ *Persévérance scolaire, réussite éducative et innovation : pilotage de la coopération franco-qubécoise*, Document de synthèse - septembre 2013

compléter l'activité de plates-formes institutionnelles de repérage, de suivi et d'appui aux jeunes « décrocheurs » en 2011 pilotées par les Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire (M.L.D.S.) -anciennes Missions Générales d'Insertion créées en 1981- et les missions locales. Il existe environ 360 plateformes locales dispersées sur le territoire (on en dénombre 17 dans l'académie de Rennes) qui ont pour mission de proposer « des solutions permettant un retour en formation ou la préparation à l'entrée dans la vie active »⁵⁵ et tendent à associer à leur mission divers acteurs du champ éducatif, de l'orientation et de la formation professionnelle⁵⁶. La mesure quantitative du phénomène, tant en France qu'en Europe, a participé de sa mise en visibilité –il devient un *fait social*- et des mesures prises à son encontre. Sans entrer dans les détails, il faut savoir qu'il existe plusieurs méthodes de comptabilisation du nombre de « décrocheurs » en France (INSEE, Bureau International du Travail, comptage académique). En Europe, l'indicateur communautaire est défini par Eurostat et consiste à donner le pourcentage de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'étudient plus et n'ont pas terminé avec succès un enseignement secondaire de second cycle (niveaux 0 à 2 de la classification internationale de l'éducation)⁵⁷. En France, ces niveaux regroupent les personnes qui ne possèdent ni CAP, ni BEP, ni Baccalauréat et sont, au mieux, titulaires du Brevet. Il est possible d'obtenir cet indicateur au niveau régional. Pour approfondir ce sujet, on consultera l'article du CEREQ intitulé *Décrochage scolaire : vers une mesure partagée*⁵⁸. Ainsi, en France et d'après les critères Eurostat, le taux de « décrocheurs » était de 11.5% en 2008, 12.6% en 2010, 11.6% en 2012⁵⁹. Le récent rapport du CESER Bretagne⁶⁰ note que « dans l'académie de Rennes, il est de 8%, ce qui représente près de 21 000 jeunes (sur un total de 260 777 jeunes de 18 à 24 ans selon le recensement de 2010). 8% est le taux le plus faible de toutes les académies (et seules les académies de Nantes et Toulouse se situent aussi sous la barre des 10%) ». Bien qu'on observe, en termes de chiffres, une baisse du phénomène (également au niveau européen), l'appréciation qualitative du décrochage scolaire ne s'en est pas trouvé fragilisée, au contraire. D'une part, un nombre important de dispositifs institutionnels à visée « réparatrice » ou « préventive » ont été mis en place ces dix-quinze dernières années dans

⁵⁵Site du Ministère de l'Éducation : URL : <http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html#Les%20dispositifs%20pour%20les%20jeunes%20qui%20ont%20d%C3%A9croch%C3%A9%20du%20syst%C3%A8me%20scolaire> [le 4/04/2014]

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷URL : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Education_statistics_at_regional_level/fr [le 4/04/2014]

⁵⁸ G. Boudesseul, C. Vivent, *Décrochage scolaire : vers une mesure partagée*, avril 2014, Bref , n° 298-1 , 2012 , 4p.

⁵⁹ Early leavers from education and training by sex and NUTS 2 regions [edat_lfse_16]

Last update: 13-03-2014 ; URL :

http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=edat_lfse_16&lang=en [le 4/04/2014]

⁶⁰ *Quelles solutions en Bretagne pour les jeunes sortis de formation initiale sans diplôme*, CESER, septembre 2013

ce domaine, tels que les écoles de la deuxième chance (E2C), les dispositifs « relais », les « réseaux ambitions réussite » (R.A.R), les écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite (*Éclair*) et récemment, un référent « décrochage scolaire » dans les établissements à fort taux d'absentéisme. Toutes ces dispositions illustrent l'institutionnalisation du « décrochage scolaire » comme « problème public ». D'autre part, le « décrochage scolaire » bénéficie d'une importante médiatisation ; en effet, il est un thème de recherche privilégié depuis ces dix dernières années⁶¹ et fait l'objet de nombreux articles, de publications et de rapports, voire oriente l'activité de professionnels tournés vers le public jeune (ex. les Maisons des Adolescents⁶²).

Comme le note le récent rapport du Fonds d'Expérimentation de la Jeunesse à ce sujet, « dans un contexte d'allongement général de la durée des études et de chômage touchant particulièrement les jeunes les moins diplômés, [le « décrochage scolaire »] a des conséquences graves pour l'insertion des jeunes concernés ». Outre les questions liées à l'insertion professionnelle, le « décrochage scolaire » interroge le sens donné au diplôme, le rôle et le fonctionnement de notre structure éducative dans le contexte socio-économique actuel. Au niveau local –Bretagne pour la délimitation territoriale de notre sujet-, il peut consister en une « fenêtre d'opportunité » de mise en place de politiques publiques dans le secteur éducatif et de la formation. On notera cependant que si le « décrochage scolaire » concerne *a priori* les jeunes de 16 à 24 ans selon le découpage institutionnel, appréhendé en termes de processus, il commence bien avant. Cela pose la question de l'articulation des mesures et des politiques initiées au nom de la lutte contre le « décrochage » au niveau local, régional et départemental⁶³. La lutte contre le « décrochage scolaire » défend également un modèle de développement –celui « d'une économie de la connaissance », l'objectif à l'horizon 2020 de l'Union Européenne. Dans ce modèle, poser le décrochage scolaire comme problème public consiste à « consacrer le droit de tous à bénéficier d'une formation secondaire complète »⁶⁴ avec cette conscience que « l'éducation est un bien public supposé produire une utilité collective, en même temps qu'un bien privé utile ; l'éducation a un coût collectif et privé, elle apporte des bénéfices aux collectifs et aux individus »⁶⁵.

⁶¹ P.-Y. Bernard, *Op. Cit.*, p3

⁶² Voir à ce titre par exemple « La lettre des Maisons des Adolescents » de la région des Pays de la Loire d'automne 2013.

⁶³ « Quelles solutions en Bretagne pour les jeunes sortis de formation initiale sans diplôme », CESER Bretagne 2013. Dans ses « 30 recommandations » à la Région, le CESER va dans ce sens.

⁶⁴ Pierre-Yves Bernard, *Le décrochage scolaire*, PUF, 2013, p123

⁶⁵ F. DUBET, *Faits d'école*, EHESS, 2008, p223

Cependant, la façon dont le sujet est abordé par les politiques pose la question de ce qu'est une scolarité réussie à leurs yeux. Quelles sont les représentations qui guident la mise en place de politiques *d'insertion sociale* et pèsent sur le public auquel elles s'adressent ? Quelles prescriptions normatives ces représentations entraînent-elles sur la vision qu'ont les acteurs sociaux d'un parcours scolaire, et peut-être plus largement, de vie, « réussi » ?

2. Formalisation d'une vision normative d'un parcours de formation « réussi » et intériorisation de cette norme par les acteurs concernés

« La notion *d'insertion* dans son usage élargi à l'ensemble des types d'activités sociales est liée à un ensemble cohérent d'autres notions caractérisant la « *bonne insertion* » et les modalités de mise en œuvre des *actions d'insertion*. Ainsi, des notions *d'autonomie*, de *responsabilité*, de *citoyenneté*, de *projet*, de *contrat*, de *négociation* ou de *dialogue*. *Le jeune, la femme, l'immigré, le handicapé etc. bien insérés* sont ceux qui ont conquis leur *autonomie* (dans tous les domaines de la pratique sociale), qui sont *responsables d'eux-mêmes*, qui sont de *véritables citoyens* capables de faire des choix, d'exercer leurs droits et de connaître leurs devoirs ».

Jacques Bonniel et Barnard Lahire, Remarques sur la notion d'insertion, Guth (Dir.), L'insertion sociale, Actes du colloque « sociologies IV », tome 1, L'Harmattan, 1994, p25.

- a) Convergence de normes juridiques et sociales pour une esquisse d'un parcours socialement valorisé

La loi Ferry du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire affirme l'obligation pour les jeunes filles et garçons de 6 à 13 ans, de fréquenter l'école. Aujourd'hui la limite est fixée à 16 ans révolus. C'est à partir de cet âge que, d'après les textes, l'on est susceptible d'être qualifié de « décrocheur » dans le cas où le jeune sortirait du système scolaire sans diplôme. Ainsi, l'inscription dans le droit, comme le relève P.-Y. Bernard dans son ouvrage⁶⁶, « a une forte portée symbolique puisqu'elle reconnaît par la loi la norme d'achèvement de la scolarité, tout en relativisant cette norme en la fixant par décret [...] »⁶⁷. Cette norme de *droit* s'accompagne d'une norme *sociale*, qui consiste en ce que les individus se représentent comme étant une scolarité *achevée*. Ces normes évoluent naturellement avec le contexte socio-économique d'une société, comme nous avons pu y faire référence plus haut. Pour P.-Y. Bernard, cette distinction entre norme juridique et norme sociale peut permettre de faire la différence entre les termes de « déscolarisation » qui va renvoyer à un manquement à la règle de droit, et le « décrochage

⁶⁶ Pierre-Yves Bernard, *op. cit.*

⁶⁷ *Ibid.*, p6

scolaire » pour lequel « la norme sociale sert de point de référence »⁶⁸. Dans sa conférence sur la « déscolarisation », Dominique Glasman développe ce point comme étant l'un des facteurs d'émergence du « décrochage scolaire » en problème public : « Aujourd'hui dans notre pays, aller à l'école ou aller dans un dispositif de formation jusqu'à environ 20 ans est devenu la norme. La normalité sociale aujourd'hui à 17 ans c'est d'être élève bien que la scolarité obligatoire soit fixée à 16 ans. L'école est devenue une instance hégémonique de socialisation de l'enfance et de l'adolescence. L'école est pourvoyeuse d'identité sociale »⁶⁹.

Ces normes sont clairement identifiées et intériorisées par les jeunes que nous avons pu interviewer au moment de leur volontariat ou une fois celui-ci effectué. C'est ce qu'observe Cécile Van De Velde lorsqu'elle décrit cette pression intériorisée au « placement » des élèves français et le rôle absolument central que joue l'institution scolaire et le diplôme dans l'accès au marché du travail⁷⁰. Ainsi, à la question qui interroge leur vision de l'école à cette période de leur vie, ils ou elles relèvent très souvent l'importance du diplôme dans une société « comme la nôtre », le rôle socialisateur de l'institution et le sentiment que passer par l'école, « si on peut » est gage d'un parcours « réussi » -ou du moins dans tous les cas, « facilité ». Pour autant, comme nous l'avons vu plus haut, cela ne les empêche pas d'être extrêmement critiques à l'égard de son fonctionnement.

« On ne peut le nier, l'école est un élément indispensable. Ne pas avoir de bac dans une société comme la nôtre est un parcours du combattant. Il est vrai que certains peuvent s'en passer, car ils sont passionnés de quelque chose qui ne demande pas le niveau V, mais pour ceux qui sont indécis ou en perpétuelle demande de changement, ne pas l'avoir est un poids ». W., en service civique,

18 ans

« C'est important, je dirais que vraiment jusqu'au collège, 'fin jusqu'en 6è 5è peut-être jusqu'à la 3^{ème} c'est important c'est vrai mais... j'ai vachement de mal moi avec l'école. Ça a pas été une bonne période pour moi dans plein de ... au niveau de plein de choses quoi [...] ». C., 20 ans, en

emploi d'avenir

« L'école je pense ça permet de t'ouvrir à d'autres personnes parce que si tu restes chez toi-même à apprendre bah tu restes chez toi, tu bougeras pas de chez toi, tu feras rien d'autre. Ça te fait voir certains trucs par exemple. Ouais on peut dire c'est chiant l'école t'y vas pour rien au final mais du coup ça te sert pour plus tard ». J₁. 18 ans, en service civique, parcours coordonné

⁶⁸ *Ibid.*, p7

⁶⁹ « Les processus de déscolarisation » par Dominique Glasman Mercredi 9 février 2011

⁷⁰ Cécile Van De Velde, *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, Paris, 2008

« Ce qui est un peu dommage car je suis passionné par l'école aujourd'hui, vraiment. Je crois que je reprendrais un jour les études, mais ce qui me dérange c'est le système scolaire, le fait d'apprendre, de découvrir, c'est génial. [...] Après je comprends tout à fait ceux qui décrochent mais je les encourage quand même à essayer de raccrocher par d'autres biais, [...] pour moi c'est important de ne pas sortir non qualifié du système scolaire. [...]» J₂, 24 ans, en emploi d'avenir chez les Petits Débrouillards

Interrogé sur son rêve A., 18 ans, en service civique conclut : *« c'est ce que j'aimerais faire, je sais que c'est un petit peu chaud et qu'il sera peut-être pas réalisable parce que dans dix ans j'aurai changé de mentalité mais en attendant moi ça permet de me dire que bah faut que je construisse un projet, faut que je me lève tous les matins pour trouver du travail, faut que je trouve une mission, un BTS l'année prochaine et... faut que je trouve.. faut que je réussisse mon bac cette année quoi. Parce que sans ça bah, c'est même pas la peine d'y penser à cette merde »*

Ce rapport à la norme scolaire et cette pression au diplôme peuvent être renforcés dans un certain sens par cette initiative qui est d'utiliser le dispositif du service civique à des fins de « raccrochage » scolaire. A cet égard, certains professionnels du secteur associatif que nous avons pu interroger sont très sceptiques. Nous abordons cet aspect un peu plus loin lorsque nous revenons sur la définition et les origines du service civique et interrogeons son rapprochement avec l'institution scolaire dans le cadre pensé par le cahier des charges 2013⁷¹.

La référence directe ou indirecte à ces normes va venir légitimer l'action publique dans ce domaine. On sait également que les normes sont les véhicules de représentations sociales d'un phénomène, d'un public. Un autre point développé par D. Glasman dans son intervention consistait à rappeler le contexte sécuritaire au début des années 2000 et dans lequel la jeunesse, et plus particulièrement les jeunes déscolarisés étaient associés aux délinquants. On se souviendra des mesures qui avaient été prises alors de supprimer les allocations familiales et d'infliger une amende aux familles dont les enfants pratiquaient le grand absentéisme⁷². Les travaux de Françoise Œuvrard et Dominique Glasman⁷³, et d'autres, ont contribué à fortement nuancer cette approche.

⁷¹ Cahier des charges Service Civique dans le cadre du dispositif « Objectif formation emploi » 2013

⁷² Consulter à ce titre le rapport de la Mission Permanente d'Evaluation de la Politique de Prévention de la Délinquance, *la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaires*, 2011

⁷³ Françoise Œuvrard, Dominique Glasman (Dir.), *La déscolarisation, La Dispute*, 2004

Lorsque nous avons développé notre point sur l’insertion sociale et professionnelle en revenant un peu sur sa genèse et les contextes de son utilisation, nous avons mentionné notamment que le Rapport Schwartz en 1981 avait officialisé le terme en faisant référence aux jeunes « peu qualifiés » ou « sans qualification ». D’autres notions vont venir étayer ce que les acteurs publics désignent implicitement comme une bonne insertion et le chemin pour y parvenir (voir précédent encadré) : « le rapport Schwartz présente, de manière qu’on peut qualifier d’idéaltypique, l’ensemble de ces notions. L’autonomie, la responsabilité, la citoyenneté sont de véritables leitmotifs [...] L’autonomie, l’indépendance, la maîtrise de son existence, la responsabilité, la citoyenneté, voilà les signes d’une bonne insertion ou plutôt, voilà les critères à partir desquels sont évalués les jeunes (catégorie indifférenciée) »⁷⁴. Ainsi des concepts souvent utilisés dans la présentation des dispositifs d’insertion mobilisés pour lutter contre le « décrochage scolaire »⁷⁵. Comme le développent J. Bonniel et B. Lahire dans leur article sur la présentation de la notion d’insertion, les auteurs du rapport font référence à une exigence démocratique afin de justifier l’intérêt porté à ce public fragilisé par le manque ou l’absence de qualification. En effet, il s’agit de lutter contre les inégalités dont ils sont victimes afin de mettre tout en œuvre pour que ces derniers puissent participer au débat démocratique et à la vie de la société. Dans le rapport Schwartz, cette ambition est présentée comme une « obligation nationale ». Il s’agit là d’une manière rhétorique de présenter ce que sont les valeurs morales et les comportements valorisés dans la société. Sous un aspect altruiste et « généreux », le rapport oriente les valeurs sur lesquelles vont ensuite s’appuyer les dispositifs pour peser sur les comportements⁷⁶. C’est dans une rhétorique similaire que Martin Hirsch construit son discours adressé à l’Assemblée Nationale dans le cadre d’une proposition de loi relative du service civique le 4 février 2010 :

«La création d’un service civique est tout sauf un acte anodin. Le terme de « service civique » est porteur d’une très haute ambition pour notre Nation, pour notre société et pour notre jeunesse. Servir et faire preuve de civisme. Reconnaître après une longue éclipse, que notre pays a besoin d’engagement, et singulièrement de l’engagement des jeunes. Donner une nouvelle jeunesse au creuset républicain et offrir de nouvelles perspectives à la jeunesse d’aujourd’hui et de demain. [...]Le service civique sera un succès s’il permet aux jeunes qui portent en eux une soif d’engagement, un besoin de générosité, un souci d’altruisme, de réaliser leur projet dans le cadre

⁷⁴ Jacques Bonniel et Bernard Lahire, Remarques sur la notion d’insertion, op. cit., p26

⁷⁵ A ce sujet, on peut s’intéresser aux travaux de Léa Lima sur les « systèmes d’assistance jeunesse ». Lors de sa conférence à l’EHESP le 18/03/2014, « L’expertise sur autrui : la construction du jugement dans le cadre des commissions locales d’attribution du FAJ », elle évoque notamment cette injonction implicite au « projet » à destination des jeunes demandeurs de ressources/formation et qui conditionneraient l’allocation de l’aide publique.

⁷⁶ Jacques Bonniel et Bernard Lahire, op.cit., p29

du service civique. La société a besoin d'eux et de leur dire que devenir adulte, ce n'est pas se départir de ses idéaux de jeunesse, c'est de les vivre, de les faire grandir et de les faire partager. Ce succès suppose aussi que le service civique puisse mobiliser les jeunes qui n'ont pas de projet d'avenir, qui n'ont pas conscience de leur utilité dans la société, pour qui le lien avec une aventure collective est abstrait. Le service civique est un message que nous leur adressons, un appel que nous leur lançons. Nous ferons tous les efforts pour que le service civique leur soit accessible et devienne pour eux une opportunité de renouer avec la passion, avec l'effort, avec l'exigence, avec le goût du projet collectif [...] ».

Ainsi, toute politique publique, tout dispositif est chargé(e) de représentations sociales du public auquel elle s'adresse. Dans ce discours, les appels à la formation d'une *citoyenneté* –l'on est tenté de rajouter « active », un qualificatif couramment usité aujourd'hui-, à *l'engagement*, à la *solidarité*, au *civisme* dans un objectif global de cohésion sociale ponctuent le discours. Ces termes ne sont pas neutres et témoignent d'une vision orientée des jeunes qui composent la société et que l'on invite fortement à s'engager en service civique –et l'on peut s'interroger ici sur la notion de *volontariat*. Il nous est apparu essentiel de faire ce petit détour théorique pour aborder dans notre cas, le « décrochage scolaire ».

b) Intériorisation de l'échec, se définir en « réinsertion » à 16 ans

Les pouvoirs publics ont l'obligation de **suivre les jeunes de 16 à 18 ans, sans diplôme et sans emploi, de façon à ce qu'aucun d'entre eux ne soit laissé hors de tout système de formation, d'insertion ou d'accompagnement vers l'emploi**⁷⁷.

Comme nous l'avons mentionné un peu plus haut, cette volonté d'utiliser le service civique à des fins de « raccrochage scolaire » soutient implicitement l'idée qu'un parcours « réussi » ne peut se passer de diplôme. Cet aspect du diplôme que l'école délivre en arrive à être plus important –à la façon dont il est présenté dans le dispositif- que ceux des vertus socialisatrices⁷⁸ de l'institution et d'acquisition de savoirs. Le Cahier des charges présente le Service Civique dans le cadre du

⁷⁷ Site du Ministère de l'Éducation : URL : <http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html#Les%20dispositifs%20pour%20les%20jeunes%20qui%20ont%20d%C3%A9croch%C3%A9%20du%20syst%C3%A8me%20scolaire> [le 4/04/2014]

⁷⁸ Ce lieu de l'école où se pratique notamment « l'art de la rencontre », in Albert Jacquart, *Mon Utopie*, Stock, 2006

dispositif « Objectif formation emploi »⁷⁹. Cet « objectif » illustre à lui seul l'orientation qui va être donnée au service civique dans le cadre du « décrochage scolaire », c'est-à-dire celle d'amener à la qualification et à l'emploi et participe de la construction des normes d'un parcours d'insertion socialement valorisé. On retrouvera dans ce cahier des charges la présentation de deux « formules » pour ce public spécifique qualifié de « décrocheur », à savoir un service civique en « alternance » -une semaine découpée entre journées de formation en établissement scolaire et service civique-, ou « à temps plein » -service civique « traditionnel » mais avec un lien conservé avec l'établissement scolaire à travers le référent « éducation nationale »⁸⁰. Ces dispositifs sont présentés comme « des solutions spécifiques permettant d'allier projet de formation et mission d'intérêt »⁸¹. Dans chaque « formules », le volontaire est co-tutoré par un référent de la structure dans laquelle l'engagement a lieu et par un référent de l'éducation nationale. Dans les deux cas, les référents doivent travailler avec le/la jeune et tout le long de son volontariat, son projet professionnel et la formation qualifiante vers laquelle il/elle peut être orienté(e). Dans le cas du service civique à « temps plein », il s'agit notamment de « travailler sur le projet personnel et professionnel du jeune tout au long du Service Civique afin de lui proposer impérativement à l'issue de sa mission des solutions: reprendre sa scolarité, obtenir une qualification professionnelle en lycée professionnel, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation ou rechercher un emploi »⁸². Dans le cas de la formule en « alternance », il est mentionné : « il est impératif que des solutions lui soient proposées : reprendre sa scolarité, obtenir une qualification professionnelle en lycée professionnel, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation ou rechercher un emploi »⁸³.

D'autre part, le jeune « décrocheur » doit montrer sa « motivation » pour accéder à une mission de volontariat se référant à l'une ou l'autre formule. Derrière le terme de « motivation », la cohérence du « projet professionnel » apparaît clairement –notamment dans une optique d'orientation scolaire et/ou professionnelle.

En effet, il est rappelé dans le cahier des charges du service civique adapté au « décrochage scolaire » que : « Pour accéder à ces dispositifs, le jeune décrocheur doit faire preuve de motivation. Il s'agit d'un engagement volontaire⁸⁴. Le jeune devra bénéficier d'un

⁷⁹ Cahier des charges Service Civique dans le cadre du dispositif « Objectif formation emploi » 2013. « Un contrat " Objectif Formation-Emploi " est proposé au jeune avec pour finalité un parcours personnalisé de retour en formation initiale sous statut scolaire », p4.

⁸⁰ *Ibid.*, pp6-7

⁸¹ *Ibid.*, p6

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*, p7

⁸⁴ La notion de « volontariat » est précédée ici d'assez fortes conditions et relativement encadrée. On peut s'interroger sur ce que cet acte conserve de spontanéité et de liberté d'engagement.

accompagnement dans la recherche de sa mission de Service Civique, d'un projet et d'un organisme d'accueil ». Egalement, « chaque jeune doit, tout au long de sa mission de Service Civique, construire son parcours personnel et professionnel, ce temps doit l'aider à trouver la meilleure solution correspondante à son projet ». Le terme de « projet », décliné sous toutes ses formes : « d'avenir », « professionnel », « personnel » ponctuent régulièrement le document. Or, il semble important de rappeler ici que les personnes en « décrochage » scolaire pouvant candidater au service civique ont tout au moins 16 ans, tout au plus 20. On peut se demander alors dans quelle mesure l'attente d'un projet construit peut faire écho aux projections dans l'avenir de ces jeunes gens ?⁸⁵ Quelle vision de la jeunesse sous-tend cette injonction à l'orientation et au « placement »⁸⁶ ? Ne va-t-elle pas à l'encontre de ce que le dispositif de service civique semblait vouloir encourager : prendre un temps pour se chercher, acquérir des compétences, s'inscrire dans un réseau de relations sociales et professionnelles à un moment où le/la jeune est mis(e) en marge du parcours traditionnel dans lequel s'inscrit la majorité des personnes de son âge ? Ne renforce-t-elle pas ce sentiment présent chez les jeunes Français d'une « absence de droit à l'erreur » ? En effet « si les jeunes Français anticipent une absence de droit à l'erreur, c'est qu'ils évoluent dans un environnement conditionnant le statut socioprofessionnel au niveau d'études et au premier emploi atteints à l'issue de leurs années de jeunesse. L'intériorisation de l'enjeu de la formation initiale induit des trajectoires d'études linéaires et précoces [...] »⁸⁷.

Durant notre enquête, nous avons pu assister à un entretien de sélection pour un volontariat en service civique au sein de la structure. Un des candidats déclare alors que, s'il était pris, sa « réinsertion » serait en bonne voie⁸⁸. La responsable du service jeunesse qui menait l'entretien avec son adjointe le reprend en lui demandant de réaliser l'importance symbolique du terme, utilisé communément pour les anciens détenus libérés. En effet, si on parle de « réinsertion » pour des personnes ayant passé plusieurs mois voire plusieurs années en prison, il pouvait être choquant de se l'entendre dire de la bouche d'un jeune homme de 16 ans qui n'avait pour seul « tort » que d'avoir quitté l'école avant son terme. Ainsi, il semble que l'injonction à *l'insertion professionnelle et sociale* qui guide les dispositifs s'adressant aux jeunes en difficulté depuis le

⁸⁵ Cela n'est pas sans rappeler un exposé récemment tenu par Léa Lima à l'EHESP sur l'obtention de subventions à la formation pour un public fragilisé⁸⁵. La sociologue évoquait alors le fait que le/la candidat(e) devait alors implicitement répondre d'une logique de parcours qu'il ou elle n'a pas forcément au moment de sa demande d'aide –en effet, l'aide financière du F.A.J. et l'accompagnement social visent à soutenir la personne dans la reprise en main de son parcours au moment où celle-ci est en droit de se sentir perdue : « L'expertise sur autrui : la construction du jugement dans le cadre des commissions locales d'attribution du FAJ », Léa Lima, maître de conférence au CNAM, Paris le 18/03/2014 dans le cadre des séminaires du mardi à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.

⁸⁶, *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, 2008

⁸⁷ Cécile Van De Velde, *op. cit.*, p113

⁸⁸ Entretien de sélection du 28/03/2014 avec M., 16 ans.

Rapport Schwartz participe au renforcement du caractère stigmatisant, excluant, anormal, socialement dévalorisé, du « décrochage scolaire ». De quoi/de qui ce jeune se sent-t-il exclu ? Dans quoi se voit-il réinsérer ? Sous quelle(s) condition(s) ?

On peut donc légitimement s'interroger sur ces normes qui régissent les parcours au travers de dispositifs ciblés, comme celui du service civique à l'encontre des « décrocheurs ». La combinaison des représentations sociales que véhicule le terme de « décrocheur » avec celle de l'injonction au « projet » et à la diplomation participe d'une responsabilisation de l'individu toujours plus précoce dans un souci de rentabilité économique et de réduction du chômage. La question du sens des apprentissages et de leurs rapports au(x) diplôme(s) dans un projet de société global semble se poser beaucoup moins. La pression au « placement » passe outre l'importance du temps long en matière d'éducation, de développement personnel et de formation dans un monde où l'individu est de plus en plus amené à construire tout seul son parcours et ses repères identitaires.

L'intérêt « professionnalisant » du service civique est également présent chez le jeune, nous le verrons un peu plus loin. Celui-ci s'explique souvent par le contexte socio-économique et d'insertion sur le marché du travail difficile en vue duquel il ou elle souhaite s'armer. Très souvent, cette ambition de gagner en expérience et en compétence se double d'un fort désir de « souffler », de se laisser le temps de l'incertitude, de l'expérimentation et de l'erreur. Le tout révèle fréquemment une angoisse face à l'avenir, celui de « l'après service civique ».

« Faire un service-civique offre des opportunités, mais également des craintes face à « l'après », car oui, que ferons-nous après ? Je n'ai pas de diplôme, et mon avenir est incertain, ma situation est temporaire, après cela, les interrogations d'autrefois reviendront. Je n'ai que cette pensée de croire que cette expérience m'aura donné un peu plus de confiance en moi et quelques compétences en plus qui feront que les choses paraîtront différentes d'avant. [...]. J'ai des rêves et des projets oui, mais ils sont retenus par des centaines de questions, comme : « Dans une société comme la nôtre, peut-on encore se permettre d'avoir des rêves ? De pouvoir les réaliser ? » ; « Trouverai-je ma voie ? » ; « Trouverai-je les moyens, financièrement, moralement et physiquement parlant ? » ; « Est-ce que j'arriverai à me démarquer et à percer ? » Ou tout simplement, « Aurai-je les capacités ? » ... Je voudrais aller dans un métier d'art, d'édition ou de psychologie, évidemment, je n'ai pas choisi les domaines les plus accessibles d'accès !! », W., 18 ans, en service civique

« Je vais pas chercher à voir trop loin parce que chercher à voir trop loin c'est placer de faux espoirs ou... pas seulement ça mais tu peux jamais deviner ce qui va se passer donc autant faire le

jour le jour. Ça peut être bien de prévoir mais si tu prévois quelque chose de trop grand alors que tu sais que tu galèreras ou que y a très peu de chances, vaut mieux faire au jour le jour et tu verras justement. Le fait de faire au jour le jour ça peut totalement changer de ce que t'avais prévu, donc t'es sûr de pas être déçu ». J₁., 18 ans, en service civique, parcours coordonné.

« Ma génération, ta génération, on a été éduqué par le loisir, le rêve, je me vois pas travailler dans autre chose que ma passion, ce que j'aime. J'ai pas envie d'être frustré plus tard, c'est la peur d'être frustré. [...] c'est accepter l'échec aussi. Je préfère être dans un boulot qui me plait pas et d'avoir essayé que d'être dans un boulot qui me plait pas et de rien avoir fait [...] La réussite aussi, c'est des enjeux. Faut y croire. [...] ». P., 20 ans, en service civique

Conclusion de la première sous-partie :

La multiplication des dispositifs de lutte contre le « décrochage scolaire » depuis que celui-ci est qualifié de problème public pose par extension la question de la diversité des formes pédagogiques internes au système scolaire qui permettent de toucher et de faire s'y épanouir le plus grand nombre. Elle renforce également l'importance donnée au diplôme quant à l'insertion professionnelle et sociale du jeune. Finalement cette injonction au rattachement ne contribue-t-elle pas à formaliser et à normaliser davantage encore le parcours scolaire, et plus globalement, le parcours de vie de l'individu ? En effet, la priorité donnée à l'insertion professionnelle et à la constitution de son employabilité sur celui de l'engagement « citoyen » et de la découverte du monde hors de l'école semble aller en ce sens. C'est dans ce contexte qu'il nous a paru intéressant de questionner l'objectif de réajuster le service civique afin de ramener l'individu en formation ou dans le système scolaire. En effet, cela revient à interroger les représentations sociales et normatives d'un parcours de formation réussi, ou tout au moins celles véhiculées par ce dispositif. C'est ce que nous allons voir maintenant. Nous détaillons dans la partie qui suit comment, historiquement, le volontariat auquel s'intéressent les pouvoirs publics est porteur d'une vision de la jeunesse à occuper et à éduquer à la citoyenneté. Nous interrogerons la permanence de ces objectifs aujourd'hui à l'aune de cette injonction à l'insertion sociale et professionnelle que nous avons développée plus haut, et nous arrêterons sur les liens ambivalents qui existent entre volontariat et travail salarié en tentant d'identifier ce qu'ils nous apprennent sur le sens attribué par les acteurs de part et d'autre du dispositif. Enfin, l'ambition de réajuster le service civique afin qu'il touche davantage ce public défini comme « décrocheur » part également d'une volonté légitime de démocratisation du dispositif qui, si elle était prévue à l'origine, s'avère

dans les faits controversée. Cependant, l'injonction au « raccrochage » et notamment celui qui consiste à ramener l'élève à l'école ne fait pas forcément l'unanimité et peut être discutée. C'est ce que nous essaierons de montrer à la fin de notre premier chapitre en évoquant les positions de trois associations d'éducation populaire. Ces témoignages viseront également à souligner l'importance des acteurs et des personnalités participant à l'animation du dispositif –Agence du service civique, collectivités, associations- dans la façon où celui-ci va être vécu et investi par le/la jeune.

B. La valorisation par les pouvoirs publics du volontariat : une histoire longue. Le service civique au service du « raccrochage scolaire »⁸⁹ et de l'insertion professionnelle et sociale

Dans notre précédent mémoire sur une association d'éducation populaire de volontariat international⁹⁰, nous avons développé l'ambivalence qu'il pouvait y avoir dans le principe du volontariat. A travers l'exemple historique des chantiers de jeunesse nous avons montré comment ces derniers consistaient à la fois en un modèle d'engagement de la jeunesse et un outil de politique publique investi tant par les associations que les pouvoirs publics dès le XX^{ème} siècle. Ces deux acteurs agissaient chacun sous l'impulsion de motivations humanistes, de cohésion sociale, mais aussi économiques et idéologiques. Olivier FARRON, auteur d'un essai sur les chantiers de jeunesse durant l'entre-deux-guerres⁹¹, cite quelques arguments développés par Henri Frenay, fondateur de la revue *Combat*, qui appuie la thèse de l'ambivalence structurelle des chantiers : « Officiellement ils sont destinés à réduire le chômage, à canaliser les énergies d'une jeunesse dont les pères pour la plupart sont prisonniers, en leur faisant accomplir des travaux d'intérêt général. Mais dans l'esprit de l'armée, il s'agit de leur donner les bases d'une instruction militaire : discipline, propreté, endurance, et en même temps de réunir toutes les informations qu'un bureau de recrutement rassemble sur chaque individu »⁹². On ne peut ici faire l'impasse sur ce que cette ambivalence semble avoir aujourd'hui d'actuel à travers le dispositif de service civique : ses liens avec le monde de l'emploi –voire du *non-emploi*-, ses origines le rappelant au

⁸⁹ On tend à utiliser de plus en plus le terme québécois de persévérance scolaire pour illustrer ce concept qui consiste à « réinscrire un jeune à un programme d'étude après une période d'absence plus ou moins longue », URL : [http://www.crepas.qc.ca/69-quelques_d%E9finitions].

⁹⁰ *Comment rester une association militante d'Education populaire : Solidarités Jeunesses à l'épreuve de l'action publique*, mémoire de Master II Politique Comparée, IEP d'Aix en Provence, 2012

⁹¹ Olivier Farron, *Les chantiers de jeunesse, avoir 20 ans sous Pétain*, Grasset, Paris, 2011, p14, cite Henri Frenay, *La nuit finira*, Paris, Robert Laffont, 1973,

⁹² *Ibid.* p70.

monde militaire, ses ambitions éducatives clairement défendues dans le discours de M. Hirsch⁹³, président de 2010 à 2014 de l'Agence Nationale du Service Civique, d'un éveil à la *citoyenneté*.

1. Volontariat : éducation, formation, insertion, un triptyque historique

a) L'émergence du service civique et présentation des objectifs initiaux (2010)

Nous nous appuyons ici sur un dossier rédigé par la Conférence Permanente des Coordinations Associatives sur l'émergence et les enjeux du service civique. Les articles développés s'appuient sur les études conduites à son sujet dans le champ de la sociologie et de la science politique (Valérie Becquet) et de la sociologie du travail (Maud Simonet et Matthieu Hély)⁹⁴. Les formes civiles du service national mises en place dès les années 1960 au travers du dispositif des « objecteurs de conscience » sont l'ancêtre du volontariat en service civique, dispositif d'engagement volontaire institutionnalisé par les pouvoirs publics –à l'opposé des chantiers de volontaires organisés à l'interne des organisations associatives. A la suspension du service national obligatoire est créé le volontariat civil visant à « apporter un concours personnel et temporaire à la communauté nationale dans le cadre d'une mission d'intérêt général, ou à développer la solidarité et le sentiment d'appartenance à la Nation ». Il s'adressait aux jeunes de 18 à 27 ans, pour une durée de 6 à 24 mois, et concernait trois domaines, « la défense, la sécurité et la prévention », « la cohésion sociale et la solidarité », et enfin « la coopération internationale et l'aide humanitaire »⁹⁵. Au début des années 2000 le statut de volontariat est défini et précisé par différentes circulaires portant sur le volontariat international et associatif. Dans le contexte des émeutes qui éclatent en 2005 dans les banlieues, une loi relative à un dispositif de service civil volontaire, l'ancêtre direct du service civique, est promulguée dans le cadre de la Loi pour l'Égalité des Chances en 2006⁹⁶. La superposition des cadres administratifs relatifs aux différents volontariats créés depuis la fin des années 1990, la faiblesse des financements publics malgré les volontés politiques affichées de toucher des publics élargis, le caractère parfois confidentiel et élitiste de certains volontariats ont participé de la volonté de clarification de ces modes

⁹³ Discours de Martin Hirsch le 4 février 2010 devant l'Assemblée Nationale pour présenter la proposition de loi relative au service civique.

⁹⁴ *Le Service Civique*, Bulletin de la CPCA, n°13, septembre 2010, 44p.

⁹⁵ *Ibid.*, p6

⁹⁶ *Ibid.*, p7

d'engagement volontaire –bien que là encore, les discussions ont été vives quant au caractère obligatoire ou non de ces nouveaux dispositifs. En 2008 Luc Ferry est chargé, par le Président Nicolas Sarkozy, de réfléchir à la rénovation du Service Civique. La proposition de créer un volontariat de service civique apparaît dans le Livre Vert sur les politiques de Jeunesse (2009) présenté par Martin Hirsch, le futur président de l'Agence Nationale du Service Civique. En mars 2010, la loi sur le Service Civique est promulguée. Elle regroupe un certain nombre des volontariats qui lui précédaient également en même temps qu'elle donne naissance à ce nouveau dispositif⁹⁷.

b) Un service civique pour répondre au « désœuvrement » des jeunes?

« Il me semble, peut-être parce que j'ai une autre vision de l'adolescence, qu'il existe, entre la sphère privée, qui est celle de la famille, et la sphère publique, qui est celle de l'école au sens large du terme, un espace intermédiaire laissé vide. Dans cet espace-là, beaucoup de jeunes gens sont désœuvrés : au plan moral, au plan intellectuel et même au plan physique. Ils ne disposent pas d'endroits où aller, de services à qui proposer leur aide. La question à laquelle nous tentons de répondre dans ce rapport a donc été : que peut-on leur offrir dans cet espace-là ? »

Martin Hirsch, Propos recueillis par Brigitte Perucca, Pour un service civique volontaire, Le Monde, le 13/09/2008

Cet intitulé volontairement provocateur vise en réalité à s'interroger sur les valeurs et les représentations qui ont sous-tendu la création du service civique. Nous l'avons vu, chaque dispositif est animé par les représentations parfois normatives de ceux qui les organisent. Il a pour objectif, de façon plus ou moins implicite, la conformation à ces normes des publics auxquels ils s'adressent. Comme nous l'avons vu, le volontariat se développe à la suspension du service national obligatoire. Cette « continuité » est illustrée par le fait que le cadre juridique dans lequel s'inscrit le statut de volontaire appartient à ce même code du service national⁹⁸. Lors de la Journée « Défense et Citoyenneté » (ancienne journée d'Appel à la défense) obligatoire pour tous les jeunes à partir de 16 ans, le service civique leur est présenté. Si l'objectif est de vouloir profiter

⁹⁷ Pour plus de détails quant aux différents volontariats et dispositifs d'engagement que cette loi recouvre, consulter la page de service public dédiée : URL : [<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F13273.xhtml#N10100>]

⁹⁸ Référentiel des missions de Service Civique, p5

de l'occasion pour informer un public massif et mixte sur ce dispositif et les opportunités qu'il offre, on peut se demander quelle réception il en est fait par des individus qui le découvrent présentés dans un espace clos, par des hommes en uniforme dont le propos orienté finit de les identifier au domaine militaire. Il apparaît ici pertinent d'interroger tout le sens que prend la présentation du service civique au sein de l'institution scolaire, lieu d'apprentissage et de rencontres, dans lequel on trouvera les mêmes publics.

Notons au passage ce terme *citoyenneté* –journée *Défense et Citoyenneté*- qui émerge dans le discours politique en même temps que la création des différents modes de volontariat. Il est important de rappeler le contexte qui précède et entoure la création des différents dispositifs d'engagement volontaire de la jeunesse au début des années 2000. Ainsi l'article qui s'intéresse aux débats parlementaires qui précédèrent au vote de la loi sur le Service Civique en mars 2010 évoque les deux vagues d'évènements qui, selon leurs auteurs, ont favorisé et orienté les débats :

« Une première vague [de discussions et de proposition autour des modalités de volontariat] intervient en effet suite à la canicule de 2003 et au décès de plusieurs milliers de personnes âgées. Une seconde voit le jour après les émeutes dans les banlieues en 2005. Les origines et les conséquences de ces deux séries d'évènements n'ont que peu de points communs, mais toutes deux ont suscité une forte émotion collective et des inquiétudes quant à l'affaiblissement du lien social et de la cohésion nationale. Ainsi ces différents projets ont-ils vu le jour dans des climats de malaise social dont la jeunesse devenait un symptôme criant »⁹⁹.

La réception de ces évènements par l'opinion publique –bien que rigoureusement, on ne puisse parler d'une opinion publique homogène- a contribué à se forger une opinion de la jeunesse au sein des politiques, représentations que l'on va retrouver dans les appels à *l'engagement citoyen* au service de *l'intérêt général* à travers le dispositif de service civique. Il semble que la jeunesse actuelle ait perdu le sens de *l'intérêt collectif* et du *respect* de la collectivité, que dans un contexte de chômage croissant, elle peine à trouver des occupations socialement valorisées et il est de la responsabilité des pouvoirs publics –on retrouve l'effet de rhétorique évoquée dans notre partie portant sur les dispositifs d'insertion professionnelle-, de répondre à ce que l'on va traduire et qualifier de « demande d'engagement » de la jeunesse. Une telle interprétation des faits s'illustre par le discours de Martin Hirsch prononcé devant l'Assemblée Nationale et concernant la proposition de loi relative au Service Civique. Nous avons décidé ici d'en rapporter quelques extraits :

⁹⁹ *Le Service Civique*, Bulletin de la CPCA, n°13, septembre 2010, p9

« Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les députés,

La création d'un service civique est tout sauf un acte anodin. Le terme de « service civique » est porteur d'une très haute ambition pour notre Nation, pour notre société et pour notre jeunesse. Servir et faire preuve de civisme. Reconnaître après une longue éclipse, que notre pays a besoin d'engagement, et singulièrement de l'engagement des jeunes. Donner une nouvelle jeunesse au creuset républicain et offrir de nouvelles perspectives à la jeunesse d'aujourd'hui et de demain. Voilà ce dont il s'agit. [...] Si au cours de ces derniers mois, notre pays avait débattu de ce que c'est que d'être un citoyen dans notre pays, nul doute qu'il aurait considéré le service civique comme un instrument privilégié pour faire partager au plus grand nombre la grandeur et la servitude de la citoyenneté. Quand on analyse les maux de notre société, les déficits de notre cohésion sociale, la perte de sens, la crainte du déclassement, les difficultés à trouver les raisons de vivre ensemble, le magma des incompréhensions et le brasier des intolérances, on devrait naturellement répondre « service civique ». Notre pays a l'art de se déchirer sur les questions qui devraient l'unir, de polémiquer sur les sujets identitaires, de laisser les uns et les autres se disputer le monopole du bien commun. Le service civique est, lui, une réponse qui a vocation à rassembler, à réunir, à mobiliser, à transcender les clivages. Le service civique est une réponse appropriée aux défis que nous traversons que personne ne pourra s'approprier, mais que chacun pourra faire sienne. Le service civique doit être le catalyseur de l'engagement. [...] Le créer nous oblige. Il nous oblige à pouvoir offrir à tout jeune la possibilité de s'engager. Il nous oblige à en assurer la montée en charge. Il nous oblige à lui adjoindre des missions qui donneront un sens à cette période d'engagement. Il nous oblige à faire toute la place à celles et ceux qui se seront engagés pour l'une des causes nobles de ce service civique. [...] Nous en avons conscience. Nous ne sommes pas les premiers à mettre sur le métier l'ouvrage du service civique pour les jeunes. Nous avons tous à l'esprit les promesses non tenues, les envolées enflammées, les espoirs douchés, les attentes déçues. Il y a quatre ans, la création d'un service civil avait suscité l'enthousiasme. Ce devait être la réponse aux incendies dans les banlieues. Mais cette réponse a fait long feu. Faute de crédits, faute de volonté politique réelle, faute de constance de l'Etat. Je vous dis à cette tribune que cette fois, la parole sera honorée, les actes suivront, les moyens seront au rendez-vous. [...] Les jeunes, nous le savons, n'ont pas la juste place qui leur revient dans notre pays. Une société qui ne sait pas procurer un emploi pour ces jeunes ne saurait les contraindre à accomplir un service civique. Une société qui ne se montre pas suffisamment solidaire, pas suffisamment engagée vis-à-vis de la jeunesse ne saurait exiger d'eux une solidarité spécifique et un engagement particulier. Que la question se repose quand la situation des jeunes sera normalisée, pourquoi pas. Que le service

civique obligatoire tienne lieu, aujourd'hui, d'ersatz à une intégration nécessaire de la jeunesse, non. [...]Le service civique sera un succès s'il permet aux jeunes qui portent en eux une soif d'engagement, un besoin de générosité, un souci d'altruisme, de réaliser leur projet dans le cadre du service civique. La société a besoin d'eux et de leur dire que devenir adulte, ce n'est pas se départir de ses idéaux de jeunesse, c'est de les vivre, de les faire grandir et de les faire partager. Ce succès suppose aussi que le service civique puisse mobiliser les jeunes qui n'ont pas de projet d'avenir, qui n'ont pas conscience de leur utilité dans la société, pour qui le lien avec une aventure collective est abstrait. Le service civique est un message que nous leur adressons, un appel que nous leur lançons. Nous ferons tous les efforts pour que le service civique leur soit accessible et devienne pour eux une opportunité de renouer avec la passion, avec l'effort, avec l'exigence, avec le goût du projet collectif. [...] »

Ainsi de la mise en place des *formations civiques et citoyennes* auxquelles le volontaire a l'obligation de participer, à minimum de deux durant son volontariat. Certaines structures, comme la LdE 35, font le choix de grandir ce nombre. Nous avons pu participer à quelques-unes d'entre elles dans cette même structure. On peut s'interroger sur les termes qui visent à préciser l'objet de ces formations : « civiques » et « citoyennes », et de leur réception par les jeunes concernés. Les accuse-t-on de ne pas l'être assez ? Quelles images avons-nous d'un citoyen « accompli » ? De leur côté, la crainte de retrouver un enseignement « trop scolaire » proche d'un cours d'éducation civique, juridique et sociale, est présente. Ces formations dont le contenu est laissé à l'appréciation de l'instance organisatrice, sous respect des thèmes retenus par l'Agence du service civique (droits de l'homme, égalité homme/femme, environnement, etc.) a pour objectif de renseigner le jeune sur les débats et enjeux de société dans lesquels il s'inscrit et d'éveiller son intérêt et sa réflexivité à ces égards. Malgré la méfiance que de telles formations pouvaient éveiller, pour les raisons évoquées plus haut, chez un public en rupture avec le système scolaire, nous souhaitons ici citer un exemple recueilli lors de nos entretiens qui peut surprendre. Sans que la question n'ait été directement posée, mais plutôt en demandant à V., 22 ans, en service civique, s'il y avait selon lui des points communs entre l'école et le service civique, il nous répond :

« Les journées de formations, c'est ludique mais c'est scolaire en même temps. C'est le groupe en fait [...] Non franchement c'est pas mal, on peut fumer une clope, on va au resto. Mais c'est bien fait parce qu'on reste quand même ensemble toute la journée. S'ils avaient autorisé de manger ailleurs qu'au restaurant, ça aurait gâché la formation ».

Cet extrait nous éclaire quant au sens que prennent de telles journées qui rassemblent une vingtaine de volontaires répartis dans diverses structures sur des missions différentes et sur un territoire donné. Elles offrent une opportunité d'échanges les uns avec les autres et permettent de développer un « réseau », une préoccupation forte que nous avons pu relever régulièrement au cours de nos entretiens. Nous revenons sur cet aspect dans notre seconde partie qui porte sur les rétributions matérielles et symboliques perçues par le volontaire engagé en service civique. Enfin, selon les modalités d'animation –à la LdE 35, les modalités choisies sont celles reposant sur l'interaction des participants et des méthodes d'éducation non-formelle-, la formation se distinguera d'un enseignement à la fois scolaire et/ou à visée moraliste.

« [...] L'objectif de l'engagement de Service Civique est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur de nos défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront murir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel. Il a également pour objectif d'être une étape de vie au cours de laquelle des jeunes de toutes origines sociales et culturelles pourront se côtoyer et prendre conscience de la diversité de notre société. Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, le Service Civique est donc avant tout une étape de vie d'éducation citoyenne par l'action, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quelles qu'aient été leur formation ou leurs difficultés antérieures [...] ». Référentiel des missions de service civique, p3

c) Volontariat et (sous-) emploi : d'une *éducation* à la *citoyenneté* au développement de *compétences*, une contradiction apparente ?

Les liens entre bénévolat, volontariat et emploi salarié ont déjà fait l'objet d'études et de recherche¹⁰⁰ et ce n'est pas le centre de notre sujet ici. Nous ne pouvons cependant faire l'impasse sur l'exploration des liens qui existent entre le monde de l'emploi et celui du volontariat tant, d'une part, les frontières sont poreuses et d'autre part parce que ce thème est systématiquement évoqué dans nos entretiens. De nombreuses structures¹⁰¹, comme les volontaires, discutent de cette interaction en permanence pour ce qu'elle a de consubstantiel au sens que va prendre l'expérience et l'engagement en service civique et qui va lui être accordé, de part et d'autre.

¹⁰⁰ Pour ne citer le plus connu : Maud Simonet, *Le travail bénévole : engagement citoyen ou travail gratuit ?*, la Dispute, 2010

¹⁰¹ Un fait observé lors de notre participation aux différentes réunions organisées par la Direction Régionale de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale à Rennes dont l'objectif était de réfléchir collectivement à l'élaboration et à l'analyse d'une enquête sur l'après service civique. V. Rapport final d'enquête, Adèle Colin, *Le service civique, une expérience dans le parcours des jeunes*, 2013-2014.

Le dossier de la CPCA, lorsqu'il revient sur la généalogie du service civique, évoque les enjeux posés par la « concurrence des emplois-jeunes », moins coûteux pour les associations que le volontariat civil de cohésion sociale au début des années 2000 et qui concoure au succès mitigé de ce dernier¹⁰² :

« La promulgation tardive des textes d'application, et les faibles financements dédiés à la mise en œuvre du volontariat de cohésion sociale et de solidarité sont ainsi indissociables de cette nouvelle priorité politique née avec l'alternance gouvernementale, après les élections législatives de 1997. Les associations ont d'ailleurs eu largement recours aux emplois-jeunes, devenant même très rapidement leur premier employeur. En revanche, beaucoup d'entre elles se sont détournées du volontariat qu'elles jugeaient inadapté à leurs pratiques et surtout coûteux. La charge financière des jeunes recrutés revenait en effet, à l'exception de leur couverture sociale, aux structures qui les accueillait. Beaucoup d'associations ont fait le choix de ne pas s'inscrire dans le nouveau cadre proposé par les pouvoirs publics, y compris pour celles qui possédaient déjà des références anciennes au volontariat et au service civil ».

Cette question du détournement du dispositif par certaines structures visant à le substituer à un poste salarié en raison de son faible coût est malheureusement une réalité. Les volontaires sont conscients de ce risque et en fonction de la connaissance qu'ils auront du dispositif, des modalités d'exercice de leur volontariat au sein de la structure, de leurs rapports avec les autres salariés mais aussi de la place qui leur est faite, ils sauront plus ou moins se situer vis-à-vis de ce qui peut rapidement être une instrumentalisation économique du dispositif. Les deux témoignages suivants sont, à ce titre, intéressants. A la question qui est de savoir comment ils présentent le dispositif de service civique à leur entourage, les deux volontaires interviewés répondent :

« Lorsque que je le définis aux gens, je leur dis que le service-Civique est un contrat aidé permettant aux associations, dont les finances sont souvent restreintes, de pouvoir engager un jeune entre 18 et 25 ans à moindre coût afin d'aider la structure, l'alléger. Que cela permet d'avoir un pied dans le monde du travail, un salaire et des horaires appréciables ». W., 18 ans, en service civique

« J'explique que c'est l'Etat en gros qui me confie à une association. Après ça dépend des gens. Y a des gens qui vont pas comprendre d'être rémunéré beaucoup moins par rapport aux heures que je

¹⁰² *Le Service Civique*, Bulletin de la CPCA, n°13, septembre 2010, p6

fais. Y a beaucoup de compétences que j'ai eues grâce au service civique, et les heures que je fais c'est aussi un engagement associatif [...] mais c'est des sous-emplois nécessaires pour la survie des associations. Moi je ne me suis pas senti salarié, car mine de rien ils font vachement attention à nos heures tout... ils nous protègent vachement aussi par rapport à notre statut. Mais moi je pars du principe que quand on fait des études, qu'on trouve pas de travail, et qu'on va dans cette branche de nos études dans un service civique, moi je pense que c'est un sous-travail et qu'on devrait pas forcément accepter... enfin c'est pas le but du service civique pour moi que d'arriver avec des choses acquises et de faire son service civique. Ça apporte certes beaucoup de choses à l'association mais peut-être que la personne pourrait être sous un autre contrat... [...] Des fois on nous reproche de rien faire et on n'a vraiment rien à faire aussi, ça arrive, et il faut qu'ils admettent qu'on n'est pas salarié et moi j'estime ma légitimité à glander si j'ai envie de glander pour un certain moment quand j'ai rien à faire. Je vais pas me retrouver à faire de l'administratif... ou je peux en faire mais dans une certaine limite ; il faut que ça vienne de ma volonté. » P., 20, en service civique

Ces deux témoignages nous enseignent plusieurs choses. D'une part, ils illustrent la faible connaissance du dispositif dans l'environnement social des volontaires. Ce déficit de (re)connaissance du dispositif est également constaté par les volontaires plus généralement auprès des institutions publiques (CAF, Pôle Emploi, etc.). Ainsi, pour se faire comprendre par leur entourage, les volontaires sont contraints de comparer leur engagement indemnisé à ce qui demeure familier à tous, un emploi. Un engagement devient un travail ou une formation, une indemnisation devient un salaire, etc. D'autant que pour ces jeunes sortis du système scolaire avant d'en avoir obtenu le diplôme, se trouver « embauchés » dans une structure permet souvent de se revaloriser auprès de ses proches, de ses parents.

Ces témoignages nous renseignent aussi sur le caractère éthique des structures d'accueil qui vont s'appliquer à distinguer un engagement en service civique d'un emploi salarié tout en valorisant le volontaire, en le maintenant dans une posture d'apprentissage et d'échange réciproque de savoirs et de savoir-faire. Il souligne l'importance des temps organisés à l'échange de pratiques et la rencontre de ces mêmes structures afin d'interroger et de partager leurs positions à ce sujet. Enfin, le deuxième extrait nous éclaire quant au regard que porte le volontaire lui-même sur ses congénères lorsqu'il décrète qu'un service civique ne doit pas être utilisé à des fins de formation professionnelle en lien avec un parcours scolaire correspondant. Selon lui, le service civique doit être vécu comme une opportunité de découvrir un autre domaine, de se familiariser avec de nouvelles choses –une opinion que nous retrouvons régulièrement dans nos entretiens et sur laquelle nous revenons dans notre deuxième partie. En effet, un nombre important de jeunes

utilise le service civique comme une formation professionnelle et un « tremplin vers l'emploi ». Cette tendance, également observée sur notre terrain, peut être expliquée dans l'injonction implicite « au placement » (C. Van De Velde) développée plus haut. Dans un contexte où les employeurs exigent « de l'expérience »¹⁰³ tandis que le système scolaire actuel ne permet pas toujours –sauf formations professionnelles - d'en avoir, le service civique est appréhendé comme une opportunité de se frotter au « monde du travail » et d'acquérir des compétences.

« Après c'est sûr qu'on va pas être payé des mille et des cents parce qu'il y a beaucoup de monde sur les missions mais ce qui est dommage pour moi c'est d'avoir un statut de professionnel et de me retrouver avec une paye qui franchement, qui est... des moindres quoi.

- Et tu le recherches ce statut de professionnel ?

-bah j'ai pas le choix quoi... j'ai pas trop cherché ; une fois que j'ai eu mon année je pensais être pris à l'A.. Simon a préféré prendre des personnes en contrats d'avenir et du coup un peu compliqué pour moi de me trouver une place là-dedans en vrai salarié donc du coup le moyen de mettre un pied dans la structure et d'avoir une petite rémunération c'était la mission de service civique. Donc certes au début je faisais un peu la tronche on va dire mais maintenant ça va, l'engrenage est parti, donc voilà on va dire que ça me plaît et c'est enrichissant. [...] » V., 22 ans, en service civique

Nous le verrons dans notre seconde partie, il permet également d'explorer des pistes, d'affirmer ou d'infirmier une orientation.

Les discours et les textes politiques et administratifs se rapportant au service civique témoignent de la prise de conscience de ce glissement possible d'un engagement en service civique instrumentalisé en sous-emploi peu coûteux. Ils soulignent les raisons pour lesquelles le service civique ne doit pas être considéré comme un dispositif d'insertion professionnelle et encore moins comme un emploi salarié¹⁰⁴. Les visites de contrôle effectuées par l'Agence Nationale de Service Civique portent essentiellement sur cet aspect. Un encadrement plus poussé du service civique afin d'éviter les mauvaises utilisations qui peuvent en être faites interroge. En effet, les conséquences de ce contrôle resserré pourraient avoir plusieurs effets : une banalisation de cet exercice d'engagement dans le parcours des jeunes [on ferait ainsi « son service civique » comme

¹⁰³ Le terme est entre guillemets car c'est ainsi qu'il est introduit. Il peut tout et rien dire. Généralement les jeunes ont de l'expérience à travers leurs jobs d'été, leurs façons de voyager, leur sens de la « débrouille », mais peinent à les formaliser et les valoriser auprès des employeurs.

¹⁰⁴ V. Discours de M. Hirsch devant l'Assemblée Nationale sur la loi relative au service civique : « le service civique n'est pas un dispositif d'insertion, conçu comme un pis-aller pour des jeunes rencontrant des difficultés sur le marché du travail » et Référentiel des missions service civique, p5

l'on faisait autrefois « son service militaire »] mais aussi, dans une certaine mesure, une limitation des capacités d'innovation et de créativité des associations par un encadrement institutionnel très fort. Les fins poursuivies par les pouvoirs publics doivent être questionnées à la lumière du contexte socio-économique : une volonté de faire baisser le taux de chômage des jeunes ? Ou bien, dans une perspective plus structurelle, réformer le système éducatif dans l'objectif d'y intégrer des éléments d'expériences d'éducation non-formelle ? Dans tous les cas, la vigilance à l'égard d'une instrumentalisation du service civique économique par des structures peu regardantes, désinformées ou mal intentionnées est primordiale au regard des conséquences parfois négatives et destructrices qu'elle peut avoir sur l'individu.

C., 22 ans, en emploi d'avenir au moment de l'entretien, revient sur les raisons de la rupture de son contrat avec la structure dans laquelle elle était engagée :

« Les trois premiers mois ça s'est super bien passé et au bout d'un moment ils ont commencé un petit peu à abuser quoi. En gros j'avais le poste d'un animateur quoi. Normalement j'avais pas le droit d'être seule avec des enfants par exemple et ça m'est arrivé plein de fois de me retrouver seule avec un groupe à gérer un groupe. Alors en fait après j'ai été malade et on est venu me le reprocher que j'avais été malade et en fait le jour où je suis revenue je suis arrivée 5 minutes en retard et là du coup ça l'a pas fait du tout je me suis faite engueulée « ouais mais pour qui tu te prends d'arriver en retard machin, » ; moi je lui ai répondu tout de suite que du coup j'étais pas salariée puis qu'en plus j'avais le droit d'être malade donc .. ça va quoi. C'est suite à ce malentendu-là qu'on s'est quitté. Du coup j'ai fini mon SC à L. ».

Cette position de non-professionnel –car non salarié– peut parfois être vécue comme une frustration de la part du jeune, et d'autant plus si celui-ci a le sentiment d'avoir les compétences et les qualifications¹⁰⁵ pour l'être.

« J'étais un peu frustré de ça, de pas trop savoir pourquoi on n'avait pas le droit de faire le projet. Aussi l'aspect économique du service civique. Des fois on va avoir tendance à vouloir te rentabiliser au maximum, alors qu'à la base on n'est pas fait pour ça. Moi ça me dérange pas car à la base je suis dans le cadre de l'animation, je trouve ça cool. Mais ça peut être contraignant pour certaines personnes qui avaient une mission sur un papier et qui se retrouvent à faire complètement autre chose. Je connais aussi des cas de service civique où y a eu des abus [...]. Des fois ça envoie du rêve

¹⁰⁵ Dans le cas des enquêtés, qualifiés de « décrocheurs » au sens de la loi, les qualifications peuvent être notamment celles liées à l'animation (BAFA-BAFD, etc.). V., dont le témoignage est cité ici, était notamment lancé dans une validation du BPJEPS (niveau IV).

dans les missions et on se retrouve à faire des trucs nettement moins intéressants. P., 20 ans, en service civique

Il revient ensuite à la structure de prendre conscience de cette frustration, d'en discuter avec le volontaire, de valoriser son rôle tout en lui montrant en quoi sa position le distingue des autres salariés de la structure. Ces questions peuvent être abordées dans le cadre des formations *civiques et citoyennes* comme nous avons pu l'observer à la LdE 35 ou en tête à tête entre le/la jeune et son/sa tuteur (-rice).

Enfin, au sein de certaines associations et quant à leurs activités, les frontières sont parfois très minces entre engagement et travail. C'est le cas parfois dans le milieu de l'animation. Ainsi est-il difficile de se positionner lorsque l'on doit concilier ces deux pans tout en échappant à l'utilisation détournée du service civique en sous-emploi. Cette situation exige de la structure qu'elle élabore des stratégies pour que celui-ci demeure « une étape de vie [...] un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront murir, gagner en confiance en eux, en compétences [...] loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles¹⁰⁶ :

« Dans les inconvénients que je vois et pas forcément dans ma structure [...] c'est cette semi exploitation où on fait du travail déguisé. Chez LPD on essaie d'éviter ça. C'est comme partout en fait, si on suit la Charte exacte du service civique, le service civique n'a pas le droit de faire grand-chose au final. Je trouve ça critiquable. C'est censé cadrer les dérives donc c'est intéressant. Maintenant ce qu'on disait l'animation par exemple, un volontaire ne devrait pas pouvoir faire de l'animation en arrivant chez nous. Sauf que les ¾ des gens qui postulent bah c'est pour faire de la médiation, de l'animation avec nous, enfin, c'est le cœur de notre métier. Si on les pointe et qu'on leur dit : bah non tu vas faire autre chose parce que t'as pas le droit de faire de l'animation, c'est un peu bizarre quoi ». J.2, ancien volontaire en service civique, en emploi d'avenir dans une association d'éducation populaire

Un enjeu que pose également la distinction entre service civique et emploi consiste en la définition que l'on retiendra de la notion *d'engagement* (V. II, 1.). Z₂, 18 ans, employé au moment de l'entretien, fait ainsi la part des choses, entre son engagement en service civique et ce que l'on pourrait être tenté de considérer comme un emploi :

¹⁰⁶ Référentiel des missions de service civique, p3

« Payé 545€ à rien foutre ! (rires) non mais je disais ça parce qu'en fait pour moi quand le travail te plaît c'est pas du travail. C'est une phrase qui est simple mais pour moi c'est vraiment ça, quand quelque chose te passionne, j'appelle pas ça du travail, c'est ta passion. Si j'ai rien à faire de ma carcasse, autant m'occuper pour faire des trucs [en parlant des autres petites missions sur lesquelles on pouvait lui demander de s'engager à l'impromptu, telles que tenir le bar lors de représentations ou de distribuer les flyers]. »

Ce n'est pas le cas ici, mais on devine qu'à certaines occasions des structures mal attentionnées puissent instrumentaliser cette notion d'engagement –de « dévouement »- en exigeant par exemple la tenue d'heures supplémentaires ou l'exécution de tâches rébarbatives.

Loin d'avoir été exhaustif sur le sujet, nous avons choisi de montrer ici par quelques éclairages quels pouvaient être les enjeux relatifs à cette tension entre service civique et formation professionnelle/emploi quant à son objectif initial. Celui-ci, défini avant tout comme une opportunité de « s'engager » mais aussi de se former et d'acquérir savoir et savoir-faire, pose la question du caractère éthique des structures et des processus de situation de la responsabilité en son sein. Pour autant, il est également mentionné dans le référentiel des missions de service civique que ce dernier puisse être, pour les volontaires, un « temps [pour] réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel »¹⁰⁷. Enfin, dans le bilan nominatif qu'effectue le volontaire, il n'est pas fait mention directement des dimensions relatives à « l'engagement » du volontaire mais plus largement des compétences acquises dont il pourra se servir dans son parcours *d'insertion professionnelle* :

« En application de l'article L. 120-1 du code du service national, chaque volontaire en Service Civique doit recevoir au terme de sa mission une attestation de Service Civique et un bilan nominatif qui décrit les activités exercées et évalue les aptitudes, les connaissances et les compétences acquises pendant la durée du Service Civique [...]Le Service Civique constitue pour les volontaires une étape d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel au cours de laquelle ils découvrent et acquièrent des aptitudes, des connaissances et des compétences. Le bilan nominatif poursuit deux objectifs : d'une part permettre au volontaire de prendre conscience de ses acquis, et d'autre part de lui fournir un document attestant de ceux-ci, document dont il pourra se prévaloir dans la suite de son parcours de formation et d'insertion »¹⁰⁸.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ Guide pour l'élaboration du bilan nominatif du volontaire en Service Civique, p2

L'introduction de l'évaluation de compétences au sein du parcours scolaire et de formation –du primaire à l'université- est relativement récente. Nous pouvons citer l'exemple de la loi en 2005 sur l'introduction, dans le domaine éducatif, de l'acquisition « d'un socle commun de connaissances et compétences ». Au niveau européen et dans le contexte de l'éducation et la formation tout au long de la vie ainsi que d'une catégorisation commune des critères d'évaluation, nous retrouvons les « huit compétences-clés », définies comme « un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte. Les compétences clés sont celles nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnels, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi »¹⁰⁹. Le service civique semble reproduire en son sein cette logique tandis que l'on évaluera, à la fin de son engagement, les connaissances, les compétences et les aptitudes acquises.

Il convient alors de situer l'évolution du service civique, à savoir son réajustement pour que le dispositif touche davantage de jeunes qualifiés de « décrocheurs », dans ce cadre. En effet, il ne s'agit plus tant de délivrer une « éducation citoyenne » pour des jeunes « désœuvrés », mais peut-être davantage d'évoluer vers un système de formation centré sur l'acquisition de compétences dans les champs éducatifs respectivement formel et non-formel et dans la perspective d'une insertion professionnelle. Cette évolution interroge non seulement le fonctionnement du système éducatif français actuel pour tous les publics –indépendamment de leur relation positive ou négative à l'institution-, mais également le rapport au(x) diplôme(s) que nos sociétés tendent à entretenir de façon croissante. Enfin, lorsque l'on s'intéresse à la dimension de *l'engagement* en service civique, il convient de faire la part des choses, à la lumière de ce qui vient d'être dit, entre les dimensions *utilitaristes* du dispositif –ex. le service civique « tremplin vers l'emploi »- et l'engagement de *conviction*, au service d'une *citoyenneté active*. Cet effort est nécessaire afin de sortir d'une vision strictement manichéenne d'une utilisation *bonne, moins bonne* ou *mauvaise* du dispositif de part et d'autre des acteurs qui y ont prise. Valérie Becquet, spécialiste de la question, montre comment, en fonction de la nature de la structure qui accueille le volontaire, l'accent pourra être mis sur l'un ou sur l'autre, les deux ne se contredisant pas. En prenant l'exemple des collectivités territoriales qui peuvent, aux côtés des associations, « recruter » des volontaires en service civique et sur des missions d'intérêt général, elle relève que, dans les deux cas « on retrouve les logiques du double apport qui correspond au double usage : le service civique permet le renforcement de l'envie ou le désir de s'engager dans la société; mais il permet aussi de reprendre une formation, des études, d'entrer dans le marché du

¹⁰⁹ Commission européenne, *Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie un cadre de référence européen*, Luxembourg: office des publications officielles des communautés européennes 2007 – p5

travail. C'est dire, si le risque de basculement vers de l'emploi déguisé, avec le recours à une demande de compétence forte du parcours au détriment de l'engagement, est réel »¹¹⁰.

Finalement, cette tension illustre le caractère malléable des dispositifs dont le contenu peut varier suivant les personnes qui les pensent ou les investissent¹¹¹. Nous abordons cet aspect dans notre seconde partie qui porte plus précisément sur la relation qu'entretient le volontaire avec le dispositif de service civique.

Suite à ce détour sur les origines du volontariat, et plus particulièrement du service civique, nous précisons notre regard à présent sur cette initiative politique qui vise à faire du service civique un outil de lutte contre le « décrochage scolaire ».

2. Réajuster le service civique dans l'objectif de « prévenir » le « décrochage » scolaire ou d'y remédier

« L'Agence du Service Civique en lien avec son ministère de tutelle et avec le ministère de l'Education nationale a initié un travail depuis novembre 2012 avec les quelques associations agréées sur l'accueil de jeunes « décrocheurs » (terminologie actuelle employée pour désigner des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme) en service civique et sur les spécificités éventuelles de cet accueil »¹¹².

a) Présentation de l'initiative et son contexte

Comme nous l'avons vu, l'importance donnée au phénomène du « décrochage scolaire » comme problème public a participé à la multiplication des dispositifs visant à proposer des solutions à ces jeunes sortis précocement du système scolaire avant d'avoir validé un diplôme de formation initiale. Cependant, la seule préoccupation de l'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme ou des moins diplômés n'est qu'un élément de contexte auquel s'ajoute notamment le constat d'un déficit « démocratique » du dispositif de service civique. En effet et comme dans le cas du service civil, on observe dans de nombreuses structures une tendance au recrutement de

¹¹⁰ *Service civique, entre engagement et projet professionnel*, compte-rendu de la conférence-débat INJEP du 29 mars 2012. URL : [<http://www.injep.fr/Service-civique-entre-engagement>], le 18/04/2014

¹¹¹ Valérie Becquet et Claire Bidart, *Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales*, Presses de Sciences Po, Agora débats/jeunesses, 2013/3 - N° 65, pages 51 à 60

¹¹² Note sur le service civique pour les « décrocheurs », Ligue de l'Enseignement, Mars 2013, p1

volontaires jeunes diplômés¹¹³. A la Ligue de l'Enseignement, une étude menée par Florence Ihaddadène au Confédéral en mars 2013 permettait de confirmer cette tendance au sein de l'association¹¹⁴ :

En 2013, à la LdE 35 et les associations affiliées, les volontaires se répartissaient ainsi : 33 étaient titulaires de diplômes supérieurs ou équivalents à la licence, 29 de diplômes inférieurs à la licence et 9 inférieurs au bac ; sachant que parmi ces neuf derniers, certains possédaient un CAP et donc n'étaient pas qualifiés de « décrocheurs » au sens de la terminologie actuelle.

b) L'utilisation du dispositif au sein du parcours coordonné : un esprit et un usage du dispositif différents

Les exigences de mixité et d'égal accès aux missions contenues au sein même de la définition du service civique volontaire¹¹⁵ ont permis de justifier l'aménagement de dispositions particulières permettant l'accueil de volontaires en « décrochage scolaire ». Nous l'avons vu, ces réaménagements portent notamment sur le lien conservé avec l'Education Nationale à travers un double tutorat structure d'accueil/référent Education Nationale¹¹⁶. D'autre part, le service civique est intégré dans le cadre de parcours de formation, tel que le « parcours coordonné » qui consiste en une formation aux fonctions d'animation et une insertion professionnelle dans ce milieu. Ce parcours « qualifiant » s'adresse en priorité aux jeunes en difficulté économique et sociale, pas ou peu diplômés. Il s'intègre dans la formation comme un espace de professionnalisation même si l'idée « d'engagement » était présente au début :

« Bon l'idée je pense que c'est pour tout le monde : bah voilà, un jeune qui connaît pas l'animation, ça peut être une opportunité que de faire un volontariat en service civique dans une structure pour découvrir un petit peu ce que ça peut être. Pour que ça puisse nous apporter en tant qu'individu parce que je connais pas du tout cet environnement, ou alors je le connais un petit peu

¹¹³ *Le Service Civique*, Bulletin de la CPCA, n°13, septembre 2010, p30. Cet effet s'est retrouvé sur les emplois jeunes notamment, et il s'agit globalement d'une tendance classique des dispositifs d'insertion les plus valorisés en direction des jeunes, cf. Florence Lefresne *les jeunes et l'emploi (coll. Repères)*.

¹¹⁴ Florence Ihaddadène, Rapport août 2013, chiffres et tendances observés entre 2010 et 2012, 95p.; « Ainsi, nous avons pu remarquer que les volontaires étaient de plus en plus majoritairement des jeunes femmes (55,2% en 2010 et 58,8% en 2012) et que leur âge moyen était de 22 ans et 4 mois, à peu de choses près. Nous avons noté que la part de volontaires qui étaient, l'année précédente, étudiants, ne cessait de croître (passant de 37,5%, en 2010, à 49% en 2012). Surtout, nous avons découvert un écart significatif, qui ne fait qu'augmenter, entre des jeunes ayant un niveau d'études inférieur au Bac et ceux qui ont un niveau supérieur à ce diplôme (l'écart étant, en 2010, de 3 points, et, en 2012, de 24 points)», p3.

¹¹⁵ Référentiel des missions de Service Civique, 2011, p6

¹¹⁶ Cahier des charges Service Civique dans le cadre du dispositif « Objectif formation emploi » 2013

et moi je vais pouvoir apporter aussi quelque chose à la structure, un regard nouveau, je viens juste d'être formé au BAFA, voilà, y a des choses un peu nouvelles qui apparaissent. Et puis je suis jeune et j'ai envie de m'engager ! Ça c'est dans... Je sais pas c'est un peu utopique, c'est dans l'esprit en tout cas. Et puis concrètement et d'un autre côté ces jeunes-là ils n'avaient pas de ressources, certains n'étaient plus dans leur famille, voilà c'était la galère, plus le service civique ça permettait d'avoir une indemnité. Et puis après nous on a fait une proposition pour pouvoir accompagner ces jeunes-là, pour pouvoir proposer à nos assos affiliées d'accueillir des volontaires en expliquant un petit peu le parcours », C., formatrice et coordonnatrice du parcours, LdE 35

2013

Nous nous sommes entretenus avec deux jeunes qui ont effectué leur engagement en service civique dans ce cadre. Nous avons pu observer, bien que l'échantillon soit extrêmement faible, une illustration de ce que nous avons mentionné plus haut, à savoir le service civique comme à la fois un espace de professionnalisation et d'expression d'engagement pour des idées, des valeurs que l'on défend et incarnées par la structure¹¹⁷. Cependant, le travail de réflexivité vis-à-vis de cet engagement n'est pas automatiquement accompagné ni suscité dans le cadre du parcours coordonné. Il peut parfois ne pas avoir lieu dans la mesure où les jeunes notamment ne participent pas aux « formations civiques et citoyennes », temps de rassemblements des volontaires locaux autour d'une thématique et durant lesquelles cette notion d'engagement peut être débattue. Plus largement, il arrive que pour des raisons pratiques, l'administration qui finance la formation fasse le travail de démarcher directement des structures –collectivités territoriales, écoles- pour permettre de dégager des contrats de service civique et d'y « placer » les jeunes. Là encore, on s'éloigne des objectifs initiaux du service civique tandis que le jeune, tout comme la structure, deviennent plus ou moins passifs dans ce qui devrait être considéré comme un engagement volontaire et réfléchi des deux parties l'une envers l'autre. Ainsi, parmi les confusions qui peuvent influencer sur le sens différent que peut prendre le service civique dans le cadre du parcours coordonné, la formatrice citée précédemment relève notamment le chevauchement des contrats de formation, qui se déroulent tous souvent au sein d'une même structure. Ainsi, le rôle de la structure d'accueil dans l'accompagnement du volontaire en service civique ainsi que celui des formateurs qui interviennent sur le parcours prennent dans ce contexte toute son importance.

¹¹⁷ Nous renvoyons le lecteur ici à notre définition de *l'engagement* retenue pour ce travail et énoncée p9

« Le stage pratique ils l'ont fait au sein même d'une structure où ils étaient à la fois stagiaire BAFA pour leurs 14 jours, mais en mission de service civique aussi et certains ont continué à être stagiaire de la formation professionnelle service civique. Toujours dans la même structure. Donc je te laisse imaginer. Là tu me regardes en me disant je comprends rien, c'est normal. Certains jeunes étaient complètement paumés et certains intervenants qui sont intervenus ponctuellement sur le BAFA et le service civique des fois savaient plus trop, J.-G. et moi comme on est là depuis le début pour nous c'était clair. Mais c'était trop confus pour les jeunes.[...] Pour moi ça a été imposé, c'est pas sur la base du volontariat pour certains d'entre eux, ce n'est absolument pas sur la base du volontariat qu'ils se sont retrouvés en service civique. Donc du coup tu te retrouves avec des jeunes qui une fois dans le dispositif, pour eux de toute façon ils travaillent, ils venaient travailler en service civique. Quand ils se présentaient c'était ça : « dans mon service civique je travaille, je fais ça, je fais ça ». Quand tu leur parlais d'engagement.... Sauf que là c'était pas notre rôle, on ne s'était pas du tout positionné dessus. Donc ça a mis un peu de confusion. Donc tu imagines le jeune qui n'a pas choisi d'être volontaire en service civique, donc quand tu lui poses la question de l'engagement, il voit pas du tout de quoi on veut parler, qui se retrouve sur cette même structure à un moment donné à être stagiaire BAFA parce qu'il fait son stage pratique, et qui en même temps est stagiaire CQP parce que sa structure elle fait du périscolaire ; ç'aurait été trop compliqué de trouver d'autres structures à chaque fois. Donc on a des jeunes qui ont fait tout ça mais au final on sait plus trop dans quoi ... lui il était dans cette structure et toi quand tu lui disais « non attention là-dessus t'es volontaire, -ouais mais je fais ça dans le cadre de mon temps périscolaire donc ça peut pas compter dans mon temps de stage ? –non ». Et ça c'était compliqué pour eux. Donc on se retrouve sur un dispositif mal utilisé. Qui peut donner du sens. C'est-à-dire que petit à petit y en a qui ont pris conscience de ce qu'ils pouvaient apporter à la structure et de ce que la structure pouvait leur apporter. Mais trop peu à mon avis. Je pense que le sens ils ont pu le trouver grâce aux échanges qu'ils ont pu avoir entre eux et grâce à ce que nous on pouvait leur apporter aussi par rapport à nos façons d'intervenir, et à la fois sur le BAFA où finalement pour nous c'est un peu le 1^{er} pas dans l'engagement et tu intervies différemment quand tu vas encadrer un stage BAFA que quand tu vas encadrer une formation professionnelle. Et sur l'échange informel qu'on a pu avoir et aussi pour certains d'entre eux le rapport aux tuteurs qu'ils ont pu avoir. Y en a qui ont eu la chance d'avoir des tuteurs qui soit avaient accueilli des volontaires en service civique avant eux ou alors qui ont tout de suite croché avec le dispositif. Ou alors c'est quand très souvent leur tuteur c'était quelqu'un de terrain. Ceux qui ont eu des tuteurs Madame X ou Y de la mairie de V. qui est dans ses bureaux, elle était tutrice mais sur le terrain elle n'y était jamais donc ça n'a pas le même sens ». C., formatrice et coordonnatrice du parcours coordonné 2013, LdE35

Parmi les volontaires ayant effectué leur volontariat dans le cadre du parcours coordonné, nous en avons rencontré trois, tous en « décrochage scolaire ». Deux d'entre eux avaient trouvé leur service civique par l'intermédiaire du parcours, sans qu'ils en fassent personnellement la démarche. Pourtant, et comme le souligne le témoignage ci-dessus, le service civique peut, dans l'expérience, se distinguer de la simple formation professionnelle et du tremplin vers l'emploi comme il peut être considéré par le volontaire à l'origine. Au-delà des rétributions matérielles escomptées (financières, professionnelles), l'engagement en service civique peut consister en une expérience revalorisante, permettre de dépasser des difficultés socio-économiques et à moyen-terme de penser son engagement et l'avenir positivement :

« C'est D.B. [le coordonnateur du parcours] qui m'a trouvé ce service civique là, du coup j'ai été faire mon contrat d'embauche et une semaine d'essai. Parfait. Ils m'ont dit qu'ils me prenaient. [...] »

-Et tu avais des attentes par rapport à cet engagement en service civique ?

- Oui, un contrat au bout. Si aussi avoir de l'expérience au sein de l'animation. [...]

-Tu peux me citer des avantages et des inconvénients dans la façon dont s'est déroulée ta mission ?

- Les avantages c'est que j'ai connu beaucoup de monde de l'extérieur et ça m'a ouvert beaucoup, pas seulement pour avoir un appartement mais pour beaucoup de choses. Ça m'a apporté aussi un contrat d'avenir. Ça m'a aussi permis de montrer à moi-même que j'ai pu prouver à mon employeur que bah je peux aussi y arriver, que je peux persévérer. Du coup, c'est valorisant quoi. Au niveau des inconvénients, bah la rémunération, parce que bon 24h dans l'animation enfin c'est... t'en fais beaucoup plus quoi. Après on a une super bonne réputation et tout mais on a énormément de préparation. L'été on finit à des heures pas possibles. Après tu dis que tu travailles au S. de ... ça donne tout de suite. C'est tout de suite mieux. Donc ça m'a donné envie de m'investir même si je dépassais les 24h et que la rémunération devenait un inconvénient. Un autre inconvénient, les rendez-vous à la mission locale j'en voyais pas du tout l'intérêt. [...]

- Et l'engagement, ça veut dire quoi pour toi ?

-Bah c'est.... Comment dire....S'investir, envie de persévérer jusqu'au bout... professionnellement. Envie que ça tourne, que l'asso marche, que ça marche correctement, alors que ça t'appartient pas. C'est après en découvrant l'asso, les collègues et tout que j'ai eu envie de m'investir. Le marché de Noël c'était un dimanche, j'y allais tout ça alors que ma patronne ne me demandait pas d'y aller.

-Tu as des rêves, des projets ?

- *Oui. Après mon CQP j'aimerais bien passer sur un BPJEPS et après mon BPJEPS j'aimerais bien passer mon concours éducateur spécialisé, j'aurais bien voulu. Pour bosser avec les 6-12 ans.* [Silence] *Etre milliardaire (rires). Non pas spécialement. J'aimerais bien voyager, n'importe où ; tout pays m'intéresse. J'aurais bien voulu aller aux Etats-Unis ».* Entretien avec M., 19 ans, en emploi d'avenir au moment de l'entretien.

J. et Z. qui ont effectué leurs missions de service civique dans le cadre du parcours coordonné, soulignent l'importance de la motivation dans la forme que va prendre leur engagement. Pour eux, un service civique ne peut pas correspondre à « tout le monde ». Ce sentiment illustre la compréhension particulière que les volontaires ont du service civique, qui requiert selon eux une volonté de s'engager, parce que s'engager signifie remplir sa mission « jusqu'au bout » :

« Après ça dépend des personnes comme je dis. Des fois par exemple y en a qui veulent vraiment rien faire de leur vie en fait et ils veulent pas bouger ils veulent glander et du coup des fois on les force un peu, est-ce que tu veux aller là, est-ce que tu veux aller là [parlant des activités proposées par la mission locale]. Du coup ils viennent mais au final ça les embête plus qu'autre chose, même si on essaie de les aider, ils sont pas intéressés en fait [...] Pour moi dès que tu t'engages pour quelque chose faut vraiment que t'y ailles, par exemple les réunions, [...] pour moi c'est une priorité, bah justement je me suis engagé. Si tu t'engages dans quelque chose tu continues jusqu'à ce soit fini ». J₁., 18 ans, en service civique

« On s'engage à faire quelque chose et du coup on doit s'engager jusqu'au bout ». Z₂., 20 ans, en CDI

Depuis la création du service civil est régulièrement posé le débat sur un « service civil » puis service civique obligatoire¹¹⁸. Ces propos permettent d'apporter matière à réflexion dans la mesure où ils illustrent l'aspect *libre* de s'engager en service civique. A l'écoute de leurs propos et alors même que le service civique au sein du parcours coordonné est imposé, on doute qu'un service civique obligatoire fonctionne chez tous les publics ; ou alors la fonction de celui-ci sera intrinsèquement modifiée.

Le dispositif de service civique inscrit dans le cadre du parcours coordonné visant à la formation aux métiers de l'animation prend son sens, pour le volontaire, en fonction d'une pluralité d'éléments : la connaissance du dispositif par les structures d'accueil et leur engagement militant

¹¹⁸ *Le Service Civique*, Bulletin de la CPCA, n°13, septembre 2010, 44p.

à cet égard, la qualité de l'accompagnement, l'intérêt de la mission pour le volontaire, les perspectives à moyen long terme que le service civique lui ouvre et/ou que le volontaire y verra. En fonction de ces éléments-là, il pourra être une prise de connaissance consciente du monde associatif et de son fonctionnement, une découverte de l'engagement collectif et pas seulement un outil d'insertion professionnelle. A l'image de ce que relève Stéphanie Rizet qui étudie le dispositif des Juniors Associations¹¹⁹, « il n'y a pas de réponse unique à « l'engagement des jeunes », mais [il] importe au contraire de multiplier les pistes qui permettent à l'ensemble de la jeunesse, dans sa diversité, de trouver la possibilité de s'inscrire dans une dynamique associative dont on postule qu'elle a une fonction à la fois éducative (elle est l'espace et l'opportunité d'apprentissages, *d'empowerment*), mais aussi politique (elle permet de faire entendre une voix collective et organisée dans la Cité voire dans le débat public) »¹²⁰.

Nous avons choisi d'interroger l'utilisation du service civique au sein du parcours coordonné car elle nous semblait apporter un éclairage sur une conception orientée du « raccrochage » : celle de l'insertion sociale par la voie professionnelle et si possible le retour à l'école pour les « sans-diplômes ». En effet, il s'agit de remobiliser les jeunes –en « décrochage scolaire » pour notre cas– autour d'une formation professionnelle, de multiplier les occasions d'acquérir des compétences sur le terrain, d'étendre leur réseau sous-tendu par cette initiative. On l'a vu les résultats peuvent être très probants, à l'image de M., 19 ans, aujourd'hui en emploi d'avenir :

Le fait de décrocher c'est dommage. [...] Ah moi c'est considéré comme du décrochage, même quand t'as le brevet des collèges ?? Ah bah du coup je trouve que c'est super ! Ça permet d'acquérir de l'expérience professionnelle, d'avoir un minimum d'avis sur ce que tu veux faire, ce qui n'est pas du tout le cas à 13-14 ans. Moi c'est vraiment le parcours qui m'a sauvé. Après c'est plutôt bien quand tu sais où tu vas ; après quand t'es pas trop sûr, je trouve ça mieux de continuer au lycée, si tu t'en sors au niveau des notes. Ou sinon, décrocher et faire un service civique (rires).

Pour autant, cette volonté d'utiliser plus globalement le dispositif de service civique dans la lutte contre le « décrochage scolaire » peut parfois questionner les associations. Notamment sur le point consistant à garder le jeune dans le giron de l'institution scolaire et à l'y faire revenir (dispositif de « déplacement »). Il nous semblait important de partir à la rencontre de quelques-

¹¹⁹ Stéphanie Rizet, *Jeunes mineurs en Associations Quel impact sur leurs parcours ?*, Cahier de l'action n°28, INJEP Editions

¹²⁰ *Ibid.*, p5

unes d'entre elles afin de comprendre les enjeux qui gravitaient autour de cette initiative : quels pourraient être les avantages comme les inconvénients voire les écueils, selon eux, à éviter ?

c) Le service civique au service du « raccrochage scolaire » : les positions militantes de l'AFEV, des Petits Débrouillards (LPD) et de la LdE35

1) *Projet politique et identité associatifs dans la valorisation de la mixité des publics de volontaires*

Nous l'avons évoqué, le recentrage sur le public « jeune décrocheur » dans le cadre du service civique est également expliqué par le constat fait par l'Agence Française du Service Civique, mais aussi à l'interne de certaines associations –comme à la LdE 35- d'une tendance à l'émergence d'un profil-type de volontaire et qui va à l'encontre, par conséquent, du principe de mixité des publics en termes d'âge, de diplôme, etc. Rappelons-le, le service civique est une opportunité d'engagement offerte à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme ni de compétences préalables. Afin de respecter cette consigne par exemple, la responsable du service civique à la LdE 35 n'ouvre jamais les CV qui souvent, sont joints aux candidatures des postulants à une mission de service civique. Pour autant, certaines associations intègrent dans leur projet depuis longtemps cette exigence de mixité des publics de volontaires dans leur structure. C'est le cas de l'association des Petits Débrouillards de Rennes. Cet exemple permet d'illustrer l'exigence éthique des structures dans le recrutement de leur volontaire, afin qu'un engagement en service civique demeure une expérience et un dispositif distincts de l'unique formation professionnelle et/ou de l'emploi :

-« Le thème de la structure ici c'est de développer la pratique des sciences et l'acquisition de méthodes et d'outils issus des sciences par le plus grand nombre, y compris et avant tout des jeunes qui sont plutôt défavorisés pour que eux puissent développer leur esprit critique.

-Comment vous positionnez-vous sur l'aménagement du dispositif SC au public spécifique des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme ?

-Comment on se positionne déjà sur le service civique. Nous ça nous a paru opportun d'accueillir pas mal de monde dans ce cadre-là. Nous on accueillait déjà des anciens volontaires sur les anciens dispositifs que ce soit européens ou autres, ce qui fait que la dernière vague des services civiques, donc les services civils volontaires, déjà, nous interrogeaient, car par rapport aux précédents il y avait une gratification moindre. Après depuis tout le temps on a quand même une

politique active d'accueil de jeunes, souvent jeune, après ça peut arriver que ce soit des personnes en difficulté ou autres un petit peu plus âgées, parce qu'on sait qu'un passage aux petits débrouillards en général outille bien les gens, dans leur parcours personnel ou professionnel. Et qu'il y a quand même un gros lien dans la relation à l'apprentissage, au savoir, et qu'en général c'est structurant. Donc voilà on s'est dit qu'on était un cadre qui le permettait et que par rapport à des jeunes plutôt décrocheurs en fait, l'idée c'est que l'on arrive à un objectif d'équilibre, sachant qu'en parallèle on avait des enjeux au sein de l'association de se raccrocher avec le milieu de la recherche. Parce qu'aux petits débrouillards on fait de la science et qu'on fait dans nos pratiques quotidiennes avec les enfants, les jeunes, on a intégré les scientifiques pour valider nos contenus, des programmes, et après faut qu'on intègre aussi des pratiques liées à la recherche dans notre façon de faire et de fonctionner. Donc c'est vrai que l'arrivée du volontariat nouvelle génération arrivait aussi avec notre volonté d'intégrer de plus en plus de gens issus du milieu universitaire. Donc après il faut qu'on arrive à faire l'équilibre entre ces deux publics. Ça a été pensé [en interne], car depuis toujours il y a quand même de la mixité dans les équipes, que ce soit au niveau intergénérationnel, au niveau des disciplines représentées, au niveau des parcours, c'est quelque chose qui depuis tout le temps crée de la richesse pour l'association. Et nous on permet de fait, par exemple quand on fait de l'animation, on n'exige pas d'avoir le BAFA. On a promu une formation interne [...] qui fait que l'on n'a pas de prérequis en matière de diplôme ou de formation quelconque en fait, ce qui permet d'intégrer des jeunes qui même ont eu des difficultés en terme de parcours ». Haud, Directrice de l'association Les Petits Débrouillards grand-ouest

Outre le thème de l'association et ses activités, le parcours de Haud permet également d'éclairer cette sensibilité à l'intégration des publics fragilisés par l'absence de diplôme ou de qualification. En effet, lors de l'entretien, elle nous relate brièvement son parcours, qui explique l'intérêt porté au développement des savoirs et savoir-faire sur le terrain. Entrée chez LPD à 17 ans à travers la vague des emplois-jeunes, elle ne parvient jamais à finaliser une formation universitaire supérieure malgré plusieurs tentatives :

« J'ai rencontré les petits déb' quand j'avais 17 ans et je suis rentrée en 1998 par la vague des emplois jeunes de l'époque. Suite à quoi j'ai pu faire différents postes [...]. A la base j'ai un IUT d'animation culturelle à Rennes, suite à un essai de 6 mois en DEUG des sciences de la vie et de la terre, suite à quoi j'ai essayé à nouveau un DEUG en sciences de l'éducation, donc au bout de 6 mois à chaque fois j'ai arrêté à la fac, au bout de 7/8 ans j'ai passé la 3^{ème} année du DEFA, donc à l'époque à l'IRTS. Et y a deux ans j'ai commencé encore dans les six premiers mois un master en management de l'économie sociale et solidaire et j'ai

pas pu le finir car y avait un mémoire à pondre et j'ai été prise par la remontée de l'association. Je crois que le cadre universitaire ne me convient pas ».

Ainsi, l'importance des personnes et de leur parcours personnel joue un rôle non-négligeable sur la forme que prend la politique de l'association sur cette question. C'est le cas également de Victoria, responsable adjointe au secteur formation-jeunesse à la LdE 35. En évoquant le cas de deux anciens volontaires « décrocheurs » passés par la structure¹²¹, elle soulève la pertinence que prend un engagement en service civique pour ces personnes en rapport avec sa propre expérience. Se considérant presque comme une « décrocheuse » du supérieur¹²², elle dit :

« Sur des gens comme C. ou L. il y a eu des vraies choses de mises en place, de vraies compétences et elles ont réussi à se créer un nouveau projet professionnel alors que quand elles sont arrivées elles étaient paumées en fait. Alors que pour l'une découvrir qu'elle était faite pour l'animation et pour l'autre découvrir qu'elle n'était pas du tout faite pour ça c'est une piste en fait. On a tous besoin à un moment d'avoir une expérience qui nous dit si vraiment c'est par-là qu'on veut aller. Et là encore c'est pas qu'une question de décrochage car moi c'est pareil. J'avais pas prévu de travailler dans une association sur le service civique. J'ai fait mon service civique pour avoir de l'expérience et parce que j'étais militante mais ça m'a montré que c'était plutôt vers là que je voulais aller ».

L'exigence de mixité des publics en service civique qui peut faire partie intégrante du projet politique et de l'identité de l'association, comme chez LPD, peut, dans les faits, ne pas se réaliser. Le cas de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) de Rennes est à ce titre éclairant. Portée notamment sur les activités de « décrochage scolaire » à travers sa lutte contre les inégalités¹²³, l'Afev Rennes n'a, jusqu'en 2013, jamais accueilli de volontaires « décrocheurs ». Plusieurs explications y concourent, telles que la façon dont les missions sont décrites et publiées

¹²¹ La LdE 35 est une association d'accueil et d'intermédiation de service civique. A ce titre, elle met à disposition des volontaires dans ses associations affiliées qui en font la demande.

¹²² Victoria, 25 ans, est aujourd'hui en licence 3 de droit. Elle a fait un service civique en animation du réseau des volontaires 2011-2012, puis a enchaîné sur un CDD puis un CDI au sein de la même structure, la LdE 35. Elle tente de valider en parallèle sa formation de droit, mais son poste qu'elle a choisi ne lui permet pas, par exemple, d'assister à tous les enseignements.

¹²³ L'Afev est une fédération d'association et ses activités ainsi que la composition de ses équipes varient d'une localité à une autre en fonction des enjeux territoriaux. L'Association de la fondation étudiante pour la ville de Rennes se mobilise dans la lutte contre les inégalités –scolaires, culturelles, territoriales, etc. Parmi ses activités les plus emblématiques : l'accompagnement individualisé d'un « jeune des quartiers » 2h/semaine par un étudiant bénévole, les collocations à projet solidaire, l'animation de la vie culturelle des quartiers, l'accompagnement à la lecture, l'animation d'un « blog d'expression prioritaire » en partenariat avec l'Etudiant et France Inter, l'organisation de soirées thématiques sur l'engagement des jeunes sur des problématiques sociétales.

ainsi que des modalités d'accompagnement perçues comme spécifiques du volontaire en situation de « décrochage scolaire ».

2) *La présentation des missions et l'accompagnement du volontaire : éléments-clés en faveur d'une démocratisation du dispositif*

L'Afev est composée de quatre salariés : trois chargés de développement local et qui coordonnent l'équipe des cinq volontaires en service civique et un(e) délégué(e) territorial(e) –en l'occurrence Emmanuelle, avec laquelle est mené notre entretien. Elsa, chargée de développement local sur le quartier du Blosne est également présente à l'entretien. L'équipe de salariés à l'Afev Rennes est, au regard d'associations comme la LdE 35 et LPD, plutôt mince, et la moyenne d'âge plutôt jeune (la plus âgée, Emmanuelle, a 30 ans). Ces différences peuvent-elles apporter des éléments de compréhension quant au fait que l'Afev Rennes n'ait accueilli à ce jour qu'un seul volontaire en « décrochage scolaire » ? La moyenne d'âge des salariés et volontaires à l'Afev globalement assez jeune peut-elle expliquer le sentiment d'un manque de recul ou de maturité vis-à-vis de cette problématique, de ne pas s'estimer compétent ni suffisamment outillé(e) ? Comme le soulignent les trois associations, un(e) volontaire en « décrochage scolaire » peut requérir un accompagnement plus important, voire spécifique :

« Cette volonté d'utiliser le service civique à des fins de « raccrochage », vous en avez entendu parler?

-Un petit peu, mais c'était le but au début du service civique, de toucher des jeunes qui sont dans un entre-deux. Mais dans les faits, on remarque qu'il y a beaucoup plus de services civiques qui ne sont pas vraiment en décrochage. Normalement, l'idée c'est de faire rencontrer différents publics au sein du service civique il est sensé y avoir aussi des jeunes qui sont potentiellement en décrochage [...] Il y a quand même une dimension dans le service civique à Rennes, de l'après-volontariat, qui est pensée et connue moi dans mes missions aussi, en tant que salariée, et du coup, s'il y a des personnes qui sont en décrochage, cette question-là devient très prégnante, du coup elle devient centrale. Et là c'est plutôt la question de l'outillage, de savoir si les salariés sont formés pour pouvoir éventuellement répondre à ces questions d'après-volontariat ». (Elsa, chargée de développement local à l'Afev Rennes)

-« Moi j'en ai entendu parler, car l'AFEV [NB : national] a voulu savoir comment on se positionnait dans l'accueil de volontaires en cas de décrochage, ou pas. Nous, on ne s'est pas positionnés dessus -en tout cas pas pour l'instant- parce qu'on estime qu'on n'a pas les moyens ni les compétences pour accompagner correctement des volontaires en décrochage. [...] Et après, il y a la

question, si on se positionne en tant que structure sur l'accompagnement de volontaires qui ont, du coup, une problématique particulière, c'est à dire le décrochage- est-ce qu'on doit mettre en place des conditions spécifiques ou est-ce qu'on les considère comme des volontaires ordinaires, et on les accueille comme n'importe qui ».

(Emmanuelle, déléguée territoriale à l'Afev Rennes)

Ces salariés engagés à l'Afev de Rennes estiment que l'accueil de volontaires en situation de décrochage scolaire nécessite une formation particulière des salariés et accompagnateurs des volontaires. A l'heure actuelle, une formation (générale) des tuteurs existe, mais elle n'est pas obligatoire. L'aspect facultatif ou obligatoire de ces formations ont pu faire débat durant les journées d'étude sur l'après service civique auxquelles nous avons pu participer à la DRJSCS. Chez LPD, qui, on l'a vu, possède une tradition d'accueil des volontaires en situation de « décrochage scolaire », la spécificité de l'accompagnement consisterait en la valorisation du jeune dans son engagement :

« Avant tout c'est la qualité du jeune qui fait tout. On a des jeunes qui ont des forts diplômes et qui ont une autonomie assez limitée dans leur action, qui sont pas forcément sensibles à l'animation, ... on a eu des jeunes qui étaient plutôt ciblés décrocheurs et qui en fin de compte s'en sortent mieux. Par contre l'exigence qu'on doit avoir c'est de plutôt valoriser leur parcours, qu'on a peut-être moins avec d'autres personnes où la valorisation du parcours justement va être le diplôme ; c'est peut-être plus de valoriser une expérience.

Je pense sur deux trois personnes on a eu des... bah après les équipes n'étaient pas forcément formées, donc c'était le tout début du service civique nouvelle génération et je sais qu'on avait eu ici un jeune qui avait beaucoup beaucoup de mal sur ses engagements personnels et il a eu une histoire personnelle très compliquée à un moment donné et voilà le référent d'antenne a eu beaucoup de mal avec lui. Dans tous les cas je pense que ça lui a apporté des éléments positifs, ça lui a maintenu la tête hors de l'eau pendant le volontariat. Après au-delà de ça on a essayé de prendre contact avec la mission locale, ceci cela mais on ne sait pas du tout ce qu'il est devenu. Mais je crois que c'est le seul ou voilà, ça ne s'est pas très bien passé à la fin ». Haud, directrice LPD Grand Ouest

Des échecs, il y en a. C'est le cas d'A., 18 ans, ancien volontaire à la LDE35 qui après deux ruptures de missions successives, s'évanouit dans la nature sans qu'on n'ait plus de contact. Encore une fois, la thématique de l'accompagnement « valorisation » est évoquée, en lien avec le risque des prédictions *auto-réalisatrices* (R. A. Rosenthal et L. Jacobson, 1968) de « décrochage » de service civique si l'aspect « stigmatisation » est trop accentué ou intériorisé par le volontaire . Dans ce

cas, le risque de « décrochage de volontariat » est la résultante d'interactions sociales, chaque partie anticipant sur l'image qu'il renvoie à l'autre et ce que cet autre semble selon lui en attendre. D'un côté le jeune qui a déjà vécu l'exclusion progressive du système scolaire et est institutionnellement étiqueté « décrocheur » et de l'autre les professionnels de la jeunesse qui ont une représentation connotée du « décrochage » et de ce que ce terme signifie à leurs yeux, à savoir un jeune en difficulté qui peine à aller au bout des choses, qui aura tendance à se mettre en retrait voire à s'exclure du groupe. La combinaison de ces représentations sur un mode interactionniste peut conduire le jeune à intégrer un comportement de « décrochage » comme faisant partie de lui, cette issue pouvant lui sembler la plus favorable face à d'autres difficultés qu'il peut rencontrer par ailleurs : financières, conflits juridiques, familiales, etc. Associé à ce réflexe, il peut par conséquent ne pas voir dans son entourage lié à son engagement en service civique une ressource potentielle pour sortir de ses difficultés :

« Après pour que ça marche avec les décrocheurs, faut montrer aux gens que ça marche. Après pour eux leur plus grande difficulté c'est qu'ils sont toujours obligés de faire leurs preuves auprès des instances, des structures. C'est le cas à la Ligue. L. il a fallu qu'elle fasse ses preuves de dire « oui j'ai pas de diplôme mais je sais faire » pour qu'enfin on la prenne au sérieux pour qu'elle entame ensuite un BPJEPS. Je pense que c'est ça le plus dur, c'est la représentation qu'ont les salariés ou les autres volontaires qui accompagnent les volontaires qui vont lui renvoyer une image négative. Tu vois rien que le terme de décrocheur, c'est super péjoratif. A. comme L., ils parlent de décrocheurs en parlant d'eux. Mais enfin c'est dur de dire ça comme ça ! [...] ce n'est pas parce qu'ils n'ont pas de diplôme qu'ils n'ont rien fait mais ils ont toujours l'impression d'être en-dessous des autres donc le plus c'est l'encouragement. C'est la valorisation des compétences plus que chez les autres volontaires. Je pense que quand t'as l'habitude qu'on te dise que t'es décrocheur, tu te dis « oh bah si je décroche ça va choquer personne en fait donc c'est pas grave. Personne pense que je vais rester jusqu'au bout ». Ça joue vachement le regard que les autres portent. Quand les gens te perçoivent pas comme un décrocheur, si t'as envie de décrocher à un moment ou à un autre tu vas te sentir coupable par rapport à ce que les autres ont imaginé pour toi. Alors que quand t'es dans un profil où on pense de toi que tu es décrocheur tu te dis « bah de toute façon c'est ce qu'ils attendent donc... ». Alors après soit t'as le profil vraiment force de caractère, c'est un peu le profil de L. : « je vais leur montrer que c'est le contraire je vais aller même un peu plus loin » ! Soit t'as le profil plus A. et là tu vas dire : « c'est vrai je suis un décrocheur, je sais pas aller au bout des choses et tant pis j'abandonne ». Et en fait ça c'est pas la personnalité qui le fait, c'est la

représentation que les gens revoit à la personne ». Victoria, responsable adjointe du secteur formation-jeunesse, LdE 35

Ainsi, l'accompagnement parfois éducatif et/ou social est un élément important à prendre en compte dans le cas de l'accueil de volontaire(s) en situation de « décrochage scolaire ». Autant que faire se peut, celui-ci doit éviter de renforcer, sans le vouloir, la stigmatisation de l'individu ni l'enfermer dans une case de laquelle il/elle aura du mal à s'extirper ensuite. LPD et la LdE 35 soulignent durant leur entretien le rôle de la personnalité et de l'histoire du volontaire qui va à l'encontre d'une « recette magique » en matière d'accompagnement.

Un autre écueil pointé par certaines associations et qui participe à la non-démocratisation du dispositif de service civique consiste notamment à la faible connaissance par le public de celui-ci. Au sein des administrations comme des établissements scolaires ce dispositif est encore très largement méconnu.

D'autre part, la façon dont les missions sont parfois (souvent) décrites, font, sur le candidat, l'effet d'un véritable poste à pourvoir, avec justification des compétences et souvent *a fortiori*, de diplôme(s) à apporter :

« Nous la difficulté c'est qu'on dit depuis le début qu'il faut qu'il y ait une mixité dans les parcours dans les profils, parce que c'est ce que défend l'agence dans l'idée où c'est d'avoir tous les profils de 16 à 25 ans, donc c'est l'objectif général.

C'était la même volonté dans le service civil. Mais c'était pas aussi accessible. Et la difficulté c'est pas que les structures comme la LdE 35 elles veulent pas de volontaires non diplômés, c'est que sur les candidats à 90% ont plus que la licence ; on a très peu de candidats qui ne sont pas diplômés. Ou même un bac+2, c'est pas ce qu'on a le plus du tout. Parce que l'information elle ne doit pas être diffusée dans les bons endroits, de la bonne manière pour permettre à tous de recevoir l'information. C'est pour ça que nous on avait été faire de l'info dans les lycées l'année dernière pour les JA. Internet c'est pareil faut savoir ce qu'on cherche aussi.

-Comment est-ce qu'on pourrait remédier à cet écueil ?

-En adaptant les missions. En fait y a plein de missions qui s'appellent « chargé(e) de mission » ou « chargé(e) de communication » ou « animateur » et y en a plein qui disent « oh bah j'ai pas le diplôme d'animation » : ils ne postulent même pas alors qu'ils les voient. Commencer par la réécriture des missions et des entretiens. Y en a qui font des entretiens avec des CV. Si t'es en seconde et que t'as rien fait à part du lycée tu ne vas pas faire de CV. C'est ridicule. Si t'as pas un engagement parallèle ou une activité, ce qui

concerne beaucoup de lycéens c'est carrément un frein. Nous on accueille de plus en plus de décrocheurs mais c'est quand même une proportion infime. En 2013, neuf volontaires avaient moins que le bac. Mais pas tous des « décrocheurs » parce que moins que le bac ça compte les CAP. Ça fait environ cinq-six décrocheurs, c'est pas énorme sur la proportion. Et trente-trois avaient plus que la licence. Au siège de la Ligue sur 2012-2013 on était moitié-moitié. 2013-2014 on est plus à bac+3. Après la question c'est où est-ce qu'on va retrouver les volontaires décrocheurs et on voit que là où on les retrouve c'est sur des missions où y a de la souplesse et où en fait c'est eux qui écrivent leur mission. Toutes les structures ne sont pas encore prêtes à proposer des missions aussi souples. Mais faut au moins deux pans sur quatre de la mission qui soient clairement définis ; faut qu'il y ait des actions précises qui permettent au volontaire de se projeter mais faut que lui aussi il soit capable dans sa mission d'imaginer des choses qu'il a envie de mettre en place pour que ça lui serve au max. tu vois, A., ça l'intéressait d'aller vers les décrocheurs ; on n'a pas eu l'opportunité d'aller assez vite dans les lycées mais je suis sûre que si on aurait pu le faire, c'est ce qu'il aurait adoré faire. Après lui la rupture de mission je suis pas sûre que ce soit dû au fait qu'il ait été décrocheur. C'est plutôt problèmes judiciaires et les drogues qui ont été les plus gros freins dans sa mission. C'était pas le fait qu'il n'ait pas de diplôme. Parce que finalement L. elle n'en avait pas et y avait des moments elle décrochait de sa mission. Sauf que en faisant la même chose qu'on a pu faire pour A. ça l'encourageait à revenir, sauf que lui il avait trop de problèmes parallèles ». Victoria, LdE 35

Outre l'aspect « souple » et flexible des missions requis afin d'adapter celles-ci au plus près des besoins, des intérêts et de la personnalité du jeune, celles-ci doivent demeurer assez fermes pour être structurantes pour l'individu « décrocheur »: il s'agit en réalité d'un apprentissage et d'une adaptation réciproques entre le volontaire et la structure. On le devine aisément, cet aspect nécessite du temps. Or, on remarque au cours du temps un rétrécissement de la durée des missions passant de dix à six mois depuis 2010. Ce rétrécissement serait-il une conséquence de la démocratisation du dispositif, faute de moyens ? La flexibilité des missions pose la question centrale de la conciliation de l'intérêt du jeune et celui de la structure, voire de la primauté de l'un sur l'autre.

Toucher des jeunes à partir de 16 ans, cela suppose une souplesse dans le système éducatif français qu'il est encore difficile d'observer à ce jour. De telles spécificités consisteraient par exemple en des césures institutionnalisées ou du moins acceptées d'un point de vue normatif dans un parcours scolaire, ainsi qu'un système de « passerelles » perfectionné entre différents niveaux/champs de formation et à tout moment du parcours du jeune, voire jeune adulte. Car

enfin, l'utilisation du service civique à des fins de « rattachement » à court ou moyen-terme à l'école ne fait pas forcément l'unanimité, ou du moins questionne fortement l'Afev Rennes, la LdE 35 et LPD :

« Pour une asso comme nous accueillir des moins de 18 ans c'est pas évident déjà parce que la responsabilité et tout ça. Après sur un accompagnement de volontaires de moins de 18 ans en décrochage et tout ça compliquera les choses pour nous, peut-être que un ou deux on pourra le faire mais au-delà on pourra pas. [...]. Dans ce cas-là on rentre vraiment dans un autre dispositif car si il y a ce co-tutorat avec l'Education Nationale... nous on a aussi une proximité, une connaissance avec cette institution alors que moi encore je me positionne beaucoup plus du côté de l'éducation populaire. Après tout, ces temps-là périphériques sont en train de se croiser de plus en plus finalement. Donc après ça veut dire aussi peut-être une lourdeur administrative, c'est peut-être encore une fois un effet de seuil, au-delà d'un certain nombre ça peut être pour la structure bénéfique, en-deçà ça peut être un temps administratif, de gestion ou autre encore plus compliqué. Je sais pas. J'avais entendu la possibilité par certains responsables d'établissement que le service civique pourrait se faire dans l'école. C'est pas bon du tout. Il faut cette ouverture extérieure. Si t'es lycéen dans l'école, et que tu fais ton service civique dans l'école, le rapport aux autres est compliqué, y a pas d'ouverture. C'est fait quand même pour respirer il me semble, pour découvrir autre chose. J'ai du mal à voir ». Haud, LPD

C'est la vocation du service civique qui est interrogée, même si, comme on l'a vu, un dispositif est autant fait par ceux qui le mettent en place, que par ceux qui l'investissent (les volontaires) et accompagnent son déroulement/développement (les structures d'accueil, les tuteurs).

« Est-ce que le service civique, ça pourrait avoir comme objectif de ramener le volontaire à l'école, ou en formation, ou pas?

-Je sais que le volontariat ça a un gros rôle de prise de confiance en soi. Moi j'en suis persuadée, j'ai été volontaire aussi, et ça a été aussi décisif sur la manière dont on se perçoit, le sentiment d'utilité. Après, que ça, ce sentiment, il te permette de te sentir à nouveau légitime pour se dire, tiens j'ai envie de faire cette formation, ça peut avoir cet effet-là...mais est-ce que c'est l'effet principal? Je trouve que c'est gros comme mission quand même, de se dire on est là pour mettre quelqu'un dans une formation... (Elsa, Afev Rennes)

- Moi je pense qu'à la base ce n'est pas la vocation du volontariat. Si on reprend justement les textes de l'origine du volontariat, il y a des textes aussi globaux qui sont internationaux, sur le

volontariat européen, le service volontaire international, enfin... Quand on dit "volontaire" il faut que ça ait un sens, et le sens originel du volontariat c'est aussi la question de l'engagement, la question de la citoyenneté, et de rentrer dedans par envie et par souhait. Donc après, c'est comment on peut donner envie, pourquoi pas, à des jeunes qui sont en situation de décrochage à un moment donné dans leur parcours, et leur dire: "peut-être que le volontariat pourrait te permettre justement de raccrocher quelque chose, ou de reprendre confiance en toi dans le cadre de ton parcours". Mais du coup pour moi la vraie question c'est comment on peut donner un accès au volontariat en termes d'information, à tous. Autant à des jeunes qui sont en situation de décrochage, qu'à des jeunes étudiants, ou à des jeunes qui sont perdus à un moment donné, ou à des jeunes qui ont envie de s'engager, enfin voilà... Mais que ça puisse être ouvert vraiment. Pour moi en fait c'était ça vraiment l'objectif du volontariat, à la base », (Emmanuelle, Afev)

Les structures interrogées s'inquiètent surtout du sens à donner à l'expérience du volontaire et il n'est pas toujours pertinent, selon elles, d'orienter celui ou celle-ci vers une reprise de formation. Enfin, la question des moyens –financiers entre autres- alloués à la reprise de formation pour des jeunes qui souvent ne disposent pas de revenus propres ni de soutiens familiaux assez conséquents se pose :

« Moi je suis plus favorable à la formule qui n'est pas en alternance parce que ça les montre du doigt par rapport aux autres. Nous on a le droit à quatre demi-journées de lycée par semaine, vous vous en avez cinq et du coup c'est montrer qu'est-ce que c'est que d'être décrocheur. Alors que juste les faire revenir par le lycée en continuant à avoir un contact avec les professionnels de la MLDS ça permet qu'ils décrochent peut-être pour plusieurs mois mais que l'année d'après ils aient envie de raccrocher après leur expérience. Je pense que c'est moins stigmatisant pour eux. S'ils restent en contact dans l'idée. Dans l'idée faudrait que ce soit des entretiens avec leur référent et faut que ça se fasse autour d'un café. Un peu comme nous on fait nos bilans avec nos volontaires, faut pas que ce soit un cadre très formel, directeur, les présidents, etc. ça permet d'avoir des relations différentes. Tout dépend du lycée. C'est envisageable. Au lycée C.T. ils font tout pour que l'élève puisse avoir un parcours en parallèle et ils aménagent son emploi du temps. A une candidate ils étaient prêts à lui modifier son emploi du temps pour qu'elle puisse être en terminale et en plus en service civique. Après ça demande de la logistique un peu plus importante quoi. [...] Tous les volontaires décrocheurs n'ont pas forcément envie d'une formation. C. par exemple l'année dernière son tuteur voulait qu'elle passe son bac, elle disait j'ai pas envie de passer mon bac, et elle le passe pas en fait. Faut pas non plus que ça devienne une obligation parce qu'il n'y a pas que les diplômés reconnus Education Nationale qui ont de la valeur. Finalement L. elle voulait

passer son bac, elle a abandonné juste avant la fin et elle s'est dit je vais plutôt aller vers un BPJEPS. Sauf que c'est toujours pareil à quel moment on va accompagner le volontaire et à quel moment on va avoir un budget spécifique pour ces volontaires pour leur offrir autre chose que la formation civique et citoyenne. Parce qu'un BPJEPS si t'as pas de subventions c'est 3000€/an, un service civique c'est 500€. Même un BAFA en fait, c'est 1000€. C'est à quel moment pour des profils qui n'ont pas envie de suivre un parcours standard mais ils ont quand même envie d'aller plus loin, d'apprendre autre chose, un métier, on leur offre une formation. Après c'est budgétaire, mais l'agence qui veut qu'on développe là-dessus pour une expérience professionnelle, des fois l'expérience professionnelle ce que n'est pas vraiment le service civique elle ne sert à rien si t'as pas le diplôme. Regarde C., elle postule sur des postes, elle a l'expérience qui faut mais ils demandent un bac+5 dans tel master, elle n'a pas ce master-là elle ne peut pas postuler. Souvent l'animation on va demander au moins le BAFA. On avait un décrocheur il y a deux ans, on l'a accompagné dans une formation CAP en cuisine parce que c'est ce qu'il voulait faire mais en fait si il n'avait pas eu de soutien de sa famille il ne l'aurait pas eu. [...] le plus gros frein c'est ça, c'est le diplôme que les gens attendent alors que parfois l'expérience pourrait suffire ». Victoria, LdE 35

Ce dernier témoignage interroge également le sens accordé à l'expérience et à la diplomation aujourd'hui dans nos sociétés, à des âges où il est difficile de pouvoir associer l'un et l'autre dans des projets de vie qui doivent, à l'entretien d'embauche, démontrer leur cohérence. A 16 ans, comme à vingt et maintenant de plus en plus tard, on se cherche et si on arrive alors à justifier de l'un –le diplôme ou l'expérience-, il nous manque l'autre et vice-versa. Penser le diplôme et l'expérience de terrain sans qu'il n'y ait parfois de lien immédiat, c'est l'enjeu posé par les réformes du système éducatif aujourd'hui. Réduire l'injonction au « placement » (C. Van de Velde) au profit de la formation tout au long de la vie, c'est le challenge posé par les institutions européennes à l'horizon 2020.

Ainsi, les associations interrogées semblent critiques à l'égard de certains objectifs posés par le service civique dans le cadre du « raccrochage scolaire ». D'une part, cela sort de leur conception du service civique comme période d'exploration et de développement de l'autonomie du jeune. Si elles peuvent accompagner les volontaires dans la réappropriation de leur estime d'eux-mêmes, de leur confiance en soi et favoriser leur inscription dans un nouveau réseau de connaissances, elles estiment sortir de leur rôle lorsqu'il s'agit de les accompagner et les presser à s'inscrire dans un nouvel établissement en vue d'une diplomation/de qualifications professionnelles avant la fin de leur engagement en service civique. Le contexte actuel de lutte contre le chômage des jeunes et d'injonction à l'insertion professionnelle semble progressivement occulter le rôle du service civique avant tout comme espace propice à l'engagement et à la découverte de cette idée

« d'intérêt général », ainsi qu'au développement de nouvelles sociabilités. D'autre part, une meilleure prise en compte des jeunes entre 16 et 18 ans, en « décrochage scolaire » ou non est aujourd'hui contrainte par la rigidité du système scolaire en France. Les parcours demeurent trop normalisés pour rendre acceptable par l'entourage du jeune et par ce dernier lui-même un engagement en service civique dès 16 ans. Cette initiative est perçue trop risquée au regard des bénéfices qu'elle peut avoir pour le /la jeune, bénéfices largement méconnus, voire inconnus du public. Or, les conditions relatives à l'accompagnement et à l'encouragement du jeune à effectuer un service civique à un moment de son parcours scolaire, qu'il soit décrocheur ou non, sont nécessaires. S'il semble légitime de démocratiser le dispositif de service civique en l'étendant aux jeunes fragilisés dans et par leur parcours scolaire, l'injonction à la diplomation et à l'insertion professionnelle semble détourner le dispositif de ses objectifs initiaux relatifs à l'engagement libre et volontaire effectué de façon sereine, pour expérimenter et peut-être se trouver.

Conclusion 1^{ère} Partie : Un nouveau dispositif pour : prévenir, réparer, remobiliser ... ?

P.-Y. Bernard, dans sa typologie des dispositifs de lutte contre le décrochage classe ces derniers selon leur appartenance aux politiques éducatives préventives ou séparatives (traitement du problème *a posteriori*), de façon structurelle (on s'attaque au système) ou spécifique (l'individu est le point de référence). La référence à l'une ou l'autre de ces politiques illustre la réponse que les pouvoirs publics vont adopter à la question du décrochage scolaire comme problème public. Le service civique comme outil de lutte contre le décrochage scolaire peut s'inscrire dans une optique préventive, à condition que le système scolaire intègre une telle souplesse dans son fonctionnement structurel et institutionnel. Aujourd'hui, il s'adresse plutôt à des jeunes qui ont déjà décroché, et il s'entend dans une compréhension « réparative » du « décrochage » : ramener à l'école l'individu qui à un moment, s'en est écarté, ou vers une formation professionnelle. Mais qu'en est-il de la représentation que ces mêmes jeunes ont du « décrochage scolaire » ? En quoi l'intérêt pour cette question peut-elle permettre le développement d'un dispositif de « raccrochage » plus adapté à leur situation et au monde qui nous entoure ? C'est ce que nous avons choisi d'explorer à présent en s'intéressant davantage à la vision qu'ont les jeunes de leur parcours.

Les dispositifs ne sont jamais neutres et prennent leur sens dans un contexte socio-politique normé et normatif. Cependant et comme le rappellent Valérie Béquet et Claire Bidart, les dispositifs institutionnels ont autant d'influence dans les parcours des individus auxquels ils sont

destinés qu'ils sont eux-mêmes « faits par eux ». Les réajustements autour du dispositif de service civique afin de toucher un public en échec scolaire est une illustration de ce phénomène. Nous avons choisi d'explorer davantage ce point dans notre seconde partie en s'intéressant au sens que prend un engagement en service civique chez un jeune sorti précocement de formation initiale sans diplôme : quelle influence exerce le dispositif ainsi que la façon dont il est encadré par la structure d'accueil sur son parcours ? Mais aussi, comment le volontaire l'habite-t-il, le transforme-t-il, s'en distancie-t-il ? Comment définit-il son engagement et quel(s) effet(s) a-t-il sur la vision de son parcours marqué par un certain nombre de ruptures (scolaires, familiales, ...) ?

II. Le service civique, un levier de sortie d'une situation fragilisée par une sortie précoce du système scolaire ?

Dans l'objectif d'apporter des éléments de réponse à cette question nous avons décidé d'analyser les expériences des jeunes interviewés en tant que composantes d'un *parcours de vie*¹²⁴. Parler de parcours de vie « implique de considérer [la jeunesse] comme un processus plutôt que comme un état, un seuil ou une progression continue ». Particulièrement dans le cadre du service civique et du « décrochage scolaire », nous avons essayé d'observer quels sont ou furent les effets de leur engagement sur leur rapport à l'institution scolaire, à leur situation appréhendée dans le cadre du « décrochage » par les pouvoirs publics, à leurs proches, au monde qui les entoure et enfin à leur avenir. Dans quelle mesure, lorsqu'on se réfère à l'analyse de leur parcours en termes de *combinatoire complexe des sphères de vie*¹²⁵, l'expérience de service civique contribue-t-elle à une revalorisation de soi par l'acquisition de savoirs et de savoir-faire en dehors de l'école ? Quels sont les processus par lesquels le jeune tente-t-il de reprendre la main sur un parcours personnel marqué par des difficultés de toutes sortes (sociales, économiques, de santé, etc.), voire des ruptures traumatisantes ? Au contraire, quels sont les obstacles persistant à la reprise en main relative de son destin ? Comment ces jeunes investissent-ils le dispositif et comment ce dispositif est-il fait par eux ? Qu'est-ce que cette utilisation peut nous apprendre sur la vision que l'individu a de son apprentissage et de sa façon d'appréhender le monde qui l'entoure pour mieux s'y retrouver et s'y investir ?

A. Vers une réappropriation et une reprise en main de ses sphères de vie et de son destin

François Dubet qui observe dans son ouvrage les changements dans l'école sous l'influence de la massification scolaire et des évolutions socio-économiques de la France, évoque

¹²⁴ Valérie Becquet et Claire Bidart, *Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales*, Presses de Sciences Po, Agora débats/jeunesses, 2013/3 - N° 65, pages 51 à 60

¹²⁵ Eddy Supeno et Sylvain Bourdon, *Bifurcations, temporalités et contamination des sphères de vie : Parcours de jeunes adultes non diplômés et en situation de précarité au Québec*, Presses de Sciences Po, Agora débats/jeunesses, 2013/3 - N° 65, pages 109 à 123. D'après « l'approche de l'approche de Glen Elder (1998) où le parcours de vie est conçu comme une combinatoire complexe des sphères de vie. [...] Les sphères de vie représentent autant de contextes possédant leurs propres temporalités, ressources et contraintes (Grossetti, 2004), mais ayant une autonomie relative car imbriquées entre elles dans des interactions en reconfiguration permanente ». P4

l'individualisation et l'autonomisation de l'élève face à l'institution « Education nationale » : « ainsi la socialisation scolaire ne peut plus être considérée à la manière « fonctionnaliste » comme un apprentissage de rôles et d'habitus, mais comme une expérience obligeant l'élève à se saisir lui-même comme l'auteur de son éducation »¹²⁶. Cette observation lui permet d'expliquer les calculs en termes de coûts et bénéfiques que le jeune va effectuer pendant sa scolarité, proposant ainsi des éléments de compréhension du « décrochage scolaire ». Les efforts investis dans la scolarité sont proportionnels aux résultats escomptés : c'est un pari sur l'avenir. Nombre de ceux qui subissent l'échec scolaire et la violence symbolique de l'institution choisissent de s'en retirer, ne percevant pas l'utilité des « sacrifices » en jeu (en termes identitaires et d'estime de soi notamment)¹²⁷. Il s'agit bien en effet d'être ici « acteur de son éducation » : lors des entretiens, les jeunes interrogés, lorsqu'ils s'engagent en service civique, ont le souci de ne pas rester « inactifs » et cherchent très souvent à pallier le vide créé par l'abandon de l'école. Continuer à apprendre, se revaloriser, se familiariser avec un domaine professionnel et/ou une activité quelconque, acquérir une autonomie et une indépendance auxquelles il aspire par l'obtention d'une indemnité mensuelle, se « raccrocher » au monde qui l'entoure : le choix d'un engagement en service civique s'inscrit donc à la fois dans des dimensions utilitaristes et symboliques au service d'une reprise en main de sa vie et de son destin.

1. Les ressorts de l'engagement en service civique : l'articulation entre les dimensions utilitaristes et philosophiques de l'engagement

Choisir de quitter l'école –et la question du libre-choix est ici très discutable dans la mesure où l'on peut parler dans de nombreux cas de contrainte implicite au « décrochage » - avant l'obtention d'un diplôme de formation initiale n'appartient pas au champ des décisions aisées à prendre. La plupart des jeunes interrogés le reconnaissent en continuant d'attribuer à l'école et au diplôme une importance considérable. A partir de nos entretiens, nous essaierons d'identifier quels sont les ressorts de l'engagement en service civique dans le cadre du « décrochage scolaire » et les attentes, s'il en est, qu'il mobilise.

- a) Lutter contre l'isolement provoqué par une situation de décrochage

La littérature portant sur les causes du décrochage s'est multipliée ces quelques dernières années. L'imbrication des choix scolaires et des conditions sociales de l'élève est souvent mise en

¹²⁶ F. Dubet, *Faits d'école*, EHESS, 2008, p16

¹²⁷ *Ibid.*, pp16 et 45.

évidence¹²⁸. Cependant, si la définition de parcours-types permet, comme le souligne P.-Y. Bernard, de mieux observer l'effet des structures sur les individus, l'aspect original de chaque parcours dans l'intrication des différents éléments est une réalité¹²⁹. Parmi les raisons « objectives » et structurelles les plus souvent mises en avant se trouvent l'origine sociale modeste des élèves, le passage du primaire à la 6^{ème} et des difficultés scolaires, l'orientation subie, le passage par des filières spécifiques, des problèmes de santé et familiaux, l'inadaptation au format scolaire¹³⁰. Parmi les raisons subjectives mentionnées plus haut et développées notamment par François Dubet nous avons le calcul en termes de coûts et bénéfices opéré par le sujet « élève » et les conséquences de la violence symbolique exercée par l'institution scolaire sur certains d'entre eux. S'opère alors parmi ces derniers le refus du jugement de l'école sur sa personne et un processus de construction identitaire en contradiction ou en absence de l'école¹³¹. Outre la diversité des causes, des études portent sur la diversité des « profils » de « décrocheurs », telles que celle de M. Janosz, de l'Université de Montréal¹³². Nos entretiens sur ces deux points ont pu illustrer ces analyses. Cependant, si les causes du « décrochage scolaire » peuvent varier d'un individu à l'autre, ainsi que l'âge, le sexe et le profil socio-professionnel des parents, les motivations à l'engagement en service civique se retrouvent d'un profil à l'autre.

Rappel bref du profil sociologique des jeunes interrogés et éléments d'analyse:

Il nous semble important de souligner que sur onze jeunes, sept ont des parents divorcés. Si, au cours des entretiens, tous ne soulignent pas clairement l'importance de ce fait dans leur parcours, le divorce des parents semble pour nous jouer un rôle dans la fragilisation de celui-ci. En effet, il entraîne parfois un déménagement et un changement d'établissement, un bousculement des repères d'autorité et d'encadrement parentaux, une fragilisation économique du foyer rétréci qui s'accompagne parfois de l'absence du parent et ses conséquences sur le suivi du jeune, des conflits familiaux à gérer, etc. Les catégories socio-professionnelles des parents les plus représentées (les deux parents de dix jeunes sont identifiés) par ordre décroissant sont :

Chefs d'entreprise, commerçants, artisans : 7

Employés salariés : 5

Professions intermédiaires : 4

¹²⁸ Dubet, *op.cit.*, p221-222, Bernard, *op.cit.*, p59

¹²⁹ *Les jeunes sortants sans diplôme : une diversité de parcours*, Isabelle Robert-Bobée, Bureau des études statistiques sur l'insertion des jeunes, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 2013

¹³⁰ *Ibid.*, ainsi que Mathias Millet, Daniel Thin, *Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale*, PUF, 2005

¹³¹ Dubet, *op. cit.*, p45

¹³² P.-Y. Bernard, p83

Chômeurs ou mère au foyer : 3

Cadres, professions libérales : 1

Ouvrier : 1

Contrairement au public en « ruptures scolaires » étudié par Millet et Thin (2005) issu des classes populaires, notre échantillon se compose davantage d'individus issus des classes moyennes. Cependant il faut garder en tête que la majorité des volontaires relève d'un foyer monoparental, ce qui joue dans la fragilisation économique de sa situation. Si les jeunes en « décrochage scolaire » sont souvent issus de classes modestes, ils ne le sont pas tous et cet élément n'est peut-être pas toujours déterminant dans ce type de parcours¹³³.

Sept jeunes sont des garçons, quatre sont des filles. Quatre ont 20 ans, trois ont 18 ans, deux ont 19 ans, un a 22 ans et un autre 24. Cinq sur onze habitent encore chez leurs parents ou l'un de leurs parents si ceux-ci sont divorcés. Tous ont décroché soit avant l'obtention du baccalauréat général et technologique ou du Brevet d'Etudes Professionnelles. L'un d'entre eux s'est représenté par la suite au bac GT pour finir par l'obtenir. Un autre a validé un BPJEPS, et une autre s'est lancée dans ce parcours de formation pour l'obtenir. Cinq étaient en service civique au moment de l'entretien, cinq en « emploi d'avenir » et une en CDI dans le secteur de l'animation.

Dans de nombreux cas, l'engagement en service civique est sous-tendu par le refus de « l'inactivité » et la volonté d'éviter la trappe à l'isolement qui guette le jeune « décrocheur scolaire » lorsqu'il quitte le système où sont encore tous ses camarades :

« Ayant loupé mon année au CREPS en fait, fallait pas que je reste à rien faire. Du coup l'année dernière je me suis présenté en service civique sur la même mission que cette année et c'est une autre collègue à moi qui a eu la mission. Du coup pendant ce temps-là moi j'ai passé mes certifications que j'avais manquées et je travaillais parallèlement en restauration pendant les

¹³³ France, portrait social, *Les décrocheurs du système éducatif, de qui parle-t-on ?*, Édition 2013, INJEP : Les jeunes décrocheurs ont souvent eu des difficultés scolaires et sont souvent d'origine sociale modeste, mais pas tous. On distingue trois grands profils de décrocheurs : des jeunes au faible niveau d'études qui ont massivement redoublé au collège (près de la moitié des décrocheurs) ; des jeunes avec un bon niveau d'études à l'entrée au collège, mais qui échouent au CAP, au BEP ou au Baccalauréat (un tiers des décrocheurs) ; et des jeunes qui sont passés par des enseignements spécialisés au collège (section d'enseignement général et professionnel adapté - SEGPA - notamment) (un cinquième des décrocheurs)".

vacances, les weekends sinon je faisais des petits boulots à droite à gauche, je donnais des petits coups de main, histoire de pas rester inactif ». V., 22 ans, en service civique

« Mes attentes étaient de faire quelque chose de ma vie ! Me sentir utile dans quelque chose, d'avoir des responsabilités et aussi, d'avoir un revenu me permettant de vivre un peu n'ayant pas une situation familiale très adéquate[...] De manière générale, je trouve que ce dispositif est une très bonne initiative. Il permet aux gens comme moi de ne pas rester chez eux à voir les journées passer et à ne rien faire car les finances ne leur permettent pas, car là, bien que le salaire ne soit pas énorme, il est bien appréciable pour se permettre de vivre mieux ou d'avoir des projets, [...] »,

W., 18 ans, en service civique

« Faire un service civique c'est un minimum s'investir, prendre du temps, moi ça me dérange pas de quitter les lieux à 19h30. Bah mes bons potes ils comprennent pourquoi je fais ça, ils savent que je suis pas le genre de mec à rester tout un weekend genre à jouer à l'ordinateur ». A., 18 ans, en

service civique

« J'avais pas forcément d'attente, c'était surtout que j'en avais marre en fait, bah ça faisait quatre mois que je glandais un peu chez moi que j'allais plus ou moins sortir 'fin... et du coup quand j'ai commencé mon service civique j'avais envie de faire quelque chose en fait. J'avais juste envie de faire quelque chose qui me plaisait [...] créer un réseau et acquérir des compétences, découvrir des nouvelles choses et c'est ce qui s'est passé en fait... mais j'avais pas d'attentes spécifiques sur des questions de formations, ou d'accompagnement ou de rencontres... », L., 20 ans, en emploi

d'avenir

« [...] entre temps j'avais rien à faire et le service civique ça va être le meilleur moyen de pas rester sans rien faire parce que moi j'aime pas rester sans rien faire et du coup pendant six mois ou neuf mois je peux rester et faire quelque chose et aussi je suis rémunérée. Et après j'ai cherché vraiment dans quel domaine je voulais pour pas aller là-bas et du coup ça me plairait pas... », Z., 20 ans, en

CDI.

« D'accord tu peux glander, mais tu vas te rendre compte que glander c'est nul. Moi aussi j'étais content, ah ah ! « hey les potes, moi ça fait cinq mois que je suis en grandes vacances d'été ! », « hey putain mes potes, j'ai besoin de boulot, ça chie dans la colle, ça me fait chier de rien foutre chez moi ! », c'est la déprime quand tu fais rien, c'est la déprime quand tu bouges pas. Tu vois plus

tes potes, c'est peut-être un changement quand tu quittes le système scolaire mais sauf qu'ils n'ont pas de projet derrière », Z₁, 18 ans, employé

Ces extraits illustrent plusieurs choses ; d'une part et contrairement à certaines idées reçues, quitter l'école ne conduit pas automatiquement à la délinquance et autres comportements déviant¹³⁴. En effet, si le lien existe dans certains cas, il est contingent à l'histoire et à l'environnement socio-économique personnels de l'individu et ne peut être généralisable¹³⁵. Dans deux cas notamment, le « décrochage scolaire » prend à la fois la forme d'une conséquence et d'une solution quant aux liens de dépendance qui lient le jeune à la consommation, voire pour l'un d'entre eux, au trafic de drogue. Il s'agit alors de rompre avec une activité et des relations dont les plaisirs et les bénéfices ne sont, à terme, même plus considérés comme tels :

«Du coup moi j'ai la moitié de mes copains qui sont partis en S ; un copain qui avait redoublé avec moi pour rester en S qui est parti en S d'ailleurs. Bah moi la STI ça me bottait mais... comme je t'ai dit tout à l'heure... en S ça va les personnes.. mais moi je suis vraiment influençable et.. du coup en STI... je suis arrivé dans une classe en première ou y avait pas mal de drogués [...] Du coup on fumait tous pas mal et ça a continué deux ans ; jusqu'en term' ; enfin moi j'ai complètement décroché scolairement parce que je voulais plus du tout fumer, je voulais plus du tout fréquenter la bande de potes qu'on était ; on était vingt-sept à fumer dans la classe sur 32 ; on a eu 15 décrochages scolaires ; ils sont sept à avoir le bac sur la classe. C'est vraiment la classe de merde quoi», A., 18 ans, en service civique

D'autre part, ce témoignage nous renvoie à la hiérarchisation intégrée des filières de formation au lycée qui battent en brèche l'idéal démocratique de l'Éducation¹³⁶. Ce phénomène conduit de nombreux élèves à percevoir leur orientation comme un geste de relégation de leur personne par l'institution vers des filières perçues comme dévalorisées, sentiment qui est parfois suscité par le personnel éducatif lui-même:

« Et du coup la seconde elle s'est à peu près bien passée. Après je suis allée en 1^{ère} STG pareil c'était un choix et en fait le lycée en 2^{nde} il voulait pas que j'aille en STG il voulait que j'aille en SES et du coup bah on a eu des rdv bah avec le prof principal, le proviseur, la CPE parce qu'ils voulaient pas que j'aille en STG. Pour eux la STG c'était la filière pour ceux qui voulaient pas travailler alors

¹³⁴ P.-Y. Bernard, *opus cit.*, p106

¹³⁵ Maryse Esterle Hedibel, *Relation entre abandon scolaire et délinquance*, CNRS – CESDIP, Rapport disponible sur le site : <http://cisad.adc.education.fr/descolarisation>

¹³⁶ Jean-Yves Rochex, Conférence intitulée « La massification de l'accès au lycée, entre démocratisation et ségrégation », Mercredi 5 janvier 2011

que moi j'avais un niveau pour aller en SES [...] STG y avait un côté plus concret et moins théorique en fait. Et du coup j'y suis allée [en STG] et 1^{er} jour on nous dit « on sait bien que vous êtes là parce que vous avez la flemme de faire le reste donc on va faire avec quand même » ; déjà ça plante le décor quand t'arrives dans la classe vers les profs. Après c'est vrai que y avait des élèves qui étaient là par dépit mais encore plus que moi, eux ils en avaient rien à faire, et on leur avait dit « bon bah t'ira là » et ils avaient dit oui », L., 20 ans, en emploi d'avenir

Pourquoi continuer à se rendre dans une classe qui ne semble apporter ni garantie pour l'avenir ni être une source d'épanouissement personnel ? Il s'agit ici d'une « épreuve » (Martuccelli) violente à laquelle un certain nombre d'étudiant(e)s, comme A. et L., répondent en « décrochant » de l'institution scolaire.

L'engagement en service civique permet d'accéder à une nouvelle routine, de découvrir un nouvel environnement, de nouer de nouvelles relations, de repartir sur de nouvelles bases qui prennent leurs distances vis-à-vis de l'institution scolaire. Un engagement en service civique pour les cas les plus difficiles, comme celui de A. cité plus haut, ne garantit pas un succès parfait sur la reprise en main de ses différents domaines d'investissements personnels, sur ses *sphères de vie* scolaires, familiales, amicales, soin de soi, etc. ; mais il peut être une expérience qui y contribuera. Il est d'autres motivations qui poussent ces jeunes à s'intéresser à l'engagement en service civique. Leurs attentes peuvent être partagées entre l'espérance des bénéfices symboliques, telles que la revalorisation de l'estime de soi et la conquête de l'indépendance, et de bénéfices matériels : l'indemnisation monétaire, des compétences valorisables sur le marché du travail, des qualifications, etc. Bénéfices matériels et symboliques sont étroitement imbriqués, c'est pourquoi il nous semble important de ne pas verser dans un discours valorisant telle motivation au détriment de telle autre. Nous avons choisi d'analyser les attentes des bénéfices espérés et effectifs que les volontaires ou ancien(ne)s volontaires évoquent dans leurs discours sous la forme d'autant d'éléments qui leur offrent l'opportunité de chercher une voie alternative à la norme scolaire et de pallier le vide et le décalage causés par la rupture avec l'institution.

b) En quête d'acquisition de bénéfices matériels et symboliques

« Pour dire les choses de manière volontairement excessive, ces élèves ne travaillent pas ni parce qu'ils sont faibles ni parce qu'ils croient que les études sont inutiles, mais parce qu'ils pensent que l'absence de travail est une manière de sortir d'un jeu dans lequel les risques de perdre, c'est-à-

dire d'être humilié et détruit, sont très supérieurs aux chances de gagner [...] les élèves préfèrent mobiliser leurs capacités de travail ailleurs que dans l'école. Ces élèves multiplient les jobs, les autoformations, ils s'engagent dans des projets personnels et se soumettent de la sorte à des épreuves où ils pensent avoir une chance de gagner et de sortir « grandis » (Ballion, 2005) », F.

Dubet, Faits d'école, EHESS, 2008, p204

Ainsi, l'engagement en service civique peut être interprété comme une occasion de se revaloriser dans une activité, auprès des autres et à ses propres yeux. Se sentir utile, « comme tout le monde », relié et appartenir à la société sont des éléments qui ressortent des entretiens et qu'illustrent les quelques extraits cités précédemment. L'engagement en service civique est également pensé comme la voie par laquelle on va acquérir concrètement des compétences qui permettront de rebondir sur l'échec scolaire. Il est vu comme un moyen de constituer et d'étendre un réseau de relations :

« Bah moi je sais que ça a été un bon tremplin en fait avant de redémarrer sur autre chose. 'fin si j'avais pas eu le service civique je serais pas aujourd'hui une salariée en emploi d'avenir. Ça m'a permis de me faire un réseau un peu puis de découvrir et d'avoir une expérience, pas professionnelle, mais sur le terrain un peu. Au lieu d'avoir que de la théorie là on a que du terrain. Je vois vraiment ça comme un réseau qui se crée en fait. 'fin c'est le retour qu'on a aussi de plein de volontaires, hier encore on nous disait que le fait de rencontrer d'autres volontaires que ce soit sur les journées de formation ou sur des temps d'échanges [...] ça nous permet d'entrer dans un réseau même si on n'accroche pas après avec le réseau », L. 20 ans.

Il permet de découvrir un nouveau domaine professionnel ou de s'y spécialiser ainsi que d'accéder à un certain sentiment d'autonomie et d'indépendance :

« j'y vois une sacrée occasion justement pour le décrochage pour des jeunes qui sont en réorientation, s'ils se posent la question : bah tiens j'ai fait des études dans ça, mais est-ce que j'ai envie de faire autre chose. C'est à peu près la seule opportunité quand on n'a pas de diplôme de goûter au monde associatif d'une façon professionnelle en tout cas, ou semi-professionnelle, donc c'est intéressant », J₂, 24 ans, en emploi d'avenir

« C'est une bonne expérience, c'est un truc à vivre, ça demande pas de qualification donc je trouve ça vraiment génial sur ce principe-là, parce que un tu as aucune expérience tu vas avoir une expérience pour avoir du travail tout ça, les ¾ du temps quand tu regardes les annonces c'est un

an demandé, deux ans demandés, comment tu peux t'affirmer en tant que personne, en tant que chômeur etc. alors que toutes les annonces soit il faut le permis et six mois demandés, soit ... en gros soit t'as besoin d'argent, soit d'expérience [...] Après pour moi c'est bien niveau expérience, mais j'en parle aussi à ma copine, attends t'es à la fac, un service civique ça a l'avantage qu'au niveau des horaires ça peut être très tranquille. [...] ça permet de gagner de l'argent et attends c'est pas négociable 545€ quand t'es un jeune. Moi je sais que ça m'a permis de financer mon permis, Z₁, 19 ans, salarié

L'indemnisation de service civique, bien que très légère pour mener une vie complètement indépendante du foyer familial sans autre(s) soutien(s) extérieur(s), est symboliquement significative dans le sens où le jeune a le sentiment de reprendre peu à peu la main sur son parcours (« C'est ce qui pousse même, enfin j'en entends parler autour de moi, c'est ce qui pousse même à faire un service civique », M., 19 ans, en emploi d'avenir..). Elle lui permet de construire son autonomie financière et réflexive (il doit gérer son indemnisation, planifier, faire des choix) ainsi que d'accéder à quelques attributs de l'âge adulte en termes de mobilité notamment (payer son essence, son permis de conduire, le déménagement du foyer familial, etc.).

Comme le rappelle Stéphanie Rizet dont l'étude porte sur les junior associations (des associations de mineurs) et concernant la décision de s'engager en service civique, « la dimension utilitariste de leurs motivations n'est pas exclusive. Quel que soit le lieu d'investissement choisi, elle vient bien souvent se cumuler avec d'autres et notamment avec la recherche de sociabilité »¹³⁷ :

« Je pense que c'est bien [le service civique]. La preuve c'est que ça m'a ouvert les portes de L. et maintenant je suis en emploi d'avenir donc je pense que c'est très bien. Et pour avoir en plus d'autres potes qui font des services civiques aussi, en général quand tu fais un service civique ça débouche sur quelque chose, tu repars pas sans rien. Tu pars avec de l'expérience c'est déjà vachement bien quoi [...] ça permettait de rencontrer des gens, pendant les formations en service civique tu rencontres plein d'autres services civiques. C'est quand même vachement intéressant de voir que..... bah ouais que... déjà t'es pas tout seul dans ce cas-là quoi, et puis que c'est vraiment bénéfique quoi, vraiment positif ; moi je le prends vraiment comme une expérience positive. », C., 20 ans, en emploi d'avenir

¹³⁷ Stéphanie Rizet, *Jeunes mineurs en Associations Quel impact sur leurs parcours ?* Cahier de l'action n°28, INJEP Editions, p13

« Puis on diffuse pas mal d'infos en fait dans le réseau associatif et du coup ça tourne c'est vrai que quand on reçoit les infos on peut aller à des formations qui sont pas forcément à voir avec notre service civique mais du coup on rencontre d'autres personnes. J'avoue que j'ai surtout pris ça comme ça et j'ai vu pas mal autour de jeunes pour qui c'est comme ça », L. 20 ans, en emploi d'avenir

Ainsi et comme l'illustrent ces témoignages, un service civique ouvre sur les autres et l'extérieur et offre alors l'occasion d'échanger et/ou de relativiser sur sa situation. Il permet également parfois de se former sur des savoirs et savoir-faire associatifs et militants, de s'exercer à s'exprimer en public, de monter un projet. Progressivement et sans le savoir, le jeune développe et nourrit son engagement « citoyen ».

c) S'engager... pour des idées, et pour soi

« Quant au travail, l'attachement à un travail stable, valorisant, bien rémunéré, ne fait aucun doute : l'autonomie dans le travail, la réalisation de soi forment la trame des valeurs recherchées. Non pas « le travail pour le travail », mais plutôt la recherche d'une sécurité matérielle légitime et de contacts humains. Les jeunes préfèrent même le chômage volontaire, un emploi intermittent, un emploi moins bien rémunéré mais qu'ils jugent intéressant, à un travail peu satisfaisant. Dans les sondages, ils sont ceux qui attachent le plus d'importance non pas à la rémunération ni à la sécurité de l'emploi, mais à la qualité du travail et à l'autonomie ; à mesure qu'ils avancent en âge toutefois, les proportions s'inversent progressivement, sauf s'ils sont fortement scolarisés », *Gilles Pronovost, Sociologie du Temps, De Boeck Université, Paris Bruxelles, 1996, p112-113*

Cet extrait illustre ce que nous avons vu dans notre première partie sur les liens intimes qui unissent l'engagement en service civique et le travail. Il nous invite à ne pas penser ces deux aspects comme antagonistes, mais qu'au contraire, le rapport au travail des jeunes nourrit la notion d'engagement¹³⁸. La façon dont les jeunes interviewés investissent ce concept dont on sait qu'il est très mouvant en termes de réalité sociologique¹³⁹ et donne lieu à une abondante littérature est intimement liée à leur histoire personnelle. Si certains volontaires sont, avant leur engagement en service civique, plus ou moins familiarisés avec le monde associatif et militant, d'autres au contraire en sont très éloignés. Pour autant, il est important de souligner le rôle du dispositif non seulement dans la construction identitaire du jeune (rapport à l'autonomie et à sa

¹³⁸ Compte Rendu de la conférence-débat INJEP du 29.03.2012 « Service civique, entre engagement et projet professionnel » avec Valérie Becquet. URL : [http://www.injep.fr/Service-civique-entre-engagement], consulté le 10.06.2014.

¹³⁹ Dominique Méda, Le travail, PUF, 2010

relation à la norme scolaire) mais aussi dans la structuration de son engagement. Cet engagement évolue au cours du temps en fonction de l'adhésion à la structure dans laquelle se déroule le service civique, du sens que le volontaire accorde à sa mission et les bénéfiques ou non qu'il en retire, de l'exercice de réflexivité sur cet engagement organisé et/ou accompagné par les structures. Michel Wieviorka, dont nous avons retenu l'analyse définitionnelle de l'engagement des jeunes en introduction (V. p9), invite à penser la structuration de cet engagement à « partir de trois aspects distinctifs que sont l'appartenance, la référence à une identité collective, la participation à la vie moderne et la construction de soi comme sujet de sa propre existence »¹⁴⁰. Voici un extrait qui illustre peut-être le mieux cette théorie :

« [L'engagement] C'est un grand mot... Déjà service civique tout de suite engagement, c'est engagement militaire, engagement bénévole, engagement service civique, ... d'accord on s'engage pour des valeurs mais ... ouais, on s'engage pour ces valeurs, on est peut-être d'accord avec ces valeurs mais on n'est pas non plus à être le militant du front de gauche avec son drapeau « les valeurs humanitaires ». D'accord je connais ces valeurs-là et j'essaie de les respecter. Mais c'est plus un engagement envers moi-même qu'envers les autres. Enfin c'est mon point de vue. Je travaille dans l'animation j'aime pas les mômes. Par contre j'aime bien le public. J'aime bien travailler avec les enfants, mais par contre j'aime pas les enfants. [...] », Z₁, 18 ans, salarié.

Les volontaires interrogés accordent d'abord au contrat d'engagement en service civique une valeur juridique vectrice d'obligations, de droits et de devoirs à respecter. Rappelons cependant qu'il s'agit là de la première définition de l'engagement : « s'engager, c'est se lier par une promesse ou une convention, et, qu'avant de s'engager en politique, on s'engageait dans l'armée... ou dans les ordres. Le mariage lui-même était considéré comme un engagement »¹⁴¹. Au cours de l'engagement cependant, cette représentation peut évoluer sous l'effet de la vision que le volontaire a de ses actions et du sens qu'il y accorde. Ainsi, à la question portant sur leur définition de l'engagement, les volontaires et anciens volontaires répondent :

¹⁴⁰ Jean-Claude Richez, article extrait de la publication "les cahiers de l'action" n°1 : "Des ressources pour l'engagement et la participation et des jeunes", édité par l'Injep en mars 2005 URL : [http://ressourcesjeunesse.fr/L-engagement-des-jeunes-aujourd.html#nb6], le 6/05/2014. Source citée : Wieviorka Michel, "Actualité et futur de l'engagement" dans Wieviorka Michel (dir.) Raison et conviction : l'engagement, Textuel, Paris 1998.

¹⁴¹ Jean-Claude Richez, *L'engagement des jeunes aujourd'hui*, article extrait de la publication "les cahiers de l'action" n°1 : "Des ressources pour l'engagement et la participation et des jeunes", Injep, mars 2005

« C'est de te tenir à ton objectif et de te donner les moyens pour y arriver enfin... voilà tu te bats entre guillemets pour une cause qui t'est chère. Sur le long-terme ou pas... », V., 20 ans, en service civique

« Maintenant je suis engagée. L'engagement que j'ai eu vis-à-vis du service civique il n'était pas aussi fort que l'engagement que je peux avoir pour d'autres choses maintenant. Enfin y a différentes façons d'être engagée quoi. Là je me suis engagée comme on signe un contrat de travail par exemple, en faisant mon service civique. Ça avait pas trop de... y avait pas trop d'arrières pensées derrière.

-et maintenant ?

-bah c'est des choses qui me tiennent à cœur et c'est des idées que j'ai envie de défendre quoi. », C., 20 ans, en emploi d'avenir

Ce dernier témoignage évoque bien l'évolution et la structuration de l'engagement chez le jeune. Comment l'expérience de service civique va venir nourrir, par la suite, des choix, des orientations et des actions futures. Nous avons parfois observé, sur cette question qui a trait aux « convictions », au « don de soi » pour des valeurs, au « désintéressement », ce qui pouvait ressembler à un embarras lorsque l'engagement en service civique ne répondait pas, chez eux et *a priori*, à de telles motivations. Conscients de l'existence d'un modèle « idéal » voire « idéalisé » de l'engagement¹⁴², ils reconnaissaient implicitement, par leur hésitation, par leur ironie pour certains (« *ouais, on s'engage pour ces valeurs, on est peut-être d'accord avec ces valeurs mais on n'est pas non plus à être le militant du front de gauche avec son drapeau « les valeurs humanitaires »*) ne pas s'y référer ni l'illustrer au travers de leur engagement en service civique. Notamment lorsque celui-ci était motivé par des préoccupations d'ordre selon eux plutôt individualistes, voire utilitaristes (se professionnaliser, l'indemnisation, ne pas rester dans rien faire, etc.). L'engagement est un processus où conscience professionnelle et défense de valeurs (incarnées par la structure) s'entremêlent :

« [L'engagement] Bah c'est.... Comment dire.... S'investir, envie de persévérer jusqu'au bout... professionnellement. Envie que ça tourne, que l'asso marche, que ça marche correctement, alors que ça t'appartient pas. Et c'est après en découvrant l'asso, les collègues et tout que j'ai eu envie de m'investir. Le marché de Noël c'était un dimanche, j'y allais tout ça alors que ma patronne ne me demandait pas d'y aller », M., 19 ans, en emploi d'avenir

¹⁴² *Ibid.*

« Un engagement c'est avec tes convictions aussi... la sensibilité à plusieurs thèmes, des causes sociales, écologiques, sans que ce soit forcément défini. Des questionnements en fait. Oui je pense que j'ai les mêmes valeurs que l'asso, sinon ça marcherait pas, faut pas se mentir aussi. [...] Je pense que c'est l'associatif aussi qui permet d'avoir des convictions tous ensemble et d'avancer, je pense que c'est plus facile pour travailler pour des causes et des convictions qu'en entreprise...[...] ça passe par pas forcément compter ses heures, faire des choses qui me plaisent et sont en accord », P., 20 ans, en service civique

Ces extraits illustrent la forme particulière que prend l'engagement chez les jeunes : le développement progressif d'une adhésion puis d'un « sentiment d'appartenance » à une structure et à un projet collectif. Le rôle que jouent ensuite ce sentiment d'appartenance et la défense de convictions qui en découle dans la construction identitaire du sujet¹⁴³. Le dernier témoignage illustre un engagement qui prend la forme d'une « participation à la vie moderne » (Wieviorka) à travers le sentiment d'un pouvoir d'action sur le monde. Le monde associatif est toujours perçu comme un espace d'expression et de formulation de cet engagement qui se décline individuellement. Cet engagement « post-it » (Jacques Ion) que caractérisent des formes d'adhésion plus « labiles »¹⁴⁴ est clairement présent comme l'illustre le premier témoignage : *« voilà tu te bats entre guillemets pour une cause qui t'est chère. Sur le long-terme ou pas... »*. L'engagement en service civique est un engagement d'expérimentation, l'association est considérée comme un moyen et non comme une fin en soi. La formulation du dispositif encourage une telle forme d'adhésion : l'engagement en service civique dans le cadre du « décrochage scolaire » vise à s'inscrire dans le parcours du jeune comme un espace de remobilisation, de « raccrochage » à la société et de revalorisation personnelle du point de vue de l'estime et de la confiance en soi. L'interpénétration des logiques de dispositif conçues à la fois par les politiques et investies par les volontaires est ici observable, les deux participant aux formes individuelle et ponctuelle de l'engagement. Le jeune est ici acteur de son engagement, vecteur de développement de sa réflexivité quant à son parcours et au monde qui l'entoure.

Enfin, les deux derniers témoignages montrent l'importance du rôle de la structure d'accueil sur l'évolution de l'engagement du volontaire lorsqu'elle réussit –ou non– à travers son accompagnement, à articuler à la fois les aspirations personnelles et la personnalité du jeune avec l'aspect collectif du projet, les convictions et les valeurs portés par l'association.

¹⁴³ Ibid. cite : Wieviorka Michel, "Actualité et futur de l'engagement" dans Wieviorka Michel (dir.) Raison et conviction : l'engagement, Textuel, Paris 1998.

¹⁴⁴ Ibid.

2. Accompagnement versus encadrement : apprentissage de l'autonomie et de la réflexivité

Dans notre première partie, nous avons mentionné les propos des associations interrogées sur l'accompagnement d'un volontaire en « décrochage scolaire », souvent appréhendé comme important et nécessitant une attention particulière (individualisation, travail sur les liens avec l'institution scolaire, ...) ¹⁴⁵. A la question portant sur leur vision de l'accompagnement dont ils ont bénéficié ou bénéficient au moment de l'entretien, les réponses permettent de distinguer les choses en deux temps. D'une part, les volontaires satisfaits sont ceux pour lesquels l'accompagnement a, semble-t-il, été pensé et organisé au plus près de la personnalité du volontaire.

« On avait un tuteur puis on avait toute l'équipe de la ligue qui supervisait avec des outils ou autre. Après y avait la directrice de la structure qui était là pour m'intégrer ou autre. Que je vienne d'arriver ou pas c'était les mêmes responsabilités. Une confiance directe. Dès que t'es mis en confiance t'es tout de suite mieux. Tous les soirs de vacances y a un point. Tous les mercredi soirs. On fait souvent des debriefs. [...] J'ai eu aucun souci niveau administratif, niveau paye. Y en a qui ont attendu quatre mois avant d'avoir leur paie, moi le mois d'après je l'avais. [...] », M., 19 ans, en emploi d'avenir (parcours coordonné)

Notamment, ce tutorat est vécu positivement lorsqu'il parvient à établir une relation de confiance et à ménager le sentiment de liberté du volontaire qui a souvent opéré un rejet de la rigidité scolaire :

« Elle [ma tutrice du service civique] me suivait souvent, elle était tout le temps avec moi, du coup elle m'accompagnait. En fait j'aime pas trop être collée, j'aime bien qu'on me suive mais pas trop du coup comme j'avais déjà ma tutrice de la mission locale qui me suivait... comme je travaillais avec elle [la tutrice de service civique], dès que j'avais besoin j'allais la voir, une fois par semaine ou une fois toutes les deux semaines on faisait un bilan et là ça allait. C'était bien comme ça », Z₂, 20 ans, en CDI

« Oui elle [ma tutrice] était souvent présente mais en même temps elle me disait aussi bah je travaille donc c'était quand j'avais besoin d'un coup de main mais théâtre oblige j'étais aussi vachement libre, même nos horaires parfois différaient, j'avais la clé du bureau, je rentrais quand

¹⁴⁵ Vp52.

je voulais, c'est moi qui faisais mes fiches d'heures, mais en même temps elle avait confiance, c'est ça aussi la différence [...]Mais oui elle m'a accompagné, sinon j'en serai pas là à dire que c'était une expérience positive ». Z₁, 18 ans, employé.

L'individualisation du dispositif de service civique dans le cadre du « décrochage scolaire » où le jeune est supposé être suivi par deux tuteurs référents (de la structure et de l'Education Nationale) rompt avec l'institution scolaire où l'enseignant est essentiellement centré sur le groupe de classe. Cette individualisation de la relation entre le tuteur et le volontaire est plutôt bien accueillie par le jeune. Au cours de l'engagement en service civique le rapport au collectif est abordé sous un autre angle (les formations *civiques et citoyennes*, le travail d'équipe, etc.) en fonction de la mission.

L'expérience de l'accompagnement semble également être bien vécue lorsque le volontaire acquiert des compétences d'ordre scolaire sous un autre mode et format que celui délivré par l'institution scolaire:

« On faisait des points assez réguliers pendant mon service civique, tous les mois on faisait un petit bilan plus ou moins formel quoi. Et on.. j'ai beaucoup écouté au début et c'est vrai qu'après peu à peu elle me laissait prendre la parole sur des réunions plus ou moins importantes bah y avait des comités de pilotage techniques et y en avait d'autres politiques et du coup au début je prenais plus la parole sur des comités techniques puis après plus sur du politique [...] elle me disait : « tu pourrais essayer de parler plus fort, d'avoir plus confiance en toi nininin » puis sur quoi insister plus. Moi ça m'a permis de repérer en fait quand est-ce qu'on peut faire quelque chose ou pas, de l'identifier par moi-même en fait, ou sur l'écriture j'étais pas à l'aise et elle me demandait de lire toutes les lettres d'info de l'INJEP, des CPCA tout ça et de lui faire des résumés après de tout ça. Et du coup c'est vrai que moi ça m'intéressait car ça me permettait de suivre un peu toutes les actualités du monde associatif et la jeunesse et je lui faisais des résumés elle re-commentait : « tiens il faudrait redévelopper un peu là-dessus », après j'ai commencé à faire le compte-rendu de certaines réunions [...] elle m'accompagnait à développer des compétences mais qu'étaient pas... bah qu'étaient des compétences humaines, scolaires plus que des compétences professionnelles quoi [...] j'ai... arrêté les cours parce que justement l'Education nationale, l'ambiance, la relation avec les profs avec les élèves ça me correspondait pas donc.. c'était le seul schéma que j'avais en tête du coup c'est pour ça que je pouvais pas m'imaginer qu'un tutorat ça puisse être autre chose. [...] », L., 20 ans, en emploi d'avenir

En revanche, ceux qui ont moins bien vécu l'expérience de l'accompagnement regrettent souvent que le tuteur n'ait pas été assez présent ni son accompagnement assez soutenu.

C'était la directrice qui était ma tutrice, ce qui m'a valu un accompagnement en pointillés un peu [...] On s'est très peu vus. [...] du coup ça m'a manqué, ça a manqué d'accompagnement permanent et en même temps j'étais pas non plus en relance permanente pour dire : j'ai besoin d'aide, j'ai besoin d'aide. Peut-être une petite question d'ego mais en tout cas je l'ai pas relancée 107 fois pour lui dire : « accompagne-moi ». Donc les torts sont à peu près partagés là-dessus je pense », J₂, 24 ans, en emploi d'avenir

« Il m'a toujours bien guidé mais... bon [...] il oublie pas mal de choses [...] il a une charge de travail assez conséquente. Du coup par ses connaissances ça permet de rencontrer aussi pas mal de gens ça c'est hyper bien et j'en demandais pas mieux mais c'est vrai que derrière quand faut penser à des choses quand y a des formations qui se passent et [...] que c'est aux structures qui disent aux gens : est-ce que ça t'intéresse ?. Et J. bah y a des formations qui m'intéressaient et de par heu... l'oubli, moi ça m'a foutu dans la merde pour autre chose quand [...] ça me permettait de valider le diplôme que j'avais ». V., 22 ans, en service civique

« Le cas des tuteurs... On était quatre services civiques, ils étaient deux avec beaucoup de travail donc forcément le suivi... on fait des réunions de suivi, seuls avec notre tuteur –j'en ai fait deux ou trois. Pour construire son projet mais au final mon projet n'est jamais le même. J'ai toujours fait du court-terme en mission [...]. Ils le disent aussi, c'était une erreur d'accueillir quatre volontaires, du coup ils en reprennent deux à la prochaine session », P., 20 ans, en service civique

Parfois, l'accompagnement se veut plus fourni, mais manque alors de cohérence entre les différents tuteurs de la structure :

« Bah ouais, je le [le tuteur] voyais une fois par mois, c'était le directeur de la structure. Donc lui il me demandait si ce que je faisais c'était en adéquation avec ce que j'avais envie à la base, et... Voilà. Si, y a eu un accompagnement mais je pense que ça aurait pu être plus mais quand c'est un directeur de structure c'est toujours compliqué, pas trop de temps non plus à accorder ». En fait quand on faisait un point c'était avec le directeur de la structure mais la personne qui me faisait travailler en gros, qui me donnait les choses à faire c'était le directeur du centre de loisirs, C., c'étaient deux personnes différentes. Du coup y a des fois c'était pas du tout cohérent en fait [...]

Je pense que si on avait eu des points tous les trois et pas seulement moi avec G. ou G. avec C., je pense que les choses se seraient passées différemment », C., 20 ans en emploi d'avenir

C'est parfois, enfin, la demande d'un encadrement soutenu voire quasi permanent qui ressort, et qui fasse l'effort de connaître la personnalité du volontaire :

« C'était un petit peu trop flou. On m'a un peu trop lâché en fait et du coup... sans accompagnement... enfin j'ai essayé de faire mon truc, un truc qu'on m'a dit au final que j'étais pas encore prêt pour le faire...et que les enfants non plus d'ailleurs, donc du coup... ils m'ont demandé de lâcher un petit peu tous les projets qu'ils m'avaient demandés, enfin qu'ils m'avaient pas demandés mais qu'ils m'ont laissé faire tout seul parce qu'ils m'ont pas accompagné. [...] les tuteurs ne prennent pas trop le temps de nous connaître ; ils devraient au moins prendre... une ou deux journées pour essayer savoir avant si le profil qu'ils vont recruter il va bien convenir [...] je me suis dit je vais arriver puis peut-être qu'on va me prendre en mains... Enfin on va peut-être me prendre un peu comme un stagiaire pendant deux semaines mais au moins pendant les neuf mois qui vont aller après ça va couler », A., 18 ans, en service civique

Ces témoignages montrent combien la forme que prendra l'accompagnement est dépendante de la personnalité du volontaire, de ses attentes et de sa situation psychologique et morale au moment de son engagement (demande d'un accompagnement fortement individualisé et « cadrant » ou au contraire d'un suivi distant mais attentif qui laisse « respirer »). Un accompagnement à géométrie variable donc, qui nécessite un dialogue constant entre le volontaire et le tuteur afin de construire ensemble une relation optimale qui satisfasse les deux parties. Dans le cadre de notre enquête nous n'avons pas pu observer de cas de « double tutorats » avec l'Education Nationale. Nous faisons l'hypothèse que le succès de celui-ci est fortement dépendant de la personnalité du référent scolaire et des conditions dans lesquelles le jeune a décroché de l'institution.

Dans l'engagement en service civique, il y a la volonté de reprendre en main son parcours et de surmonter une situation de « décrochage scolaire » (qui est souvent en corrélation, encore une fois, avec des difficultés d'ordre économiques, sociales, parentales, de santé, etc.). Pour autant, la tendance à la responsabilisation de l'individu face à son destin, qui est aussi une conséquence du processus d'individualisation de nos sociétés¹⁴⁶, ne doit pas faire oublier que des jeunes ont la

¹⁴⁶ Alain Ehrenberg, *La fatigue d'être soi, dépression et société*, Odile Jacob, 2010

fragilité d'êtres en devenir et en situation, très souvent, d'incertitude¹⁴⁷. Il y a une demande d'accompagnement de la part de ces derniers durant leur mission de service civique pour les aider à normaliser un parcours original, travailler leurs points faibles et les acquis.

Ces phases de l'engagement et de l'accompagnement demandent du temps et des moyens, humains notamment. On peut se demander dans quelle mesure le raccourcissement des durées d'engagement contractuelles en service civique joue en faveur de la reprise en main et de la consolidation du parcours d'un(e) jeune volontaire en « décrochage scolaire ». La reprise en main sur ses « sphères de vie », la constitution d'un réseau social plus ou moins solide, le développement d'une réflexivité quant à son parcours et à l'avenir exigent un certain temps. Cette donnée associée au raccourcissement des périodes d'engagement semblent encourager la prise de mesures autour du « projet d'avenir » du volontaire. L'accompagnement au « projet d'avenir » a pour ambition de préparer le volontaire à l'après-service civique et d'y accompagner le volontaire¹⁴⁸. Que l'on soit décrocheur ou non, l'engagement en service civique constitue aujourd'hui et pour beaucoup une parenthèse « heureuse » qui (ré)ouvre ensuite sur une situation précaire, la période angoissante et incertaine de la recherche d'emploi, de formation, etc. et autres solutions pour se réaliser et parer aux dépenses quotidiennes.

« Aujourd'hui, j'essaie de faire en sorte de ne pas perdre le fil avant que celui-ci s'arrête, afin de pouvoir retomber sur mes pattes dira-t-on ! Le service civique avait dans mes attentes de me re-booster, je veux continuer sur cette lancée. J'ai des rêves et des projets oui, mais ils sont retenus par des centaines de questions, comme : Dans une société comme la nôtre, peut-on encore se permettre d'avoir des rêves? De pouvoir les réaliser ? ; Trouverai-je ma voie ? ; Trouverai-je les moyens, financièrement, moralement et physiquement parlant ? ; « Est-ce que j'arriverai à me démarquer et à percer ? ; Ou tout simplement : Aurai-je les capacités ... ? Je voudrais aller dans un métier d'art, d'édition ou de psychologie, évidemment, je n'ai pas choisi les domaines les plus accessibles d'accès !!! », W., 18 ans, en service civique (début)

3. Revalorisation de soi et domestication de l'incertitude

« S'intéresser aux mécanismes d'articulation des sphères de vie permet de différencier un épisode de reprise de contrôle sur sa vie, localisé et temporaire, d'un autre qui se diffusera à l'ensemble

¹⁴⁷ Avec l'allongement de la durée des études et une intégration plus difficile sur le marché du travail, le temps de la jeunesse, avec ses situations d'incertitudes, s'allonge également. Cf. les travaux d'Olivier Galland et Gilles Pronovost, *Sociologie du Temps*, De Boeck Université, Paris Bruxelles, 1996

¹⁴⁸ Ce fut notamment un des enjeux du travail effectué par la DRJSCS 35 en 2013-14 auquel nous avons pu participer.

des sphères et se consolidera en une sortie prolongée, voire durable, d'une situation d'exclusion [...] Notre analyse a permis de mieux comprendre comment une opportunité ou un détour ponctuel peuvent se transformer et se cristalliser en une véritable bifurcation, fournissant un nouvel ancrage au parcours social. On a pu repérer trois éléments qui participent de ce passage du temps court au temps long de la bifurcation. Le premier est le rôle de l'entourage qui se révèle souvent critique dans la sortie de précarité [...] Le second est la mise en perspective opérée par le jeune adulte au regard des changements, « positifs » ou « négatifs », qui permet d'évaluer « où il se situe ». Le troisième consiste en une mise en cohérence des sphères de vie et un sentiment (reconstruit) d'avoir une certaine prise sur ses temporalités passée, présente et future (Bourdon, Bélisle, 2005) ».¹⁴⁹

Dans quelle mesure, dans ce contexte de reprise de contrôle progressive sur ses sphères de vie, le service civique peut-il être un levier de sortie d'une situation précaire et difficile de « décrochage scolaire » ? L'engagement en service civique, nous l'avons vu, offre au jeune volontaire en « décrochage scolaire » une solution alternative au système scolaire. Il lui permet de se constituer un réseau –professionnel notamment- et un nouveau cadre routinier, de faire des rencontres ainsi que d'acquérir et/ou de renforcer des savoirs et savoir-faire dans un domaine donné. Cette expérience participe à la revalorisation de son estime de soi malmenée par l'épreuve scolaire. Cette revalorisation s'effectue à travers la conduite des missions qui sont les siennes et où il peut être amené à prendre des initiatives –un aspect encouragé et porté par la Charte du service civique. L'engagement en service civique joue sur le développement personnel de l'individu et peut être l'occasion de développer des capacités socialisatrices (dépassement de la timidité, ...) et de réflexivité quant à son parcours, notamment dans le cadre du tutorat et du *bilan de compétences* effectué à la fin de l'engagement. Ces éléments participent d'un nouvel ancrage du parcours social de l'individu en lui permettant de considérer celui-ci avec plus d'apaisement et d'échapper progressivement à une sorte « d'hypertrophie du présent où le jeune adulte ne peut s'appuyer ni sur son passé ni sur son futur car aucun des deux n'est perçu comme porteur d'expériences positives (Aquatias, 1999) »¹⁵⁰. La reprise de contrôle sur la sphère familiale et l'apaisement des relations que le jeune entretenait avec ses parents avant son engagement en service civique sont avérés au cours des entretiens. En effet, une situation de décrochage scolaire entraîne très souvent des tensions au sein du foyer familial (Thin et Millet), les parents vivant difficilement un abandon des études qui fragilise dans leur esprit l'avenir de leur enfant.

¹⁴⁹ Eddy Supeno et Sylvain Bourdon, *Bifurcations, temporalités et contamination des sphères de vie : Parcours de jeunes adultes non diplômés et en situation de précarité au Québec*, Presses de Sciences Po, *Agora débats/jeunesses*, 2013/3 - N° 65, pages 109 à 123, p4, p12-13

¹⁵⁰ Ibid., p10

« J'avais un contexte familial on va dire très classique et super positif, mes parents ont toujours été présents pour moi, y a jamais eu de souci et du coup ils n'ont pas trop compris que je parte en couille comme ça. Ils n'étaient pas au courant de ce que je faisais le weekend, ils calculaient vraiment pas et du coup je crois qu'ils en ont beaucoup souffert et moi je suis rentré dans la confrontation totale. Elles ont évolué quand je suis sorti de dépression. [...] ils souffraient tous les deux que je ne fasse pas d'études. Ma sœur partait pour son master, ils ont toujours accordé beaucoup d'importance à l'école, non pas en nous poussant dans l'esprit compèt' ou avoir des bons résultats, mais mon père a toujours souffert d'un complexe d'infériorité énorme du fait qu'il n'ait pas fait d'études, du coup ils ont toujours fait attention pour qu'on puisse faire des études, et nous encourager à aller à l'école ». J., 24 ans, en emploi d'avenir

« Mes parents ils étaient contents parce que quand j'ai arrêté les cours bah ils avaient pas peur, ils avaient confiance en moi mais pendant quatre mois j'avais rien fait ils voulaient pas que je continue à rien faire ils étaient contents que je trouve quelque chose ; du coup quand j'ai commencé le service civique bah j'étais encore chez eux puis deux mois plus tard j'ai pris un appartement ; bah ils ont vu que y avait une bonne évolution », L., 20 ans, en emploi d'avenir

L'engagement en service civique du jeune permet dans de nombreux cas de rassurer les parents sur ce point et au jeune d'assumer positivement la rupture avec le système scolaire ainsi que de renforcer son autonomie et la légitimité de ses choix à l'égard de l'autorité parentale¹⁵¹ :

« -Comment tes relations avec tes parents ont-elles évolué ?

-Bah dans le bon sens... ils se sont rendus compte... bah déjà j'ai pris goût au travail en faisant un service civique. Je pense que ça m'a changée, ils ont dû le voir et tout ça. [...] Ils ont vu que j'étais capable de me débrouiller toute seule, que c'était pas juste un caprice que d'être partie, que je l'avais voulu, que je l'avais eu et j'avais fait en sorte que ça se passe bien maintenant», C., 20 ans, en emploi d'avenir

« Maintenant on se voit plus, je suis un peu plus au courant de ce qui se passe dans la famille parce qu'on n'avait pas de discussion à table. C'est bien aussi pour mes parents, ça aide notre relation. On n'en a jamais trop parlé [du service civique]. Tant qu'ils voient que j'arrive pas en

¹⁵¹ Encore plus lorsque l'engagement en service civique s'accompagne d'un départ du foyer familial.

faisant la tronche, c'est que ça roule quoi. On échange plus, point positif. Pas de point négatif ».

V., 22 ans, en service civique

Dans certains cas, nous l'avons vu, l'institution d'une nouvelle routine et de nouvelles fréquentations permet de prendre ses distances vis-à-vis de la consommation de drogue, éventuellement de commencer une thérapie.

Les questions posées à propos de sa relation au futur et aux projets d'avenir, ainsi que son avis sur le « décrochage scolaire » *a posteriori* permettent de noter une capacité de l'individu à mettre en perspective les changements qu'il a vécus (ou qu'il vit) au travers de son engagement en service civique et à se situer « dans le processus de réalisation de ses options et possibilités »¹⁵² :

*« J'ai pris un appartement. J'ai... muri ? Ça se dit comme ça ? [...] 'fin c'est vrai quand je regarde la façon que j'avais de gérer mon appartement y a un an quand je l'ai pris et maintenant comment je suis, c'est pareil y a un changement assez radical ; je pense que j'ai besoin d'autonomie et d'indépendance. Mes parents ils m'aident plus. Je commence à avoir des projets, à vouloir acheter une voiture. »*L., 20 ans, en emploi d'avenir

Dans le discours des personnes relativement avancées dans leur engagement en service civique ou l'ayant terminé, on observe une mise en cohérence de leur parcours. Le/la jeune donne le sentiment « d'avoir une certaine prise sur ses temporalités passée, présente et future (Bourdon, Bélisle, 2005) »¹⁵³. Pour autant, il ne s'agit jamais d'emballlement particulièrement confiant et enthousiaste. Simplement, leur réponse donne l'impression d'avoir été déjà méditée :

« Moi j'ai des rêves qui s'en vont par-ci par-là.

-Tu es confiant par rapport à l'avenir ?

- Non, non. Ma génération, ta génération, on a été éduqué par le loisir, le rêve, je me vois pas travailler dans autre chose que ma passion, ce que j'aime. J'ai pas envie d'être frustré plus tard, c'est la peur d'être frustré. [...] c'est accepter l'échec aussi. Je préfère être dans un boulot qui me plait pas et d'avoir essayé que d'être dans un boulot qui me plait pas et de rien avoir fait [...] La réussite aussi, c'est des enjeux. Faut y croire. [...] », P., 20 ans, en service civique

¹⁵² *Ibid.*, p12-13

¹⁵³ *Ibid.*, p13

Cette lucidité ne traduit pour autant pas une réaction de résignation face à l'incertitude de l'avenir et/ou de la difficulté de vivre de ce que l'on aime. A la lecture du témoignage précédant et suivant, on devine, chez ces jeunes, une croyance en un champ des possibles. Le service civique a-t-il contribué à les conforter dans ce sentiment en leur permettant de surmonter l'épreuve imposée par l'échec scolaire ? On peut le supposer à la lecture du témoignage de J₁ qui, prudemment, envisage quelques pistes de l'avenir :

« Je vais pas chercher à voir trop loin parce que chercher à voir trop loin c'est placer de faux espoirs ou... pas seulement ça mais tu peux jamais deviner ce qui va se passer donc autant faire le jour le jour. Ça peut être bien de prévoir mais si tu prévois quelque chose de trop grand alors que tu sais que tu galèreras ou que y a très peu de chances, vaut mieux faire au jour le jour et tu verras justement. Le fait de faire au jour le jour ça peut totalement changer de ce que t'avais prévu, donc t'es sûr de pas être déçu. Je vois ce qui se passe en ce moment, j'ai toujours fait ça et je me décide sur le coup.

- T'es confiant dans l'avenir ?

-Pour l'instant bah non, je fais avec ce qu'il y a on va dire. Après faut se mettre dedans ou pas. Bah en fait je trouve pas ma phrase. On peut dire oui, ça dépend si t'es motivé ou pas. Si t'es motivé tu peux être confiant, si t'es pas trop motivé tu peux dire, bon vas-y je vais faire ça à l'arrache, tu peux faire semblant d'être motivé mais au final ça va lâcher quoi. Un truc que j'aimerais bien faire plus tard c'est d'aller au Japon [...] t'as plusieurs projets dans une vie, tu sais pas ce qui va se passer. Pour l'instant j'aime bien mais c'est pas ce que je vais planifier tout de suite. Y a tellement de choses à faire que des fois t'as pas le temps de programmer autre chose ». J₁, 19 ans, service civique parcours coordonné

Si ces extraits soulignent l'incertitude et le flou face à l'avenir, certains l'appréhendent peut-être avec moins d'angoisse que d'autres. V., notamment, qui a la chance de bénéficier d'un soutien familial et ambitionne d'explorer de nouveaux horizons que ceux auxquels pouvait le destiner *a priori* sa mission de service civique (tandis que, rappelons-le, il l'avait choisie au regard de ses études et du BPJEPS qu'il était en passe de valider alors) :

« J'ai un projet mais je veux pas.... Voilà mes parents ont une affaire ils vont partir en retraite, ils m'ont dit on a ceci on a cela, on a des bâtiments... donc voilà, mais j'en dirai pas plus.

-T'es confiant dans l'avenir ?

-oui carrément. Enfin voilà ce sera un autre engagement, ce sera plus dans le milieu sportif, ce sera une autre affaire, ce sera à nous de bien réfléchir. [...] c'est vrai qu'ils me mâchent une bonne

partie d'un travail déjà, je pense que je saurai profiter de ça. Et à moi me lancer là-dedans au début... [...] » V., 22 ans, en service civique

Enfin, d'autres volontaires ont un rapport plutôt positif face à l'avenir et opèrent des calculs rationnels quant aux étapes par lesquelles passer avant, peut-être, de pouvoir donner corps leur(s) rêve(s). Ils ou elles ont des envies, des projets plus ou moins concrets et semblent avoir repris une certaine ascendance sur la notion de temporalité, ce qui achève de donner l'impression qu'ils ou elles ont en main leur destin. L'incertitude est appréhendée en termes d'aventure plus que de gouffre vers la précarité :

« J'ai plein de projets pour plus tard, pas forcément en lien avec ce que je fais maintenant du coup je me dis que J'ai le temps [...] sans réussite scolaire on peut réussir à ce qu'on veut avec la motivation mais tout de suite pour faire ce qu'on veut, pour monter une entreprise faut avoir le budget derrière et... faut trouver comment avoir le budget », L., 20 ans, en emploi d'avenir

« Mon rêve c'est de faire le tour du monde. Normalement en janvier je vais faire une formation BAPAD, et après si j'ai le temps je fais BPJEPS parce que je me vois être directrice d'un centre de loisirs à Mayotte, car à Mayotte y a pas beaucoup de centres de loisirs. Si c'est possible », Z₂, en CDI.

Il nous semble important de relever ici que dans la majorité des entretiens effectués –comme ci-dessus-, un appétit pour la mobilité et l'ouverture internationale ressort¹⁵⁴ comme J₁, qui, un peu plus haut, pense au Japon : *« un truc que j'aimerais bien faire plus tard c'est d'aller au Japon [...] »*. L'expérience de service civique développerait-elle un goût pour la découverte du monde ? :

« Après mon CQP j'aimerais bien passer sur un BPJEPS et après mon BPJEPS j'aimerais bien passer mon concours éducateur spécialisé, j'aurais bien voulu. Pour bosser avec les 6-12 ans. Etre milliardaire (rires). Non pas spécialement. J'aimerais bien voyager, n'importe où ; tout pays m'intéresse. J'aurais bien voulu aller aux Etats-Unis », M., 19 ans, service civique (parcours coordonné)

¹⁵⁴ Cette observation nous a paru surprenante dans la mesure où le milieu associatif dans lequel s'effectue l'engagement de ces jeunes n'est pas forcément ouvert sur l'international. Nous n'avons pas eu assez de temps pour mettre cette observation en perspective en la comparant avec des données plus quantitatives (âge, CSP, situation socio-économique). Intuitivement, il nous a semblé que cela illustrait une tendance nouvelle de la jeunesse contemporaine qui, à travers le développement des nouvelles technologies, des réseaux sociaux et des plateformes d'échange de biens et de produits culturels, se constitue une appartenance culturelle et identitaire au monde.

« Je sais pas si je serai réengagée pour une deuxième année en emploi d'avenir mais si ça se fait c'est cool parce que j'aimerais mettre des sous de côté et puis après partir avec mon camion faire un tour de l'Europe quoi. On verra sur le moment mais a priori ce sera toute seule. Parce que je pense que c'est important de voyager, fin ça... je pense que c'est indispensable d'autant plus si t'as envie d'être photographe. Ben voilà, j'ai envie de montrer ce qu'on ne montre pas ou alors on nous montre des choses mais c'est pas forcément la vérité, j'ai envie d'aller voir moi-même. Je crois que ce que je vois. Après je pars pas parce que je me sens pas prête pour l'instant et je pense qu'il faut être prête, faut se sentir prêt dans sa tête pour partir parce que si j'ai envie de rentrer du jour au lendemain bah je pourrai pas rentrer du jour au lendemain donc faut que je sois vraiment sûre que je sois prête à tout quitter », C., 20 ans, en emploi d'avenir

Parfois, cet attrait pour l'étranger fait encore figure de fuite et illustre la difficulté à voir positivement son avenir:

« J'amasserai assez de tunes et je vais me casser dans un pays pour finir ma vie tranquille, à 50 60 ans je pense, et je vivrai. Là mon objectif en fait pendant... 40 ans ça va être peut-être d'amasser des tunes et d'aller vivre ailleurs. Bon y a toujours moyen de prendre du bon temps à côté [...]c'est ce que j'aimerais faire, je sais que c'est un petit peu chaud et qu'il sera peut-être pas réalisable parce que dans 10 ans j'aurai changé de mentalité mais en attendant moi ça permet de me dire que bah faut que je construisse un projet, faut que je me lève tous les matins pour trouver du travail, faut que je trouve une mission, un BTS l'année prochaine et... faut que je trouve.. faut que je réussisse mon bac cette année quoi. Parce que sans ça bah, c'est même pas la peine d'y penser à cette merde », A., 18 ans, en service civique (deux ruptures)

Dans d'autres cas, ce regard tourné hors France, parfois hors Europe, se concrétise. C'est le cas de J₂, en emploi d'avenir qui a pris le goût de la mobilité en France d'abord :

« De 2008 à 2011 [...]j'ai bidouillé des petits plans à droite à gauche, je suis repartie en saisons agricoles [...], ça me plaisait bien, on ne restait pas un mois au même endroit [...] et là je me suis rapproché d'un ami dans une compagnie de cirque [...] on a organisé des spectacles [...] »

Eternelle quête de soi ? Volonté de se forger une expérience en vue de concrétiser un projet que l'on forge petit à petit ? Il semble qu'il y ait, chez J₁, un peu de tout cela :

« Comment imagines-tu ton avenir aujourd'hui ? Tu as des rêves, des projets ?
-Oui partir à l'étranger. Peut-être refaire une saison à la montagne. A la Réunion, m'installer deux trois ans. [...] y a des petits déb là-bas. [...] tu vas de piste en piste, de petits jobs en petits jobs, c'est ça qui est intéressant. [...] ça, ça me botte. [...] je voudrais partir en Amérique Latine aussi. [...] et à long-terme on a le projet de l'ouverture d'un éco-village avec quelques potes [...] avec un objectif pédagogique assez développé avec l'accueil d'un centre de loisirs, [...] accueillir des classes découvertes, faire des séjours de rupture [...] faut avoir vu beaucoup beaucoup de choses pour pouvoir apporter quelque chose à ces gosses-là. Mais ça ne saurait tarder », J₁, 24 ans, en emploi d'avenir

Ainsi le service civique consiste-t-il pour la majorité des jeunes interrogés une expérience de vie qui leur permet de développer leur réflexivité quant à leur parcours, de se sentir à nouveau acteurs de leur vie et d'entrevoir l'avenir sous un angle si ce n'est positif, du moins apaisé. Cet apaisement s'observe également dans leur rapport à l'institution scolaire et au diplôme (qu'ils considèrent comme important comme l'illustre le commentaire ci-dessus). En effet, un certain nombre de jeunes envisagent même de reprendre une formation scolaire et/ou professionnelle. Leur expérience d'engagement en service civique leur a permis de pendre de la hauteur face au « décrochage scolaire » et de se maintenir dans une situation d'apprentissage et de quête de soi. L'attrait pour la mobilité internationale notamment peut en être l'illustration. A cet égard, nous pouvons questionner à présent l'articulation de ces deux secteurs que sont l'éducation formelle et non-formelle, nous rapportant respectivement au rapprochement entre l'institution scolaire et le dispositif d'engagement en service civique.

B. L'engagement en service civique : introduction de nouveaux espaces d'appropriation de savoirs et de socialisation

Le volontaire peut trouver dans le service civique une opportunité d'extérioriser sa *propension* à l'action (Charlot, 1999). Comme le relèvent les auteurs Mathias Millet et Daniel Thin, « la posture d'écoute scolaire est à l'opposé de la mobilité et de l'action spontanée que privilégient les collégiens. Elle est vécue comme une contrainte qui peut devenir insupportable quand l'écoute n'a pas de sens, soit que les collégiens ne saisissent pas ce qui est dit par l'enseignant, soit qu'ils ne le rattachent à aucune des pratiques sociales dans lesquelles ils sont immergés ou dans lesquelles ils peuvent se projeter [...] »¹⁵⁵ :

¹⁵⁵ Mathias Millet, Daniel Thin, *Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale*, PUF, 2005, p148-149

« J'avais besoin de faire quelque chose de concret, avec un résultat soit une alternance, mais j'étais trop indécise sur ce que je voulais, trop perdue [...] Après en ce qui concerne l'école en elle-même, je trouve qu'il y a un décalage sur ce qu'on apprend et ce qu'on devrait apprendre, il y a des tas d'éléments qui ne nous servent pas vraiment sur lesquels on s'arrête des heures et des heures et d'autres qu'on oublie alors qu'il est indispensable de les revoir, comme la langue française par exemple, mais bon. Après je trouve que l'on ne nous explique pas assez l'intérêt que l'on peut trouver dans ce que l'on fait, laissant ainsi cela comme une corvée ! Moi, c'est après du recul que j'ai fini par enfin trouver l'intérêt de certaines connaissances et que je vois bien différemment certains cours qu'on s'efforce à nous apprendre », W., 18 ans, en service civique

« Première expérience dans le monde du travail c'est énorme, c'est immersif, les 24h en fait moi je trouvais plus intéressant que les cours ! j'ai appris largement plus en six mois de service civique qu'en sept ans de cours. Je sais pas dire un mot en anglais alors que j'ai fait sept ans et pourtant dans un service civique j'ai appris à faire un peu de tri photos, à faire un site [...] et ça j'aurais jamais appris à faire ça en cours. Voilà ». Z₁, 19 ans, salarié.

Ces témoignages illustrent cette question du sens accordé par l'élève de sa place dans l'école et de ses choix d'orientation. François Dubet l'explique, dans son ouvrage, en montrant que les élèves sont aujourd'hui acteurs de leur parcours (sociologie de l'expérience), calculateurs influençables (rôle de leur entourage) concernant les choix de leurs orientations et ont « un rapport proprement intellectuel aux connaissances scolaires dans lesquelles ils engagent plus ou moins leur subjectivité et leur personnalité. Ils se demandent en quoi l'école les aide à grandir, à comprendre le monde et à se comprendre ». Dans ce contexte, le « décrochage scolaire » est une réponse à l'absence de sens et de perspective constatée et vécue par l'élève.

Si le divorce entre le système scolaire et le volontaire au moment de son engagement est largement consommé, de nombreuses occasions lui permettent d'entamer un processus de résilience quant à un parcours scolaire souvent douloureux. Ces occasions sont offertes par les possibilités d'échanges avec des jeunes et moins jeunes grâce à l'extension de son cercle de sociabilité pendant son engagement ; parfois aussi ses missions le conduisent à renouer le lien avec l'institution de l'Éducation nationale. Ainsi l'engagement en service civique participe à l'apaisement des relations entre le volontaire et cette institution, l'amène à relativiser les normes établies voire à le convaincre que celles-ci ne sont pas immuables.

1. Rupture scolaire et remobilisation : s'extraire d'une vision culpabilisante du décrochage scolaire

« Et aussi quand les gens ils me demandent : « tu ne regrettes pas d'avoir arrêté l'école ? », je leur réponds : « bah non du tout. Il vaut mieux faire quelque chose qu'on aime que quelque chose qu'on n'aime pas ». Maintenant je me lève je suis contente je vais au travail, je fais quelque chose », Z₂, 20 ans, en CDI

Certaines et certains parviennent *a posteriori* à faire de leur rupture avec le système scolaire une force dans leur parcours :

« Mon avis [sur le terme de décrochage]? Silence. Moi je l'aime bien ce mot-là. Je le trouve pas bizarre. Enfin je le trouve pas gênant. Je pense qu'avec le temps je vais finir par être fière d'être partie avant les autres de l'école. [...] A l'heure d'aujourd'hui, ça a un côté vachement valorisant de dire que je gagne le même salaire qu'un de mes potes qui est libraire, ça fait trois ans qu'il est libraire, il a fait des études de psycho avant ça, c'est assez valorisant de se dire que moi j'ai pas eu besoin de passer par là et que j'en suis quand même là où j'en suis.

-C'est toi qui fais ce travail de valorisation de ton parcours ou y a des personnes qui t'y aident ?

-Non mais je me pose beaucoup de questions, je me remets souvent en question, je me demande pourquoi je fais les choses, est-ce que j'ai vraiment envie de les faire, est-ce que... je trouve que c'est important. Ça permet de se resituer aussi quand on est perdu, j'ai tendance à être vite perdue... voilà» ». C., 20 ans en emploi d'avenir

« Sans avoir le bac pour moi c'était compliqué et au final ça va parce qu'aujourd'hui j'ai un CV qui parle pas mal. Le bac au total, je me suis quand même inscrit quatre fois [...] et j'ai entamé un DAEU. Et je l'ai jamais passé. [...] je pense que je suis un bon exemple du terrain aussi, un gamin de la balle un peu comme on dit... et voilà, je pense parfois que l'expérience vaut mieux que des diplômes mais voilà, tant qu'on peut prendre des connaissances, des compétences, il faut y aller un maximum », J₂, 24 ans, en emploi d'avenir

« En plus le décrochage c'est vers 15-16 ans... ? c'est là qu'ils décrochent, ça peut être avant. Ils sont dans une période où ils ne savent pas forcément ce qu'ils veulent et après des regrets, très souvent c'est des regrets. Le fait de décrocher c'est dommage. Ah moi c'est considéré comme du décrochage, même quand t'as le brevet des collèges ?? ah bah du coup je trouve que c'est super ! ça permet d'acquérir de l'expérience professionnelle, d'avoir un minimum d'avis sur ce que tu veux

faire, ce qui n'est pas du tout le cas à 13-14 ans. Moi c'est vraiment le parcours qui m'a sauvé. Après c'est plutôt bien quand tu sais où tu vas ; après quand t'es pas trop sûr, je trouve ça mieux de continuer au lycée, si tu t'en sors au niveau des notes. Ou sinon, décrocher et faire un service civique (rires) », M., 19 ans, en emploi d'avenir

Ces trois témoignages illustrent ce que Goffman appelle un « retournement du stigmaté »¹⁵⁶, dans la mesure où les individus stigmatisés par leur qualité de « décrocheur » se reconnaissent comme tels. Par la suite, ils tendent à normaliser leur situation après leur service civique tout en relevant son caractère positivement exceptionnel (avec tous ces « boulets » accrochés, je m'en suis sorti(e), et plutôt bien !). Ils associent leur parcours à un apprentissage de terrain qui demande une certaine « maturité » (« après quand t'es pas trop sûr, je trouve ça mieux de continuer au lycée, si tu t'en sors au niveau des notes »), une prise de risque. Ils parviennent à lui (re)donner un caractère « normal », valorisé voire honorable (ce n'était pas facile de s'en sortir !). La capacité à faire de ce parcours une force peut illustrer le rôle positif de l'engagement en service civique dans la revalorisation de l'estime de soi.

Nous l'avons vu dans notre première partie, les jeunes qualifiés en « décrochage scolaire » continuent d'attribuer à l'école un rôle important, que ce soit en vertu de son rôle socialisateur et/ou pourvoyeur de diplôme(s) et de qualification(s) qui rendent l'intégration au marché du travail plus aisée¹⁵⁷. A noter également qu'une majorité de leurs pairs sont, au moment où ils « décrochent », encore à l'école¹⁵⁸. La plupart cependant réfute l'aspect responsabilisant du terme « décrocheur ». En effet, si beaucoup admettent rentrer dans la définition institutionnelle du décrochage, ils ou elles s'entendent aussi pour dire que l'on ne s'est pas évertué à les retenir¹⁵⁹. Certains et certaines le regrettent parfois, ayant trouvé dans l'école un intérêt pour des matières passionnantes, des ami(e)s.

« Je trouve ça [le terme « décrocheur »] un peu catégoriser les gens... parce que... oui on décroche... j'ai décroché du monde scolaire en fait. Dans la définition qu'on donne d'un décrocheur oui je suis une décrocheuse... en même temps c'est pas qu'on va pas raccrocher à un moment... le lycée je leur ai tendu des perches pour qu'ils m'aident et y a eu jamais rien de fait. Moi je trouve

¹⁵⁶ Goffman, *Stigmaté*, 1975

¹⁵⁷ V. p24

¹⁵⁸ Cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient isolés. Une majorité de jeunes continue d'entretenir des cercles de sociabilité hors l'école avec leurs camarades encore élèves ou autres –notamment lorsque les relations appartiennent à des cercles de jeunes plus âgés (étudiants du supérieur, professionnels).

¹⁵⁹ Le cas emblématique de L. qui demanda régulièrement à être changée de classe, ce qui lui fut refusé jusqu'à ce qu'elle annonce qu'elle quittait le lycée. On lui reproche alors de ne pas avoir insisté pour changer de classe !

ça chiant. On nous dit décrocheur, et c'est vrai, sauf que c'est juste qu'on nous a pas accompagnés à certains moments et à un moment quand on utilise déscolarisation ou décrochage, c'est juste les élèves qui sont mis en cause dans ces termes-là. Y a pas la notion de non-accompagnement. Donc je trouve ça juste un peu lourd. Y a des parcours différents. C'est pas que quand t'as des bonnes notes à l'école que t'as réussi ta vie. Y a juste des parcours différents », L., 20 ans, en emploi d'avenir

« Quand tu dis décrochage tu peux faire croire que c'est toi qui a décidé de partir de l'école en fait. Mais des fois ça peut être justement un lycée ou certaines choses qui t'acceptent pas et du coup t'es un peu obligé. Après... c'est moi qui ai voulu en fait, j'aurais pu continuer, j'aurais pu faire un bac S mais j'avais pas envie, je me suis dit ça va être trop compliqué, ça m'a pas donné envie. [...] ça me fait penser à comme-ci t'étais accroché à un tableau où c'était marqué « école », et c'est comme si t'étais choisi et hop t'es décroché, voilà. Mais non je sais pas. Moi ça me gêne pas parce que je sais les raisons pourquoi j'ai arrêté mais après y en a que ça pourrait déranger, je pense », J₁, 19 ans, en service civique (parcours coordonné)

Selon P., le « décrochage scolaire » peut être autant subi, contraint, que volontaire. Pour lui, c'est un acte qui entraîne la responsabilité de son auteur tout en reconnaissant que si l'école n'était pas si « violente » ni les parcours autant normés et normatifs (la métaphore du « train »), il serait plus aisé « d'assumer » ses choix. Surtout, ces personnes ne seraient plus « à plaindre » puisque le système entier le permettrait (par un système de passerelles, de « filets de sécurité », etc.) :

« C'est l'école qui lâche aussi les élèves. Je pense qu'il y a une partie de grosse crise existentielle chez les gens qui décrochent, un mal-être qui s'expliquent pas, une frustration. Une envie de se montrer aussi. Je crois qu'on a tendance à plaindre beaucoup de personnes qui décrochent mais c'est une question d'envie aussi. Après je pense que si on décroche, il faut assumer. A partir de 16 ans on est en âge d'assumer ce qu'on fait. [...] se poser les questions aussi : fumer les pétards c'est pas forcément bon pour les études aussi. Y a du bon sens. Après y a des gens où c'est du réel mal-être, c'est pas facile. Il y a mille et une raisons pour décrocher. [...] C'est vraiment un train, tu es un des wagons et tu suis plus, tu lâches. C'est pas si violent que ça, c'est la scolarité qui est violente et le terme va avec », P., 20 ans, en service civique

Certains volontaires recherchent à s'engager voire s'engagent dans leur mission dans un combat contre les injustices dont ils ont pu eux-mêmes se sentir victimes durant leur scolarité, notamment dans le domaine de l'animation. En vertu de leur expérience, ils contribuent, à travers

leur engagement, à apporter un autre regard sur leur activité et le public avec lequel ils interagissent :

« J'ai rien du tout contre ce quartier au contraire mon rêve c'est de bosser là-bas et d'être animateur de rue pour sauver un peu les jeunes de la merde après je dis pas que tous les jeunes sont dans la merde, des fois c'est leur choix, mais juste en discuter, des fois c'est important [...] Je vais plus m'intéresser aux gamins qui sont un peu à part, qui disent des trucs un peu space, qui sont pas pareils, qui n'ont pas non plus une bande de potes... ça c'est des gamins qui vont m'intéresser parce que le gamin ça veut dire que soit il sort du lot exprès, soit qu'il est pas... y a quelque chose quoi. C'est aussi ça le boulot. Voilà », Z₁, 18 ans, employé dans le secteur de l'animation

« Comment dire.... Y a des choses parfois que les enfants veulent par exemple vraiment cacher... où ils aiment pas en parler... comment dire. Ils se sentent pas bien du coup, en fonction de certaines choses. C'est pas que ça m'agace mais ça m'embête pour eux des fois. Donc du coup j'essaie un peu de deviner quoi. Mais y en a quelques-uns c'est assez spécial.

-tu arrives à créer une relation particulière avec ces enfants-là ?

-une chose qu'il faut faire c'est mettre l'enfant en confiance. Croire en lui. Y des animateurs par exemple qui font semblant et ça j'aime pas. De faire confiance pour savoir des choses et après ils racontent. Et du coup ils croient pas en l'enfant en fait. Et pour moi si tu veux savoir ça [son secret] faut croire en lui sinon ça sert à rien de savoir si c'est juste pour le répéter. [...] après ça peut être faux ou vrai c'est à toi d'en juger », J₁, 19 ans, en service civique dans une école primaire (parcours coordonné)

« j'y vois [dans le service civique] une sacrée occasion justement pour le décrochage pour des jeunes qui sont en réorientation, s'ils se posent la question : bah tiens j'ai fait des études dans ça, mais est-ce que j'ai envie de faire autre chose. C'est à peu près la seule opportunité quand on n'a pas de diplôme de goûter au monde associatif d'une façon professionnelle en tout cas, ou semi-professionnelle, donc c'est intéressant », J₂, 24 ans, en emploi d'avenir dans une association d'éducation populaire engageant des volontaires en service civique

A.¹⁶⁰, 18 ans, souhaitait dès le début s'engager pour des publics en difficulté. Son parcours n'était alors pas stabilisé : soucis familiaux, pénaux, de santé, rupture scolaire très récente. Il a été

¹⁶⁰ Nous avons pu suivre A. régulièrement au cours de sa deuxième mission et avant la rupture anticipée de cette dernière.

particulièrement intéressant de noter son intérêt pour le thème du « décrochage scolaire » et l'aide aux jeunes concernés par cette situation :

« Après j'ai cherché dans le milieu un petit peu plus éducatif style avec des jeunes un petit peu en difficulté etc. qu'il faudrait remotiver pour aller à l'école etc. Mais j'étais trop jeune pour ce public, du coup... [...] pour le milieu carcéral aussi. Par mail, on m'a refusé ma candidature parce que j'étais trop jeune, 21 ans ils me demandaient. Du coup, j'ai choisi un public beaucoup plus ... calme quoi ».

M.¹⁶¹, 16 ans, nouvellement arrivé à la LdE 35, a également fait part de son intérêt pour la thématique du « décrochage scolaire ». Il se proposa d'aller parler du service civique dans son ancienne classe à la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (M.L.D.S.), ce qui consista en l'une de ses premières missions à l'extérieur.

L'engagement en service civique peut, selon la mission choisie, contribuer à faire de la rupture avec le système scolaire une force pour l'individu qu'il va pouvoir exploiter sous forme de savoir et de savoir-faire et le valoriser ensuite autour de lui. Il peut participer, sans en être forcément pleinement conscient, à relativiser et à transformer la vision normative d'un parcours (d'apprentissage) réussi.

2. Le service civique : un espace d'apprentissage de soi, des autres, d'acquisition de compétences, d'ouverture sur le monde

« Certains ont les capacités, mais pas l'adaptation à l'environnement. Pour ma part j'ai « décroché » mais en parallèle je suis apte à continuer à m'instruire, car j'aime ça, alors est-ce le terme approprié¹⁶²? », W., 18 ans en service civique

a) L'école et le service civique : différents et complémentaires ?

Se chercher, se trouver, se placer¹⁶³? Ces trois termes renvoient à des rapports particuliers entretenus par les jeunes européens –Danois, Anglais, Italiens et Français-, à la formation scolaire

¹⁶¹ « Repéré » par la MLDS comme étant en « décrochage scolaire » également. Ne fait pas partie de l'échantillon des jeunes interrogés.

¹⁶² En parlant du « décrochage scolaire ».

et universitaire, à l'emploi, à l'autonomie et à l'indépendance à l'égard du foyer familial. Bien qu'ils visent à caractériser la transition vers l'âge adulte, ces trois termes pourraient également s'appliquer à la trajectoire d'un jeune « décrocheur » engagé en service civique. Séparément ou de façon combinée. En effet, nous l'avons vu, beaucoup de jeunes s'engagent en service civique pour combler le vide causé par la rupture avec l'institution scolaire. Perdus, ils cherchent dans le service civique –outre l'aspect sociabilité- à s'orienter, à trouver leur voie dans un domaine qui leur plait.

« [...] Je pensais vraiment choisir mon orientation future en fait, me dire est ce que ça m'a cassé les couilles cette année d'être avec des enfants, est-ce que je me suis levé le matin et j'y suis allé à reculons un petit peu au travail ou est-ce que justement le matin je comptais pas mes heures etc. donc c'était vraiment le fait est ce que je vais rester dans l'énergie et l'environnement ou alors est-ce que je vais partir plus sur un dut carrières sociales je voulais vraiment me faire une idée là-dessus. Parce que c'est un peu flou encore », A., 18 ans, en service civique

« Et du coup après j'ai été à la MGI et du coup après on nous a parlé du parcours coordo. Je me suis dit bon bah je vais essayer au début. J'y ai pas forcément été pour quelque chose mais je me suis dit bon je vais essayer voir ce que c'est comme je connaissais pas trop ». J₁, 18 ans, en service civique, parcours coordonné

« J'ai postulé et entre temps j'avais rien à faire et le service civique ça va être le meilleur moyen de pas rester sans rien faire parce que moi j'aime pas rester sans rien faire et du coup pendant six mois ou neuf mois je peux rester et faire quelque chose et aussi je suis rémunérée. Et après j'ai cherché vraiment dans quel domaine je voulais pour pas aller là-bas et du coup ça me plairait pas... », Z₂, 20 ans, en CDI

Se chercher, c'est aussi s'apercevoir que l'on n'est « pas fait pour ça », tout en ayant trouvé l'expérience enrichissante :

« Il m'a parlé du service civique ; moi j'ai toujours voulu en faire depuis l'âge de mes 16 ans en fait ; et du coup moi je connaissais pas le public enfant et ça m'intéressait de travailler avec ce public. [...] Prendre du plaisir, découvrir le monde associatif, j'ai découvert le public enfant, j'étais très content. Je sais que j'en ferai pas ma vie », P., 20 ans, en service civique.

¹⁶³ Cécile Van De Velde, *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, Paris, 2008

« A la base si j'ai fait un service civique c'était que mon projet à la base c'était de passer un BPJEPS et du coup il fallait...365 heures d'expériences dans l'animation. Du coup le service civique c'était tout bénéf pour moi j'avais de l'expérience qui était en plus certifiée. Après j'ai changé d'idée car ça m'a saoulée l'animation et je me suis rendue compte que je n'avais pas envie de faire ça tous les jours », C., 20 ans, en emploi d'avenir

Or cet aspect de l'expérimentation au cours de la formation scolaire est encore trop peu développé en France où les parcours restent très normés et normatifs comme nous l'avons montré dans notre première partie. Les dispositifs « réparateurs » du « décrochage scolaire » tels que les Ecoles de la deuxième chance et qui mobilisent des méthodes d'éducation non-formelles et alternatives interviennent une fois la rupture consommée dans un parcours beaucoup trop normé. Sur cette question les notions de *temporalité* et de *passerelles*¹⁶⁴ entre les diverses formations qualifiantes sont essentielles. La place faite à l'expérimentation dans le parcours scolaire du jeune renvoie également à la diversification des pratiques pédagogiques et de leur influence sur l'apprentissage des élèves¹⁶⁵ afin de répondre à l'un des enjeux cruciaux de la démocratisation scolaire : la diversité des publics à l'école aujourd'hui.

Pour d'autres, il s'agit de conforter un intérêt, de se « trouver » professionnellement voire s'ancrer dans une structure :

« A l'époque je réfléchissais à me professionnaliser dans l'animation, je pensais à passer un BPJEPS ou quelque chose comme ça et c'était l'occasion éventuellement d'éviter à faire ça. Parce que ça voulait dire reprendre les études et moi j'ai un problème avec les études c'est certain », J₂, 24 ans, en emploi d'avenir¹⁶⁶

« [...] du coup le moyen de mettre un pied dans la structure et d'avoir une petite rémunération c'était la mission de service civique. Donc certes au début je faisais un peu la tronche on va dire mais maintenant ça va, l'engrenage est parti, donc voilà on va dire que ça me plait et c'est enrichissant », V., 22 ans, en service civique

¹⁶⁴ Certes déjà existantes mais encore trop limitées, peu connues, peu perfectionnées et une utilisation qui exigerait d'être banalisée.

¹⁶⁵ Je renvoie ici aux émissions sur France Culture « Rue des écoles » par Louise Tourret : « Apprendre sans comprendre, faut-il élargir notre conception des fondamentaux ? », du 28.05.2014 et « Le nouveau socle », du 21.05.2014.

¹⁶⁶ A propos de cet entretien, il est intéressant de mentionner ici que, paradoxalement, cette même personne regrettait que le service civique pût être utilisé à des fins de professionnalisation par des publics certes, diplômés.

Dix entretiens sur onze nous mentionnent explicitement le rôle formateur et enrichissant du service civique pour le jeune. Spontanément, le témoignage suivant évoque la cohérence que prend un engagement dans un processus d'apprentissage global, tout en établissant des liens avec l'institution éducative classique :

« Le service civique ça a aussi une crédibilité. C'est pas faire un travail alimentaire pendant six mois et se retrouver à postuler, je sais pas, si ça se trouve je vais postuler en septembre pour un BTS et au moins ce sera pas marqué « a travaillé à Carrefour pendant un an » pour je sais pas moi, attendre. Du coup ça a complètement un sens, n'importent les études que je souhaite faire et pour cette année qui n'a pas été faite d'études.[...] Y a une légitimité en fait du service civique qui permet une sécurité pour les études après je pense aussi. Y a peut-être pas de diplôme pour un service civique mais il y a pas mal de compétences qu'on acquiert au bout. Par rapport à l'aisance à l'oral, aux rencontres aussi. Là je rencontre des gens qui ont la trentaine, 40 ans, 50 ans. Je trouve que c'est pas mal aussi de découvrir ce monde qui est mine de rien, assez coupé en deux. [...] C'est pas du tout les mêmes choses, les mêmes codes », P., 20 ans, en service civique

Parmi les points communs entre l'école et le service civique, nombre des jeunes interrogés répondent : « apprendre ». S'ensuit alors une différence sur les méthodes et les approches, mais en aucun cas il ne ressort par exemple une évaluation hiérarchique entre les deux : l'un vaut mieux que l'autre. L'école et l'engagement en service civique sont souvent mis sur un pied d'égalité¹⁶⁷ dans leur capacité à inculquer et procurer au jeune des armes essentielles en matière de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui leur permettent de sortir d'une situation d'exclusion.

« Avec le service civique on est là pour apprendre... donc voilà, c'est peut-être le point commun, mais c'est pas la même méthode du tout ». J., 24 ans, en emploi d'avenir

« Bah oui t'apprends dans les deux cas mais c'est le seul point commun. Après t'es plus assis sur une chaise et c'est plus quelqu'un qui te dicte, blablabla le monologue. T'es acteur ». M., 19 ans, en emploi d'avenir

« Globalement, se sont deux choses différentes, on apprend dans les deux cas, mais pas les mêmes choses ! On n'a pas les mêmes responsabilités, on ne côtoie pas les gens du même âge en général,

¹⁶⁷ Même si certains vantent l'un plus que l'autre, se sentant plus à l'aise avec les valeurs et les méthodes d'apprentissage du milieu de l'éducation populaire par exemple. La mention des publics différents (ceux qui sont faits pour l'école, ceux qui ne le sont pas) plus à l'aise avec l'un ou l'autre système au cours des entretiens nous permet de dire que chaque système possède sa propre légitimité aux yeux du jeune.

on a de l'argent, des congés payés, on n'a pas les vacances de X semaines », W., 18 ans, en service civique

Y aurait-il une complémentarité entre l'apprentissage scolaire et celui effectué dans le cadre d'un engagement en service civique ? L'aspect du « concret » revient régulièrement : les jeunes percevraient davantage le sens des règles et des savoirs à intégrer dans le cadre du service civique :

« Non. Non ça n'a rien à voir parce que ... déjà c'est pas du tout la même façon d'apprendre, 'fin c'est... c'est carrément rien à voir, c'est du concret le service civique. 'fin en tout cas moi mon service civique ça a été que du concret. Chaque fois que j'ai dû faire des choses je les ai faites avec mes mains c'était pas juste appris et récité après. C'est ça la grosse différence je pense entre l'école et le service civique. C'est que c'est concret un service civique. Même les jours de formation ça n'a rien à voir avec l'école, c'est vachement de dialogues les uns les autres, c'était... ouais ça n'avait rien à voir ».C., 20 ans, en emploi d'avenir

« [...] T'es payé, t'apprends. Je vois là par exemple tu sors de l'école, ouais j'ai un bac +6 sauf que tu sais pas t'en sortir au boulot t'as pas d'expérience, t'as rien, en clair tu as un bac +6 c'est tout. Mais au fil des années t'apprends des trucs de plus en plus pointus, et au fil des années t'oublies les trucs de base. Donc en clair ça sert à rien. C'est con à dire, mais ça sert à rien. Voilà. Alors que le service civique ce que j'ai appris je sais que je l'ai en tête », Z₁, 18 ans, employé

-On travaille. Enfin c'est une mission mais pour moi c'est quand même du travail et t'es payée. A l'école t'es pas payée, tu fais que des stages. Le service civique t'es actif, tu dois faire quelque chose pour les gens. C'est pas comme à l'école. Je sais pas comment dire.... En service civique on fait des missions et t'es pas évalué, à l'école t'es évalué¹⁶⁸ »Z₂, 20 ans, en CDI.

Enfin, d'après le témoignage de nombreux jeunes, nous pouvons mentionner les apports proprement éducatifs d'un engagement en service civique en termes de savoirs scolaires et de savoir-être :

¹⁶⁸ Il y a bien une évaluation *a posteriori* des apports du service civique pour le jeune effectuée avec le jeune et son tuteur. Cependant, il n'y a pas d'évaluation proprement scolaire du bon déroulement des missions, évaluations qui à l'école sont souvent appréhendées par les élèves comme des jugements de valeur.

*« Pour le service civique il faut rédiger beaucoup de trucs, prises de notes et tout. Et le français du coup, il faut beaucoup écrire. Et aussi appeler les jeunes pour prendre rendez-vous avec eux » Z₂,
20 ans, en CDI*

« Non j'ai changé je me restreins plus sur les soirées, car j'ai un résultat à fournir à l'Amicale, t'es pas salarié mais t'as un peu les contraintes d'un salarié, t'as une présence à avoir, un travail à fournir minimum. J'arrivais plus à garder mes sous. Ça t'amène à avoir une attitude professionnelle, une conscience professionnelle parce que t'as un résultat à avoir. C'est pour ça que ça aurait été bien pour les jeunes, de 16 à 23 ans, les jeunes qui sortent du circuit service scolaire boom. Le service civique aurait pu passer par là dans l'école pour avoir, voilà, une conscience professionnelle ».V, 22 ans, en service civique

Ce dernier témoignage met clairement en lien la complémentarité d'un apprentissage scolaire et d'un engagement en service civique. Il redonne un cadre au jeune qui petit à petit n'adhère plus au « jeu scolaire » (Dubet). Il reconnaît implicitement que les savoir-être à l'école et lors de son engagement en service civique sont similaires sur de nombreux points : la ponctualité, le sérieux, l'investissement en termes de travail, une certaine rigueur en vue d'un résultat qui te satisfasse mais corresponde aussi à ce que l'on attend de toi.

L'acquisition de compétences sociales est reconnue par de nombreux volontaires et anciens volontaires :

« Moi c'est vrai que j'avais beaucoup de difficultés à parler, à ... comme ça ça se voit peut-être pas mais j'arrivais pas à prendre la parole que ce soit sur des rendez-vous un peu individuels où j'étais pas du tout à l'aise et... sur mon service civique j'ai pris des compétences que j'aurais pas pu acquérir avec un autre parcours », L., en emploi d'avenir, 20 ans

« [...] ça m'a un petit peu appris à me canaliser parce que... il le faut un petit peu avec les enfants etc. Quand c'est juste un mois dans l'été on se dit on le fait juste un mois, mais quand on se dit qu'on va devoir le faire pendant neuf mois on essaie de trouver des vraies solutions durables du coup.... » A., 18 ans, en service civique

*« Je fais beaucoup plus attention maintenant à comment je peux m'habiller, à ce que je peux dire... juste des trucs ça peut paraître con mais ça joue quand même dans la société », C., 20 ans,
en emploi d'avenir*

Ainsi le service civique est-il pourvoyeur de savoirs, savoir-être et savoir-faire qui peuvent s'inscrire en complémentarité de l'enseignement scolaire.

b) L'articulation entre éducation formelle et non-formelle : un enjeu de politique éducative locale ?

« Notre société, à la différence d'autres sociétés, accorde à l'enseignement et à l'instruction une influence et une importance à mon avis excessive. On ne réussit pas seulement dans la vie parce qu'on sait des choses. On réussit aussi parce que on noue des liens, onentraide les copains, on fait des choses, on prend des initiatives et on fait face aux situations¹⁶⁹ ». Antoine Prost

Comme le note F. Dubet, aujourd'hui, « l'intérêt intellectuel pour les études doit être conquis »¹⁷⁰ afin que l'expérience scolaire fasse sens chez le jeune. Parmi les jeunes que nous avons interrogés, un certain nombre disent vouloir reprendre les études après leur service civique. Il s'agit souvent de formation précise et professionnelle¹⁷¹ en lien avec leur expérience en service civique. Le diplôme leur apparaît alors non plus seulement et abstraitement essentiel, mais prend une signification nouvelle en lien avec une spécialisation dans un domaine de leur choix et l'intégration d'un secteur de l'emploi particulier.

D'autre part, si « l'école ne possède plus, avec l'église, le monopole de la transmission culturelle »¹⁷², on peut s'interroger si elle possède encore le monopole de la question éducative. Des travaux menés par Olivier David en géographie sociale sur les inégalités scolaires, éducatives et territoriales montrent comment les élèves se construisent également hors de l'école en interaction avec les ressources du territoire en la matière (environnement humain, institutionnelles et para-éducatives, activités extra-scolaires, etc.) mais comment, aussi, la capacité des acteurs à se saisir ou non de ces ressources inégalement réparties selon les

¹⁶⁹ France Culture, émission Rue des écoles par Louise Turrett, « Les réformes et le changement dans l'école », avec Antoine Prost, le 2/10/2013, Antoine Prost, "Du changement dans l'école - Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours, Seuil, 2013, en réponse à une question portant sur une tendance à la « rescolarisation » de l'école maternelle.

¹⁷⁰ F. Dubet, *Faits d'école*, EHESS, 2008, p36 : « l'utilité des études est l'une de ces évidences macroéconomiques dont bien des élèves ne peuvent pas faire l'expérience immédiate : comment se motiver quand on ne perçoit pas vers quels types d'activité et de statut social conduisent les études ? », p35

¹⁷¹ L'exemple emblématique demeure le Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et qui permet l'obtention d'un diplôme de niveau IV. Les formations qualifiantes du secteur de l'animation connaissent un certain succès. D'autres pensent encore s'orienter par la suite sur un BTS, IUT, voire une formation d'éducateur spécialisé après avoir, pour certaines formations, validé une qualification de niveau équivalent au baccalauréat.

¹⁷² F. Dubet, *op.cit.*, p83

territoires contribue à la formation des inégalités éducatives¹⁷³. Dans le même esprit, les travaux d'Anne Barrère¹⁷⁴ montrent comment les activités « électives » des jeunes participent du « métier d'élève » (Sylvia Octobre). Les « activités électives » ont pour principe d'être choisies par les adolescents, sont encadrées ou non, pratiquées en solitaire ou avec les pairs, appartiennent aux champs des activités traditionnelles ou numériques. Il s'agit d'une « sphère unifiée » dans l'importance qu'elle revêt dans le parcours adolescent hors de l'école, hors de la famille et parfois distincte du groupe de pairs. La question du « cheminement » est l'un des aspects essentiels de la participation à ces activités. Anne Barrère s'interroge sur leur place qui est faite à l'école sur le potentiel formateur de ces activités qui font également place au rêve¹⁷⁵. On peut imaginer que le service civique, s'il demeure *volontaire* et non prioritairement orienté vers le développement de *l'employabilité*, fasse partie de ces activités « électives ». Il aurait pu être intéressant de l'analyser par ce prisme et ainsi interroger le rapprochement entre ce dispositif d'éducation non-formelle et l'école dans le cadre du « décrochage scolaire ».

La période actuelle tend à encourager l'ouverture des établissements sur l'extérieur -notamment autour du mouvement de la co-éducation¹⁷⁶. Dernièrement et pour ne citer qu'un exemple local, les recommandations du Conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne dans le cadre du « décrochage scolaire » invitent les pouvoirs publics régionaux à favoriser la politique d'ouverture des établissements¹⁷⁷. La reconnaissance à travers les « plateformes » institutionnelles de repérage du « décrochage scolaire » que cette question se traite en réseau et d'un point de vue multi partenarial illustre cette tendance. Serait-on sur la voie d'une diversification des acteurs légitimes intervenant dans la formation sociale, éducative et culturelle des jeunes ? Assiste-t-on à une transformation des voies classiques de l'Education ?

173 Inégalités scolaires, éducatives, territoriales, Olivier DAVID, Professeur des universités en Géographie, in IFE - Observatoire de la Réussite Educative – 2014, URL : [<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article8246>], consulté le 8/06/2014

174 Anne Barrère, *L'éducation buissonnière, quand les ados se forment par eux-mêmes*, Armand Colin, 2011, 228p

175 « Les adolescents, nous dit Anne Barrère, s'affrontent, au travers des relations avec leurs pairs, à quatre épreuves qui contribuent à la formation de leur caractère : la rencontre de l'excès, la recherche d'intensité, le défi de la singularité et le cheminement. Or, qu'en fait l'école ? Propose-t-elle « *une autre éducation qu'une éducation au réalisme et [...] à la résignation sociale* » ? *Quelle place fait-elle au rêve ?* », Nicole Priou, *Les Cahiers Pédagogiques*. URL : [<http://www.cahiers-pedagogiques.com/L-education-buissonniere-Quand-les-adolescents-se-forment-par-eux-memes>], consulté le 8.06.2014

176 Lire à ce titre les articles très intéressants sur « les limites de la co-éducation », *Le Monde Diplomatique*, Mars 2014

177 *Quelles solutions en Bretagne pour les jeunes sortis de formation initiale sans diplôme ?* Publication CESER, septembre 2013. Les premières des dix recommandations adressées à la Région vont dans ce sens

« Pour moi l'école où j'aurais aimé aller... y a un lycée expérimental à Saint-Nazaire où en fait les élèves ils ont le choix d'aller ou pas en cours. Ils sont en internat en fait toute l'année et ils ont choix d'aller ou non en cours, le règlement intérieur est décidé par les professeurs et les élèves 'fin c'est... tout est fait ensemble, du coup y a une transmission plus qu'un apprentissage hyper magistral et les élèves peuvent donner leur point de vue pour ... enfin sur... même ce qui est la disposition des tables, que ce soit en mode frontal ou plus un truc convivial. Je pense que pour moi l'école pour que ça marche mieux ça devrait plus être comme ça, transmettre des informations, être un sens de ressources aussi... Je trouve qu'il devrait y avoir une ouverture d'esprit un peu plus large en fait pour les élèves. Que ce soit moins cadré », L., 20 ans, en emploi d'avenir

« Donc des classes plus petites, du temps de travail plus léger, en soi un étudiant a 30 min de concentration optimale du cerveau. Non ça sert à quoi si on n'a pas de pause, si on se penche 3h sur l'anglais, t'as juste une seule envie à la fin c'est de buter la prof ou le prof. Après je suis d'accord les profs ne sont pas là pour faire des affinités avec tout le monde mais juste un système d'apprentissage autre ça changerait. Après y a encore le lycée expérimental, c'est connu et reconnu. On en entend parler partout et voilà. Pour moi c'est l'école de Summer Hills qui pourrait être intéressante. C'est en clair une école où y a eu en Angleterre tous les reclus du système scolaire qui étaient envoyés là-bas et on leur disait : « voilà en cours y a ça y a ça y a ça, vous venez ou pas de toute façon on vous punit pas ». Le jeune a la soif d'apprendre en lui, on a tous la soif d'apprendre, on en veut toujours plus, c'est logique. Bah voilà comment on la titille. Y en a plein qui sont sortis avec des niveaux qu'aucune école aurait réussi à leur donner et eux ils ont réussi »Z₁, 18 ans, employé

Ces deux témoignages illustrent moins le changement de rôle attribué à l'école, espace d'acquisition des savoirs et de socialisation- que les méthodes et le fonctionnement qui lui sont attachés, ainsi que le cadre dans lequel se déroule cette acquisition. Dubet note que l'école, « qu'elle soit publique ou privée [...] fonctionne aujourd'hui comme un marché dans lequel les élèves et leurs familles viennent chercher des biens utiles à leur avenir social »¹⁷⁸. Il nous semble cependant qu'outre cet utilitarisme économique, l'ambiance, en termes de valeurs et d'esprit dans laquelle ils souhaitent acquérir ces biens leur est particulièrement importante. L'école est à leurs yeux non seulement un lieu dans lequel ils viennent chercher « des biens utiles à leur avenir social » mais également un endroit qui reflète le monde dans lequel ils aimeraient vivre et s'impliquer.

¹⁷⁸ F. Dubet, op.cit., pp32-33

Dans une étude sur les dispositifs de lutte contre le « décrochage scolaire » les auteurs du FEJ notent une question qui pour eux demeure centrale. Celle-ci portait sur « l’articulation entre ces dispositifs et le monde scolaire lui-même [...] » et notamment « la crainte que de telles sorties du cadre commun de scolarisation ne permettent pas de retour et ne marquent le début de ce que des sociologues nomment une « déscolarisation encadrée »¹⁷⁹. Ce terme pose en fait le problème des normes dominantes en matière de formation éducative légitime et reconnue. Les orientations données à la politique éducative d’un Etat exigent de s’entendre sur les définitions de catégories conceptuelles et institutionnelles et la connotation positive et négative que les acteurs leur attribuent. Imbriqués dans un contexte socio-économique spécifique et dont l’ampleur est internationale, les enjeux de politique(s) éducative(s) locales, nationales sont contingents à une multiplicité de paramètres sur lesquels les politiques ont, à court, moyen ou long terme, plus ou moins d’influence. On peut imaginer que l’attention portée à « l’éducation tout au long de la vie » au niveau européen peut contribuer à la transformation de la vision normative d’un parcours éducatif réussi.

¹⁷⁹ Rapport du Fonds D’expérimentation pour la jeunesse, synthèse 2013, premiers enseignements des expérimentations en matière de décrochage scolaire Septembre 2013, p41

Conclusion

Dans ce travail, nous nous sommes intéressés à l'initiative gouvernementale d'encourager la création d'aménagements spécifiques au sein du dispositif de service civique, permettant ainsi de toucher les jeunes en « décrochage scolaire ». En revenant sur le contexte d'émergence du « décrochage scolaire » jusqu'à sa récente désignation en problème public, nous avons voulu montrer comment la lutte contre les sorties précoces sans diplôme témoigne, de la part des pouvoirs publics, d'une représentation particulière d'un parcours scolaire réussi. En l'occurrence, celui-ci doit préparer à une « bonne » insertion sur le marché du travail. On observe alors un déplacement du sens attribué au service civique. D'une vision qui vise à l'origine à encourager la participation des jeunes aux affaires sociales à travers un engagement en service civique dans des missions définies comme relevant de l'intérêt général, l'attention est portée à présent sur la capacité du dispositif à leur apporter connaissances et compétences en vue d'une *insertion sociale et professionnelle* rapide. Dans le cas du « décrochage scolaire », l'orientation du jeune volontaire vers une formation qualifiante et l'accès à la diplomation fait partie des objectifs inscrits sur le nouveau cahier des charges 2013. L'exemple emblématique en Bretagne est la création du « parcours coordonné », une formation professionnelle aux métiers de l'animation qui intègre dans son fonctionnement un engagement en service civique dans des conditions très différentes de ce que ce dispositif prévoyait à l'origine. Cette tendance accentue les tensions entre le volontariat et l'emploi, entre une période d'engagement et d'épanouissement personnels et l'instrumentalisation qui en est faite par certaines structures pour accéder à une main d'œuvre bon marché et souvent diplômée.

En s'intéressant particulièrement aux parcours de volontaires et anciens volontaires répondant à la définition institutionnelle du « décrochage scolaire », nous avons pu faire état de leurs motivations quant à leur engagement en service civique. En lien avec ce qui précède, une partie de celles-ci portent sur la volonté d'acquérir des compétences en matière de savoirs et de savoir-faire en vue de favoriser l'obtention d'un travail dans un domaine qui leur plait. Dans le même registre se trouve la volonté d'étendre et d'intégrer un nouveau réseau de personnes et de professionnels. Pour autant, il serait faux et simpliste de croire qu'un engagement en service civique est seulement mu par ces seules considérations que l'on pourrait qualifier d'utilitaristes et d'intéressées. Comme pour ce qui relève du thème de la participation des jeunes, étudié notamment par Patricia Loncle¹⁸⁰, les mobiles d'engagement combinent à la fois des

¹⁸⁰ Projet de recherche JEUPART « Jeunesse, participation formelle et informelle » (février 2013-février 2015) et Patricia Loncle, Morena Cuconato, Virginie Muniglia, Andreas Walther, *Youth participation in Europe : Beyond discourses, practices and realities*, policy press, Bristol, 2012

préoccupations d'ordre individuel et collectif, matériels et symboliques : développement personnel, estime de soi, indépendance financière et autonomie, recherche de sociabilité, convictions éthiques et politiques, ... les dispositifs institutionnels sont pensés en amont et investis en aval : ils marquent le parcours du volontaire autant qu'ils sont faits par eux¹⁸¹. Au vu de notre échantillon, nous pouvons dire que l'expérience est/fut positive voire très positive pour dix volontaires sur onze. Ils investissent dans leur engagement l'énergie que leur donne l'espoir de surmonter leur rupture avec le système scolaire. Pour ceux et celles qui avaient terminé leur service civique ou qui étaient relativement bien avancé(e)s dans la réalisation de leur mission, nous nous sommes attachés à montrer comment leur discours pouvait progressivement illustrer une vision « déculpabilisée » de leur « décrochage ». Leur engagement leur a permis d'enclencher un processus de réflexivité et de résilience à travers une reprise de contrôle progressive sur chacune de leurs sphères de vie. Si leur vision du système scolaire reste pour certains et certaines d'entre eux un lieu empreint de mauvais souvenirs, ils reconnaissent pour la grande majorité l'importance des diplômes et la légitimité de l'école à intervenir dans le parcours d'un individu, que ce soit pour les connaissances que l'on y acquiert, les personnes qu'on y rencontre ou pour son rôle socialisateur. Ils en désapprouvent simplement –et parfois passionnément– les méthodes, l'esprit autoritaire et descendant, la hiérarchisation des individus et les injustices dont ils ont pu souffrir. Ainsi leur engagement en service civique permet, sinon de renouer quelques contacts avec l'institution éducative à travers des missions spécifiques, du moins d'apaiser leurs ressentiments voire, à long-terme et lorsqu'ils estiment être dans la « réussite », d'en parler avec détachement. Cet aspect des relations avec l'école nous semble important dans la mesure où le service civique permet, dans le cadre du « décrochage scolaire » et pour le jeune, de prendre du recul. Lorsqu'il est tenu dans des liens de dépendance voire de trafic de drogue, cette prise de recul peut être d'autant plus bénéfique. On peut donc questionner la pertinence d'un service civique « en alternance » développée dans le cahier des charges 2013, puisque celui-ci ne permet pas au jeune de se distancier franchement d'un système dans lequel il ne trouve pas sa place. La temporalité joue un rôle important dans la capacité du jeune à surmonter ses difficultés, à reprendre confiance en lui puis en les autres et à s'ancrer à nouveau socialement.

Le rôle positif d'un engagement en service civique sur le parcours d'un jeune « décrocheur » conduit plus globalement à interroger les normes juridiques et sociales qui définissent aujourd'hui un parcours de formation réussi ainsi que l'ouverture de l'éducation formelle à celui de l'éducation non-formelle et populaire. La tendance actuelle de l'encouragement aux politiques

¹⁸¹ Valérie Becquet et Claire Bidart, *Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales*, Presses de Sciences Po, Agora débats/jeunesses, 2013/3 - N° 65, pages 51 à 60

d'ouverture des établissements et au partenariat en matière éducative entre acteurs institutionnels, professionnels et non-professionnels (par ex. familles) ainsi que le travail effectué au niveau européen sur le développement de « l'éducation et de la formation tout au long de la vie » nous incitent à penser que des transformations sur ce point sont en train de se produire. Sous la pression des mauvais résultats aux évaluations internationales du système éducatif français (ex. P.I.S.A.) et de l'injonction à réduire les taux de sorties précoces sans diplôme dans un cadre d'harmonisation européenne du niveau de connaissances et de compétences des individus, la réforme structurelle du système éducatif français est inévitable. Cette question régulièrement évoquée ne cesse pour autant d'attiser les passions, et les politiques qui se veulent ambitieuses accouchent souvent d'une souris et avancent au coup par coup. Pourtant Antoine Prost rappelle dans son dernier ouvrage¹⁸² que le système n'a pas cessé de changer au cours de ces trente à quarante dernières années tandis qu'il brave les défis de la massification scolaire.

Cette étude sur les liens entre « décrochage scolaire » et le dispositif d'engagement en service civique nous a donc conduits à interroger la valeur normative existante quant à un parcours de formation (scolaire, professionnelle) et plus globalement, de vie, réussis. La priorité donnée à l'insertion professionnelle ne fait sens que si les individus sont capables de se la représenter plus ou moins concrètement et qu'elle renvoie, dans leur esprit, à une perspective d'avenir réalisable et une source d'épanouissement personnel en société. Ainsi la signification que revêt le diplôme qui devient légitime chez le jeune lorsqu'il est effectivement associé à un niveau de compétences intellectuelles et pratiques essentiel à atteindre pour espérer accéder à un métier concret dont il va reconnaître l'utilité sociale. Ce point nous amène à interroger l'injonction intériorisée à la diplomation et l'inflation proportionnelle des diplômes qui finissent par en perdre de leur consistance concrète pour les acteurs. Parallèlement et sur un nombre de postes croissant les employeurs exigent aujourd'hui, en plus, d'attester d'un bagage d'expériences plus ou moins fourni. Dans un contexte où le travail est pourvoyeur d'utilité sociale et d'identité, la pression intériorisée par les jeunes Français au « placement » (Van De Velde), lorsqu'elle ne trouve pas chez l'individu de débouchée positive, est une raison de plus qui pousse au « décrochage scolaire ». Au contraire, nous l'avons vu, une expérience d'engagement en service civique est perçue comme l'occasion de « faire une pause », d'explorer un domaine professionnel voire de s'y spécialiser, de découvrir le monde associatif, de réfléchir : une parenthèse pour se chercher, peut-être se trouver. Dans ce contexte, la tendance au raccourcissement des durées de missions pose question : elle risque de renforcer le caractère « parenthèse heureuse » du volontariat avant

¹⁸² Antoine Prost, *Du changement dans l'école - Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Seuil, Paris, 2013

d'être, pour le/la jeune, à nouveau happé(e) par les difficultés du quotidien et les incertitudes de l'avenir. Dans le cas du décrochage scolaire, elle risque d'être une étape supplémentaire de précarisation et de catégorisation de parcours. On peut se demander comment la légitime démocratisation du dispositif peut éviter de tels écueils.

L'indemnisation de service civique consiste pour de nombreux volontaires en l'une des motivations principales d'engagement. Tandis que les idéalistes de l'engagement « désintéressé » le déplorent en invoquant régulièrement le cas allemand où la pratique du bénévolat chez les jeunes semble bénéficier d'une reconnaissance plus importante et d'une pratique davantage banalisée qu'en France, il nous a semblé important de relativiser cette réaction. D'une part, les motivations liées à l'indemnisation s'inscrivent dans des dimensions à la fois matérielles et symboliques. Ainsi elles renvoient souvent à la volonté de réaliser son autonomie et d'assumer ses choix en accédant à une certaine indépendance matérielle vis-à-vis des parents. D'autre part et lorsqu'on s'intéresse particulièrement aux jeunes en situation de « décrochage scolaire » souvent fragilisés psychologiquement, socialement et économiquement, l'indemnisation permet à la fois de sécuriser l'engagement et de revaloriser le jeune dans son action par le biais d'une reconnaissance pécuniaire qui reste symbolique. Lorsqu'on s'intéresse aux pays qui valorisent et encouragent l'engagement bénévole de ses jeunes, comme l'Allemagne, il nous semble important d'aller observer comment celui-ci est matériellement permis (existence de bourse, couplage avec la formation scolaire, etc.) et quels profils sont concernés. Ce pourra être l'objet de notre futur travail de thèse portant sur l'étude du décrochage scolaire dans les deux pays en lien avec leur système réciproque de volontariat.

Dans notre étude, nous avons donc pu constater que l'engagement en service civique s'inscrit positivement dans les parcours de jeunes en situation de « décrochage scolaire ». Il nous semble important de relever que l'une de ces raisons est, nous semble-t-il, la diversité humaine de l'environnement du jeune dans lequel il effectue son service civique. Cette diversité favorise non seulement les interactions et la constitution d'un réseau social, mais également la réflexivité quant à son propre parcours. L'importance du caractère démocratique du service civique joue à notre avis un rôle essentiel dans le sens où celui-ci ne consiste pas en un dispositif spécifique « de plus » afin de « recadrer » un public « égaré ».

La connaissance et la reconnaissance du service civique dans le paysage institutionnel et administratif français, le dialogue entre les secteurs et les acteurs de l'éducation formelle et non-formelle, la mise en place et la multiplication des passerelles, cordes de rappel et filets de secours

nous semblent des éléments essentiels à développer et qui participent à faire de l'expérience d'un engagement en service civique un levier de sortie du « décrochage scolaire ».

Bibliographie

Ouvrages:

BAUMARD Maryline, 2013, *L'école, le défi de la gauche*, Plon, 250p.

BARRERE Anne, 2011, *L'éducation buissonnière*, Armand Colin, 228p.

BERNARD Pierre-Yves, 2013, *Le décrochage scolaire*, Que Sais-Je, PUF, 128p.

BONNIEL Jacques et LAHIRE Bernard, 1994, « Remarques sur la notion d'*insertion* », Guth (Dir.), *L'insertion sociale, Actes du colloque « sociologies IV*, tome 1, L'Harmattan, , pp21-31

DUBET François, 2008, *Faits d'école*, EHESS, 310p.

DUBET François, DURU-BELLAT Marie, VERETOUT Antoine, 2010, *Les sociétés et leur école : emprise du diplôme et cohésion sociale*, Seuil, 211p.

EHRENBERG Alain, 2010, *La fatigue d'être soi, dépression et société*, Odile Jacob, 320p.

JACQUART Albert, 2006, *Mon Utopie*, Stock, 193p.

LONCLE Patricia , CUCONATO Morena , MUNIGLIA Virginie , WALTHER Andreas , 2012, *Youth participation in Europe : Beyond discourses, practices and realities*, policy press, Bristol,

MÉDA Dominique, 2010, *Le travail*, PUF, 128p.

MILLET Mathias, THIN Daniel, 2005, *Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale*, PUF, 318p.

CEUVRARD Françoise, GLASMAN Dominique (Dir.), 2004, *La déscolarisation*, La Dispute, Paris, 360p.

PRONOVOST Gilles, 1996, *Sociologie du Temps*, De Boeck Université, Paris Bruxelles, 183p.

PROST Antoine, 2013, *Du changement dans l'école - Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Seuil, Paris, 393p.

Cécile Van De Velde, 2008, *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, 278p. Paris

Publications, rapports de recherche

Dossiers et articles thématiques publiés par l'INJEP :

BECQUET Valérie (dir.), *L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ?*, INJEP, coll. « Les cahiers de l'action », n°34, Paris, 2011

DARDIER Agathe, LAÏB Nadine et ROBERT-BOBEE Isabelle, 2013, France : portrait social, *Les décrocheurs du système éducatif, de qui parle-t-on ?*

LABADIE Francine, 2012, Réduire les inégalités chez les jeunes c'est lutter contre les inégalités dans la société toute entière

L'engagement des jeunes, centre national de documentation de l'INJEP, 2003

RICHEZ Jean-Claude, 2005, *L'engagement des jeunes aujourd'hui*, article extrait de la publication "les cahiers de l'action" n°1 : "Des ressources pour l'engagement et la participation et des jeunes"

RIZET Stéphanie, *Jeunes mineurs en Associations Quel impact sur leurs parcours ?*, Cahier de l'action n°28, INJEP Editions

BERARD Jean, PRETARI Alexia, VALDENNAIRE Mathieu, 2013, *Décrochage scolaire : le repérage, et après ? premiers enseignements des expérimentations FEJ*, Revue jeunesse : études et synthèses, fonds d'expérimentation pour la jeunesse (fej), 2013

Le Service Civique, Bulletin de la CPCA, n°13, septembre 2010, 44p.

CESER, 2013, *Quelles solutions en Bretagne pour les jeunes sortis de formation initiale sans diplôme ?*

Ministère de l'Éducation nationale, Mobilisation contre le décrochage scolaire : bilan 2013, perspectives 2014

Ministère de l'Éducation nationale, *Le décrochage scolaire : un défi à relever plutôt qu'une fatalité*, Revue Éducation et formations - n° 84, décembre 2013

Enquête 2010 sur l'insertion des jeunes sortis de formation initiale en 2006-2007, CEREQ *Persévérance scolaire, réussite éducative et innovation : pilotage de la coopération franco-québécoise*, Document de synthèse - septembre 2013G. Boudesseul, C. Vivent, *Décrochage scolaire : vers une mesure partagée*, Bref, n° 298-1, 2012, 4p

Comment lutter contre le décrochage scolaire ?, La Ligue de l'Enseignement, 2012

Articles

BECQUET Valérie, 2012, « Les jeunes vulnérables : essai de définition », *Agora Débats jeunesse*, n°62, pp.51-64

BECQUET Valérie et BIDART Claire, « Parcours de vie, réorientations et évolutions des normes sociales », Presses de Sciences Po, *Agora débats/jeunesses*, 2013/3 - N° 65, pages 51 à 60

CICHELLI V., 2006, « Comment exercer le métier de sociologue dans une société caractérisée par une forte circulation des savoirs ? Le cas des dispositifs ministériels français à l'engagement », *Nouvelles Pratiques Sociales*, numéro spécial Vers de nouvelles pratiques citoyennes, vol. 18,2, pp.73-87

CAYOUILLE-REMBLIERE Joanie et DE SAINT POL Thibaut, 2013, « Le sinueux chemin vers le baccalauréat : entre redoublement, réorientation et décrochage scolaire », *Economie et statistiques*, n°459, pp59-88

DAVID Olivier, « Inégalités scolaires, éducatives, territoriales », In IFE - Observatoire de la Réussite Educative - 2014

ESTERLE HEDIBEL Maryse, « Relation entre abandon scolaire et délinquance », CNRS – CESDIP, Rapport disponible sur le site : <http://cisad.adc.education.fr/descolarisation>

HASSENTEUFEL Patrick, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, 2010/1 n° 157, p. 50-58

Jean-Claude Richez, 2005, « L'engagement des jeunes aujourd'hui », in *Des ressources pour l'engagement et la participation et des jeunes*, "les cahiers de l'action" n°1, Injep

ROBERT-BOBEE Isabelle, 2013, « Les jeunes sortants sans diplôme : une diversité de parcours », *Bureau des études statistiques sur l'insertion des jeunes*, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

SUPENO Eddy et BOURDON, 2013, Sylvain, « Bifurcations, temporalités et contamination des sphères de vie : Parcours de jeunes adultes non diplômés et en situation de précarité au Québec », *Agora débats/jeunesses*, 2013/3, Presses de Sciences Po, - N° 65, pages 109 à 123

Presse :

Pour un service civique volontaire, Le Monde, le 13/09/2008

Les limites de la coéducation, Le Monde Diplomatique, mars 2014

Documents administratifs et discours:

Programme interministériel sur la déscolarisation

Référentiel des missions de Service Civique

Guide pour l'élaboration du bilan nominatif du volontaire en Service Civique

Cahier des charges Service Civique dans le cadre du dispositif « Objectif formation emploi » 2013

Note sur le service civique pour les « décrocheurs », Ligue de l'Enseignement, Mars 2013

Lettre Martin Hirsh sur l'accès au service civique des jeunes « décrocheurs », 12/03/2013

Discours de Martin Hirsch le 4 février 2010 devant l'Assemblée Nationale pour présenter la proposition de loi relative au service civique.

Programme interministériel sur la déscolarisation

Améliorer la performance scolaire, La France face au choix de son modèle éducatif : avantages et limites des inspirations nationales, CAS, 2009

Rapport de la Mission Permanente d'Evaluation de la Politique de Prévention de la Délinquance, *la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaires*, 2011

Commission européenne, *Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie un cadre de référence européen*, Luxembourg: office des publications officielles des communautés européennes 2007 – 12 p.

Emissions radiophoniques, conférences enregistrées

France Culture, émission Rue des écoles par Louise Tourret :

« Les réformes et le changement dans l'école », avec Antoine Prost, le 2/10/2013

« Apprendre sans comprendre, faut-il élargir notre conception des fondamentaux ? », le 28.05.2014

« Le nouveau socle », le 21.05.2014

« « L'école gâche-t-elle des intelligences », le 30.04.2014

France Culture, *Concordance des temps* avec Antoine Prost invité de Jean-Noël Jeanneney, le 4/01/2014

Série de conférences publiées sur le site de l'Académie de Créteil et intitulée : « Pourquoi les lycéens décrochent-ils ? », URL : [<http://www.ac-creteil.fr/enseignements-mercredisdecreteil-videosdecrochages.html>], le 2/04/2014

L'expertise sur autrui : la construction du jugement dans le cadre des commissions locales d'attribution du FAJ, Léa Lima, maître de conférence au CNAM, Paris le 18/03/2014 dans le cadre des séminaires du mardi à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Service civique, entre engagement et projet professionnel, compte-rendu de la conférence-débat INJEP du 29 mars 2012. URL : [<http://www.injep.fr/Service-civique-entre-engagement>], le 18/04/2014

Liste des annexes

- Grille d'entretien avec un jeune sorti de formation initiale sans diplôme engagé en service civique ou ayant effectué un service civique
- Grille d'entretien avec une structure d'accueil de volontaires en service civique
- Un extrait du cahier des charges présentant deux formes d'engagement en service civique dans le cadre du décrochage scolaire (N.B) : aucun des jeunes interrogés ne l'a été dans l'un de ces deux dispositifs.

Grille d'entretien avec un jeune sorti de formation initiale sans diplôme engagé en service civique ou ayant effectué un service civique

1. Il/elle se présente
2. Peux-tu me raconter comment tu en es venu(e) à t'engager sur une mission de service civique ? [relances éventuelles : à quel moment t'es-tu intéressé au Service Civique (SC) ? Comment as-tu découvert ce dispositif ? Comment cette idée t'est-elle venue ?]
3. Peux-tu me raconter comment tu as vécu ta première mission de service civique ? [Comment ça s'est passé ?]
4. Que penses-tu du service civique d'une manière générale ? [A ton avis, quelle utilité peut avoir un SC ?] Quand tu en parles à des amis ou à des proches, tu le présentes comment ?
5. Et par rapport à ton expérience particulière ? En référence à ton expérience, peux-tu évoquer des avantages/des inconvénients dans la façon dont tu as vécu ce dispositif ?]
6. As-tu été accompagné(e) avant, pendant et après ton SC? détailler : Peux-tu me raconter comment s'est passé ton accompagnement avant, pendant et après ton SC ?
7. Quelles étaient tes attentes par rapport au SC quand tu t'es engagé(e) dans cette démarche ?
8. Aujourd'hui sont-elles toujours les mêmes ?
9. Peux-tu me raconter ton parcours scolaire [Comment ça s'est passé pour toi ? Comment as-tu vécu ton parcours scolaire ?]
10. Quelle vision as-tu de l'école aujourd'hui ? [De son rôle, de ce qu'on y fait ?]
11. Est-ce qu'il y a des points communs selon toi entre l'école et le service civique ? Si oui, lesquels ? Quelles sont les différences entre les deux ?
12. Peux-tu me raconter comment se passe/passait ta vie en dehors de l'école, ce que tu fais sur ton temps libre ? Est-ce que tu as l'impression que les choses sont différentes depuis que tu as été en service civique ? (et avant d'être engagé(e), ou aujourd'hui qui n'ait rien à voir avec ton engagement ?)
13. Est-ce qu'il y a des personnes dans ton entourage, des événements qui ont joué un rôle important par rapport à ton choix de faire un service civique ?
14. Et tes parents, qu'est-ce qu'ils pensent de tout ça ? Est-ce qu'ils ont joué un rôle dans ton engagement en service civique ? Si oui, de quelle manière ? Est-ce que tu as l'impression que vos relations ont évolué depuis ton engagement en service civique ?
15. Quand on parle de service civique, on entend souvent parler « d'engagement ». Que penses-tu de cela ? Est-ce que cela à un sens pour toi ?
16. Comment imagines-tu ton avenir aujourd'hui ? Tu as des rêves, des projets ?
17. Qu'est-ce qu'il faudrait selon toi pour que cela puisse se réaliser ? Est-ce qu'il y a des obstacles que tu perçois déjà ?
18. Ton avis sur le terme de décrochage utilisé pour qualifier des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme autre que le BEPC ?
19. Peux-tu me renseigner sur la profession et niveau d'étude de tes parents ? ; est-ce que les parents sont engagés dans le milieu associatif? As-tu des frères et sœurs ? (âge, niveau d'étude, profession)

Grille d'entretien avec une structure d'accueil de volontaires en service civique

1. Votre position dans la structure actuellement. Et avant ?
2. Thème de la structure (engagement, valeurs, public visé)
3. Comment vous positionnez-vous sur l'aménagement du dispositif SC au public spécifique des jeunes sortis de formation initiale sans diplôme ?
4. Avez-vous vous-mêmes accueilli un jeune sorti de formation initiale sans diplôme en service civique ?
5. Si non, pour quelles raisons selon vous ?
6. Si oui, comment cela s'est-il passé ?
7. Quel(s) avantage(s)/inconvenient(s) pour un jeune qualifié aujourd'hui de « décrocheur » d'effectuer un SC ? des aménagements spécifiques à prévoir ?
8. Avez-vous noté des différences dans la façon d'accompagner le jeune, avez-vous identifié des besoins/attentes spécifiques à son égard ?
9. Quel(le) impact/influence le SC a-t-il eu selon vous sur le jeune ? (éléments positifs/négatifs)
10. Y a-t-il selon vous une pertinence dans la volonté aujourd'hui d'intégrer le SC au sein de l'institution scolaire ?
11. Autres commentaires à ce sujet ?
12. Merci !

3. La présentation du dispositif

Le ministère de l'éducation nationale a construit un partenariat avec le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et l'Agence du Service Civique afin de **proposer à des jeunes décrocheurs des solutions spécifiques permettant d'allier projet de formation et mission d'intérêt général**.

La direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'éducation nationale, l'Agence du Service Civique et les organismes d'accueil des volontaires en Service Civique (associations, collectivités, etc.) ont construit en commun des réponses permettant de combiner un engagement dans le cadre du Service Civique et un suivi personnalisé du jeune décrocheur ayant quitté le système éducatif sans qualification. Ce cahier des charges a pour vocation de clarifier les différentes formules proposées et de présenter leur mise en œuvre opérationnelle. Par ailleurs, d'autres solutions, hors du champ de l'éducation nationale, peuvent être offertes en lien avec les acteurs interministériels de la plate-forme.

Des réunions inter régionales ont été organisées afin d'amorcer la mise en œuvre du dispositif et mettre en contact les acteurs du projet. Elles ont eu lieu le 18 janvier à Créteil, le 4 février à Lyon, le 5 février à Bordeaux et le 18 février à Paris.

3.1. La formule à plein temps

Cette formule offre à un jeune décrocheur la possibilité de réaliser **un Service Civique à plein temps**. La nature du Service Civique, le choix de la structure d'accueil, la durée (entre 6 mois et un an) ainsi que le temps de mission hebdomadaire (24 heures et plus) sont personnalisés en fonction du profil du jeune afin de lui offrir un cadre adapté. Un établissement scolaire met à disposition un **référént** qui est en charge de son suivi pendant toute la période de Service Civique.

Deux missions principales incombent au référént désigné au sein de l'Education nationale, en lien avec le tuteur du jeune au sein de l'organisme d'accueil :

- Réaliser **trois entretiens de positionnement**, au début, au milieu et à la fin du service. Ces entretiens, en présence du tuteur du jeune, ont pour objectif de faire le point sur le déroulement du service. Ces entretiens sont formalisés par le référént Éducation nationale du jeune.
- **Travailler sur le projet personnel et professionnel du jeune tout au long du Service Civique** afin de lui proposer impérativement à l'issue de sa mission des solutions: reprendre sa scolarité, obtenir une qualification professionnelle en lycée professionnel, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation ou rechercher un emploi.

En fonction des besoins du jeune et du projet personnel et professionnel et sans que cela soit un exercice imposé, il peut être utile à l'occasion de ces entretiens de dégager les compétences en termes de savoir-faire et savoir-être acquis pendant la période.

Profil du jeune

Cette formule s'adresse à **des jeunes autonomes** qui pourraient profiter d'une expérience pour reprendre confiance en eux et se projeter dans un projet personnel et professionnel.



3.2. La formule en alternance

Cette formule consiste en une alternance entre le Service Civique et une formation suivie dans un établissement scolaire. Le jeune décrocheur est engagé volontaire trois jours par semaine pendant 21 heures. Les autres jours, le jeune est accueilli par un établissement scolaire pour un maximum de 12 heures pendant toute la durée de sa mission de Service Civique (hors congés scolaires).

Pendant les vacances scolaires, le jeune poursuit son Service Civique sur les 5 jours, la quotité horaire correspondante au Service Civique sera revue dans ce cadre.

Chaque jeune dispose d'un **référént désigné au sein de l'Education nationale** qui l'accompagne dans son parcours pendant toute la durée du Service Civique. Comme pour la formule à plein temps, l'objectif est de préparer sa sortie. Il est donc impératif que des solutions lui soient proposées : reprendre sa scolarité, obtenir une qualification professionnelle en lycée professionnel, en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation ou rechercher un emploi.

Dans le cadre de son engagement volontaire, le jeune réalise sa mission dans les mêmes conditions que les autres volontaires (indemnité, type de mission, etc.). Il bénéficie d'un accompagnement plus important car il suit une formation deux jours par semaine dans un établissement scolaire.

La prise en charge du jeune dans l'établissement pourra s'articuler autour de **4 activités** :

- Un temps de retour sur expérience et de bilan du déroulement de son Service Civique. (10% approximativement du temps en établissement scolaire). Ce temps sera couplé à au moins trois visites sur site pour faire un point, en début, milieu et fin, avec le tuteur de la structure d'accueil.
- De l'accompagnement permettant de renouer avec les apprentissages (notamment en français et en mathématiques) par des pratiques pédagogiques innovantes pour environ 30 %
- De la découverte et de la pratique professionnelle dans différents champs et spécialités, à raison de 50 % environ du temps par semaine avec la possibilité d'être accueilli dans plusieurs établissements.
- Un temps de travail sur la construction du projet personnel et professionnel du jeune (10 % de l'emploi du temps)

Cette organisation peut permettre, le cas échéant, un regroupement de jeunes (jusqu'à 15) dans une même classe, tout en laissant la possibilité d'intégrer des situations individuelles dans des classes existantes (sur des places laissées disponibles).

Profil du jeune

Cette formule s'adresse notamment à des jeunes nécessitant un suivi plus important et qui n'ont pas de projet professionnel précis.



Le choix du (ou des) établissement(s) scolaire(s) se fait en fonction du projet du jeune, des métiers qu'il souhaite découvrir et des possibilités des académies. C'est pourquoi il est recommandé de pouvoir accéder à plusieurs sites de plateaux techniques.

Le jeune ayant deux jours en établissement scolaire, il faut organiser des temps de pratique professionnelle en atelier couplé à l'accompagnement en français, en mathématiques ou autres disciplines. Ce qui correspond à 2 x 3 heures en atelier. Toutes les 6 semaines, le jeune découvre 2 nouveaux métiers, au final il aura en moyenne approché 6 métiers différents qui l'aideront dans ses choix.

Exemple d'organisation :

Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
Pratique professionnelle Découverte métier 1 3 h	Préparation du projet professionnel 1 h Atelier apprentissages 2h	Service Civique 7h/jour	Service Civique 7h/jour	Service Civique 7h/jour
retour sur expérience 1 h Atelier apprentissages 2h	Pratique professionnelle Découverte métier 2 3 h			

Table des matières

Introduction.....	2
Présentation du sujet et mise en contexte :	2
Présentation de l'enquête de terrain et méthodologie :	5
Un cadre de mise en œuvre de la recherche adapté :	5
Une enquête par entretiens :	6
Présentation du cadre théorique, formulation et définition de quelques concepts	8
Hypothèses de recherche :	11
Choix du plan :	12
I. Service Civique et lutte contre le « décrochage scolaire »	14
A. Le « décrochage scolaire » : Analyse d'une mise à l'agenda politique d'un problème public	14
1. Contexte historique et processus de mise à l'agenda	14
a) Le « décrochage scolaire » : histoire et définition	15
b) De <i>l'insertion</i> des jeunes au « décrochage scolaire » : conceptualisation et inscription	19
à l'agenda politique	19
2. Formalisation d'une vision normative d'un parcours de formation « réussi » et	24
intérieurisation de cette norme par les acteurs concernés.....	24
a) Convergence de normes juridiques et sociales pour une esquisse d'un parcours	24
socialement valorisé.....	24
b) Intériorisation de l'échec, se définir en « réinsertion » à 16 ans.....	28
Conclusion de la première sous-partie :	32
B. La valorisation par les pouvoirs publics du volontariat : une histoire longue. Le service	33
civique au service du « raccrochage scolaire » et de <i>l'insertion professionnelle et sociale</i>	33
1. Volontariat : éducation, formation, insertion, un triptyque historique	34
a) L'émergence du service civique et présentation des objectifs initiaux (2010)	34
b) Un service civique pour répondre au « désœuvrement » des jeunes?	35
c) Volontariat et (sous-) emploi : d'une <i>éducation</i> à la <i>citoyenneté</i> au développement de	39
<i>compétences</i> , une contradiction apparente ?	39
2. Réajuster le service civique dans l'objectif de « prévenir » le « décrochage » scolaire ou	47
d'y remédier.....	47
a) Présentation de l'initiative et son contexte	47

b) L'utilisation du dispositif au sein du parcours coordonné : un esprit et un usage du dispositif différents.....	48
c) Le service civique au service du « rattachement scolaire » : les positions militantes de l'AFEV, des Petits Débrouillards (LPD) et de la LdE35	54
Conclusion 1 ^{ère} Partie : Un nouveau dispositif pour : prévenir, réparer, remobiliser ... ?	65
II. Le service civique, un levier de sortie d'une situation fragilisée par une sortie précoce du système scolaire ?	67
A. Vers une réappropriation et une reprise en main de ses sphères de vie et de son destin..	67
1. Les ressorts de l'engagement en service civique : l'articulation entre les dimensions utilitaristes et philosophiques de l'engagement.....	68
a) Lutter contre l'isolement provoqué par une situation de décrochage.....	68
b) En quête d'acquisition de bénéfices matériels et symboliques	73
c) S'engager... pour des idées, et pour soi	76
2. Accompagnement versus encadrement : apprentissage de l'autonomie et de la réflexivité.....	80
3. Revalorisation de soi et domestication de l'incertitude	84
B. L'engagement en service civique : introduction de nouveaux espaces d'appropriation de savoirs et de socialisation	91
1. Rupture scolaire et remobilisation : s'extraire d'une vision culpabilisante du décrochage scolaire	93
2. Le service civique : un espace d'apprentissage de soi, des autres, d'acquisition de compétences, d'ouverture sur le monde	97
a) L'école et le service civique : différents et complémentaires ?	97
b) L'articulation entre éducation formelle et non-formelle : un enjeu de politique éducative locale ?.....	103
Conclusion.....	107
Bibliographie	I
Liste des annexes.....	V
Table des matières	XI

Barrez	Célia	25/06/2014
Master 2		
Jeunesse : politiques et prises en charge		
le service civique : un levier de sortie du « décrochage scolaire » ?		
Promotion 2013-2014		
<p>Résumé :</p> <p>Le 12 mars 2013, un courrier de Martin Hirsch, ancien président de l'Agence française du service civique, souhaitait encourager l'engagement en service civique des jeunes en situation de « décrochage scolaire ». Cette initiative a débouché sur un nouveau cahier des charges prévoyant deux déclinaisons possibles du dispositif dans ce cadre. L'objectif étant de prévenir ou de réparer des cas de « décrochage scolaire » tout en maintenant un lien avec le système de formation initiale. Dans de nombreux pays occidentaux l'absence de diplôme est aujourd'hui un obstacle majeur d'insertion professionnelle et sociale. La question du « décrochage scolaire » est érigée en problème public dans de nombreux pays d'Europe, ainsi que par l'Union Européenne elle-même.</p> <p>Dans ce mémoire, nous avons voulu questionner cette initiative : s'agit-il d'une mesure expérimentale supplémentaire visant à panser les dysfonctionnements et les échecs d'un système éducatif lourd et difficilement réformable ? Les associations, principales structures d'accueil du service civique, sont-elles suffisamment armées pour faire face aux demandes du politique dans cette affaire ? Quel rôle leur reviendrait alors ?</p> <p>En revenant sur l'émergence du « décrochage scolaire » comme problème public en France et sur le contexte d'une éducation aujourd'hui portée sur l'acquisition de savoirs et de compétences, nous nous sommes intéressés au rôle que pouvait jouer un engagement en service civique chez un jeune qualifié de « décrocheur ». Si l'expérience s'avère positive pour dix jeunes sur onze que nous avons rencontrés, elle ne parvient qu'à long-terme à apaiser leur relation avec l'institution scolaire. Les questions autour de l'injonction au « placement » (Van de Velde), du sens attribué à la diplomation, de la faible place donnée à l'expérimentation dans les parcours scolaires occupent une place centrale dans ce mémoire. En filigrane, nous pourrions y lire une contribution à une réflexion plus globale sur l'articulation entre l'éducation formelle, informelle et non-formelle au sein du système scolaire français qui favoriserait dans un même ensemble l'épanouissement de parcours différents.</p>		
<p>Mots clés :</p> <p>Décrochage scolaire, service civique, jeunes, volontaires, parcours, insertion, engagement, éducation non-formelle</p>		

L'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique ainsi que L'IEP de Rennes n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.